# BULLETIN

DES

# "AMIS DE SCEAUX"

12' ANNÉE. - 1936



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SCEAUX



1938 .

LE PUY-EN-VELAY

IMPRIMERIE " LA HAUTE-LOIRE "

28, BOULEVARD CARNOT, 28

#### BUREAU ET COMITÉ

Président : M. H. LEMAÎTRE.

Président honoraire: M. E. CHOUTEAU.

Président adjoint : M. P. Hainglaise.

Vice-présidents : MM. J. Auricoste.
P. Marichal

Secrétaire général : M. A. PANTHIER.

Secrétaire administratif: M. Aubrun.

Archiviste: M. G. FOURCADE-CANCELLÉ.

Trésorier : M. A. SALZE.

Comité: M<sup>lle</sup> J. Fourcade-Cancellé; MM. Capet, Dubos, Hordé, Jacquemot, Loiseau, J. Morel, Reige, Tourneur-Aumont, Veillon, Weber.

# AVIS

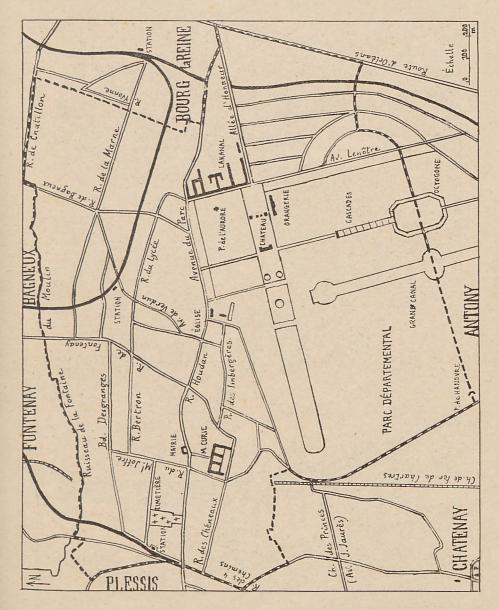
La cotisation annuelle, de 10 francs, peut être versée par chèque postal au compte 1864-62 — Paris : Les « Amis de Sceaux », Mairie de Sceaux (Seine).

# TABLE DES MATIÈRES

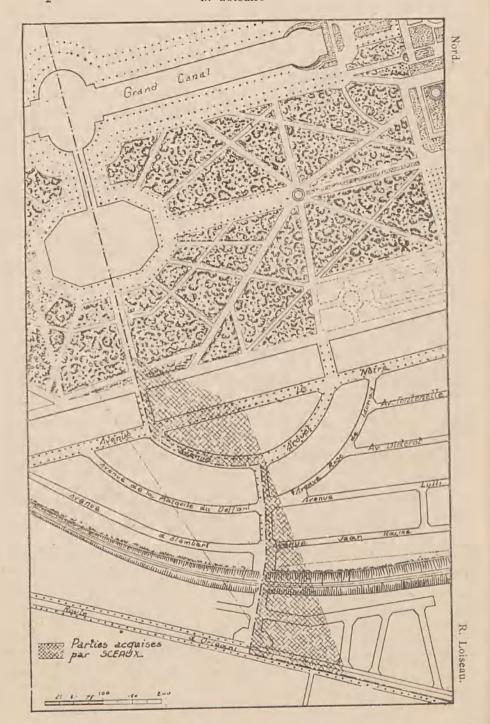
	Pages
Sceaux, nouvelles limites	1
Abbé Cauvin : Sceaux-Penthièvre. — Programmes 12-21	
et tables	5
R. DE Broglie: Le Duc du Maine, sa jeunesse, son édu-	
cation	45
J. R. Carré: Fontenelle et la petite cour de Sceaux	64
A. Panthier: Le Bouvier-Desmortiers, un vieux poète	
à Sceaux et chez Chateaubriand	79
Annales de Sceaux.	95

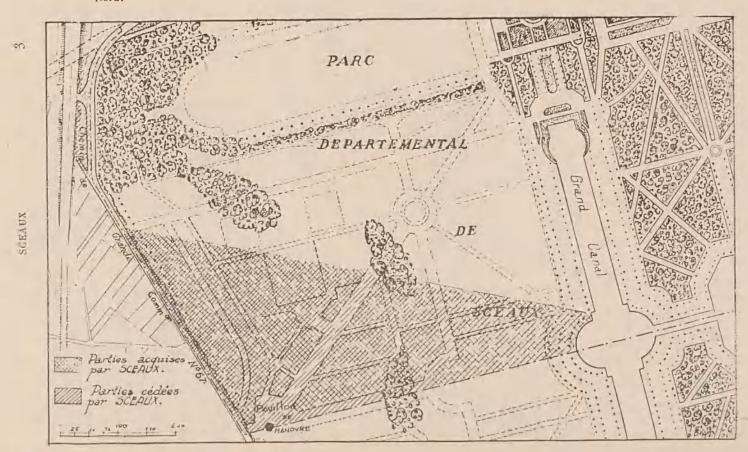
# SCEAUX

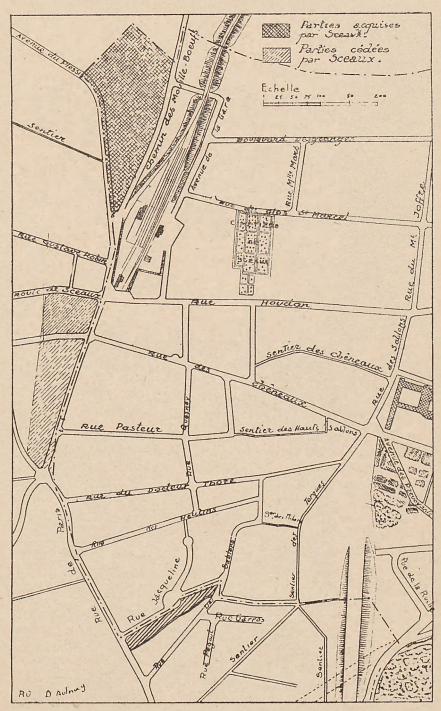
Nouvelles limites, a partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1937 (d'après la carte communiquée par M. Bourgeois).



A. Panthier.







# ABBÉ CAUVIN. - SCEAUX-PENTHIÈVRE

#### 12º PROGRAMME

### BAS-CHOEUR

Comment se compose le chœur, 1847. Cr

1° Le chœur de Sceaux se compose ainsi : 2 chantres, un organiste et son souffleur, 1 ophycléide, 1 Porte-Croix, 1 sacristain, 1 suisse, les enfants ne recevant pas de traitement fixe, ainsi que quelques clercs et deux serpents qui viennent seulement aux grandes fêtes.

2º Il n'y a aucun traité entre la Fabriq' et les gens qui composent le chœur.

3° L'organiste fait queiques fois chanter à l'orgue ses élèves (pension Meunier) les jours de grandes fêtes; tout est en parfaite harmonie avec les règles générales du Diocèse en ce qui touche le chant.

4º La remarque faite dans le Progr. sous ce numéro n'a ici aucune application.

5º Il y a beaucoup de difficultés pour se procurer des chantres : le pays n'en fournit et n'en forme pas un seul; les chantres se recrutent dans des pays étrangers, ce qui explique le traitement qui leur est alloué.

Gages des Employés du chœur et de l'Église :

	1 2	0	
en 1847		en 1806	
Organiste et souffleur 1 sacristain 2 chantres, appointements 2 chantres, gratifications Porte-Croix Suisse Ophycléide	240 <sup>h</sup> 350 400 50 40 66 50	Organiste	56 80 72 24 30
	1.196h	Total	262h

# Bas chœur en 1790.

Ce que coû-tait le Bas-chœur en 1790.

Compte rendu en assemblée de Fabriq'. 21novbre 1790.	
Chap. 2e. Dépenses annuelles (Reg. p. 400).	
Payé 50h pour entretien et accord des orgues	50
plus 20h pour le souffleur d'orgues (Courtinat)	20
plus 61h au Sr Surathau, Mtre d'école	61
plus 40h au Sr Benoit, 1er chantre	40
plus 40h au Sr Pelletier, 2e chantre	40
plus 40h au Sr JBte Maufra Thurife, et Anthe Sau-	
nier, 2° chantre	40
plus 20h au Sr Tiphaine, M <sup>tre</sup> de Cérémonies	20
plus 3h à Pierre Duchesne, Porte-Croix	3
plus 8h aux enfants de chœur	8
plus 250h au Sr Gendron, sacristain	250
plus 119h au Sr JBapt. Moulé, carillonneur tant	
pr ses gages que pour fourniture d'huile pour les	
lampes et cloches	119
plus 50h au Bedeau	50
plus 60h au Sr Maufra, serpent	60
plus 40h aux chantres pr les Process. de St Marc	
et des Rogations	40
plus 3h aux chantres pr le jour des morts	3
plus 200h au Sr Thomelin, organiste	200
plus 10h au Sr Huart, serrurier pour l'horloge	01
plus 14h 8º pour le service des anciens Marguill.	14-8s
plus 14h 8° pour le service de Mr le Curé Bau-	
douin	14-8
	, ,

Total en 1790..... 1.042h 16s
Comme nous l'avons dit, la différence du traitement des chantres et autres employés d'Église tient à ce que les habitants du pays laissent ces fonctions, qu'ils remplissaient autresois avec zèle, à des étrangers qui, venant de plus loin, ont besoin d'être rétribués à proportion du temps, déplacement et de la satigue.

# MAITRISE

Ce Programme ne reçoit aucune application dans la Paroisse de Sceaux.

### 14º PROGRAMME

# ÉTAT RELIGIEUX ET MORAL DE LA PAROISSE

1° Les enfants sont généralement présentés pour la 1° Communion, les exceptions sont très rares; les mêmes enfants reçoivent le sacrement de confirmation le jour de la 1° Communion; le nombre est en moyenne 30 par an.

2º Le nombre des Communions pascales peut être évalué à 200, outre les enfants; c'est dans les proportions d'un neuvième sur la population. Les dimanches et jours de grandes fêtes présentent une très grande différence entre la saison d'hiver et celle d'été; le villageois se montre peu zélé pour le service religieux; la classe bourgeoise à Sceaux présente l'exemple tout contraire.

3° Il est bien rare de trouver un exemple de mariage mixte à Sceaux, la population étant toute catholique; et il est très rare que les Mariages civils ne soient pas suivis de la cérémonie religieuse.

4º Il n'y a donc qu'un très petit nombre de mariages purement civils, et rarement aussi d'unions qui ne soient pas sanctionnées par la loi civile.

5º Les malades demandent le plus ordinairement les secours de la Religion avant de mourir; les morts sont tous présentés à l'Église.

6º L'on peut évaluer ainsi les décès, mariages et baptêmes	:
Décès, environ	35
Mariages	I 2
Baptêmes	40

Causes des vices et du défaut de Religion. 7° Quant aux causes principales des vices ou du défaut de Religion, elles se trouvent les mêmes à Sceaux que dans toutes les paroisses qui avoisinent la Capitale. Le goût du luxe et du plaisir dans une partie de la jeunesse, l'envie de briller, des rapports fréquents avec la Ville dans les halles, les marchés, une affluence considérable de la population ouvrière de la grande cité, qui vient semer chaque dimanche de la belle saison dans nos campagnes son argent et son luxe, autant de causes d'enivrement pour la jeunesse!

Voici à ce sujet les réflexions d'un savant géographe moderne, que l'on trouve consignées dans l'ouvrage intitulé Géographie universelle (Maltebrun, édition Furne, tome 2, pag. 312, Paris 1841).

Maltebrun cité sur le luxe des campagnes.

« Le luxe de Paris exerce une telle influence jusques dans les campagnes environnantes, que les jeunes filles dans leur parure n'ont plus rien qui rappelle le costume villageois : elles ont pris celui des élégantes grisettes parisiennes, et se mêlent aux Dames de la Ville dans les bals champêtres qui, les jours de Fêtes, attirent à Sceaux une société nombreuse. »

Cette réflexion reçoit plus d'application que jamais depuis l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Sceaux; par ce mode de transport la population parisienne est devenue beaucoup plus affluente les Dimanches; le bal a pris un grand essor; les maisons de plaisir se multiplient; le luxe augmente; les jeunes filles sont plus entraînées que jamais aux frivolités et au désir de paraître; si le matériel du pays peut y gagner quelque chose, le moral ne peut évidemment qu'y perdre beaucoup.

# CONFRÉRIES

La Confrérie érigée sur Ste Vierge.

en 1628.

1º Il y a dans la Paroisse de Sceaux une Confrérie de la

Son origine, d'après les titres d'Érection, conservés aux des habitants Archiv' de la Fabriq' (cotte 1e) remonte à l'année 1628, par mandement de Mgr Jean, François de Gondy, 1er Archevesque de Paris, qui autorise l'établissement d'une Confrérie du S' Rosaire dans l'Église paroissiale de S' Jean-Baptiste de Sceaux. Cette faveur était accordée pour répondre à la demande et satisfaire les pieux désirs de la grande majorité des habitants...

Changement dans la disposition 1847.

Les temps sont bien changés! La Confrérie, ou plutôt l'ombre de cette Confrérie subsiste; les dispositions des cœurs ont des Esprits disparu! A part quelques jeunes filles qui conservent les bons principes et la pratique du culte, le reste, entraîné par des penchants et des habitudes toutes contraires, oublie les devoirs religieux et en néglige toutes les observances.

Nous ne balançons pas néanmoins à croire la conservation de cette Institution utile à la Paroisse, par égard pour le petit nombre de celles qui cherchent à en perpétuer l'esprit et à en

observer les règlements.

Approbation len 1833.

La Confrérie reçut une nouvelle approbation de Mgr de Qué-Msr de Qué-len, Archev' de Paris, en date du 13 août 1833; cet acte est conservé aux Archiv' de la Fabriq' (cotte 9e). Le titre fut renouvelé; mais les esprits restèrent ce qu'ils étaient depuis longtemps, indifférents.

Recettes de la Confrérie	Principales dépenses faites
de la S <sup>to</sup> Vierge	par la Confrérie.
Années	
1820 Lelarge 370h	
1821 Raynal 408	Chandeliers et croix 22h
1822 Landré 498	Peintures 180
1823 Saunier 390	Menuiserie 100
1824 Ragon 590	Menuiserie 200, chapeau
	14, canne 26 240
- 1825 Thiébault 562	Habillement du Suisse 52

Sceaux, 22 juin 1848. Cauvin, curé.

Revenus de

2º Les Marguillères, renouvellées chaque année et soumises la Confrérie. au choix de Mr le Curé, sont chargées de la comptabilité; cependant sauf les dépenses d'entretien et convenues, elles ne disposent des sommes qu'avec l'approbation de Mr le Curé.

Torchons....

Le revenu des dernières années est d'environ mille francs par an.

Emploi des Revenus.

C'est avec ces sommes sagement dirigées que l'on a pu doter la chapelle d'objets d'art qui l'ont rendue une des plus ornée de la Banlieue. Dallage et grille du sanctuaire, vitreaux peints à deux croisées, vases, chandeliers, candélabres, nappes à belles garnitures, tous ces objets ont été achetés depuis deux années par la Confrérie (de 1844 à 1847).

Plusieurs fois même la Confrérie est venue en aide à la Fabriq' dans les grandes dépenses, telles que cloche, grilles, ornements, réparation des orgues.

Il y avait Outre la Confrérie de la S<sup>te</sup> Vierge, la paroisse de Sceaux autrefois une avait encore anciennement une Confrérie du S<sup>t</sup> Sacrement et S<sup>t</sup> Sacrem<sup>t</sup> une de S<sup>t</sup> Mammès.

et une de St Mammès. Reg. des Délib, de la Fabriq' page 11.

29 avril 1781. « A l'issue de la Messe paroissiale, ont comparu les Marguillers en charge de la Confrérie du St Sacrement et de la Confrérie de St Mammès.

# CATÉCHISME

Les catéchismes sont généralement bien suivis par les Enfants; les Maitres et Maitresses prêtent leur concours à M<sup>r</sup> le Curé, l'instruction des enfants en matière religieuse est en proportion avec le développement de leur intelligence.

Le cours d'instruction pour la 1° Communion est de deux ans; les réunions ont lieu 2 fois par semaine depuis la Toussaint jusqu'à la 1° Communion (au mois de mai) et une fois par semaine depuis cette époque jusqu'au mois d'août.

Les enfants doivent être en état de répondre la 1° année sur tout le petit catéchisme et la 1° partie du grand, et la seconde sur tout le grand catéchisme des paroisses.

Le nombre des Enfants qui suivent les instructions du catéchisme est de 60 environ.

On en peut compter à peu près un quart ne sachant pas assez lire pour apprendre le grand catéchisme.

# ÉCOLES

1º La Paroisse de Sceaux a deux Écoles communales, l'une de garçons dirigée par un Instituteur laïc, l'autre de filles dirigée par les sœurs St André au nombre de quatre.

Deux écoles communales gratuites.

Ces deux écoles sont entièrement gratuites. Celle des garçons peut recevoir 50 élèves, en une seule classe. Celle des filles, divisée en deux classes, reçoit environ 70 ou 80 élèves. Dans l'une et l'autre, les enfants ne restent guère passé le temps de leur 1º Communion.

Deux établismaires. payants.

Outre les Écoles communales, il y a deux établissements sements pri- d'enseignement primaire, un pour les garçons, un pour les filles; on y remarque plus d'assiduité de la part des élèves; ils y restent ordinairement un peu plus de temps après la 1º Communion; l'Éducation y gagne nécessairement.

Touts ces établissements sont dirigés dans un bon esprit.

2º Il n'y a du reste à Sceaux aucune école, ou ouvroir fondé par des Aumônes; mais la Commune a fait cette année l'essai de classes d'Adultes, filles et garçons, qui ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Une sale d'asile.

On a commencé aussi l'année dernière (1846) une sale d'asile; déjà 70 ou 75 enfants y sont amenés : cet établissement, pour lequel l'autorité municipale vient de solliciter et obtenir des fonds de l'Administration supérieure, est destiné à rendre d'éminents services à la population ouvrière du pays.

# OEUVRES DE CHARITÉ

1° Outre les ressources du Bureau de Bienfaisance, qui peut répandre chaque année des secours abondants, la classe pauvre trouve encore à Sceaux de nombreux soulagements dans la libéralité des familles riches.

Des distributions de pain, de bois, de viande, des dons en vêtements, en argent apportent aux indigents de prétieux adoucissements à leurs souffrances. L'on peut dire que la bienfaisance et la charité sont héréditaires dans les familles riches du pays; les familles ont changé, les sentiments généreux sont restés.

Une pieuse pensée a inspiré depuis quelques années un nouveau mode de soulagement pour les infortunés.

Sous le nom d'Œuvre des Dames de la Miséricorde, une pieuse Association s'est formée entre les Dames riches du pays, dans le but de procurer aux malades ou vieillards infirmes les objets de 1° nécessité.

La souscription établie entre les Dames associées, de 12h pour minimum, a déjà procuré à l'œuvre un mobilier assez nombreux, composé de matelas, lits de sangles, traversins, oreillers, couvertures, draps de lit....

Tout ce matériel est confié à la garde des sœurs St André, chargées par l'œuvre de prêter aux malades et infirmes, et saire blanchir le linge autant que besoin.

M<sup>me</sup> la Duchesse de Trévise est la Présidente de l'œuvre; M<sup>r</sup> le Curé en est le Directeur; c'est au presbitère qu'ont lieu les assemblées, et chez M<sup>r</sup> le Curé que sont déposés les fonds provenant des souscriptions annuelles.

#### INVENTAIRE

du linge de l'œuvre de la miséricorde pour l'année 1847.

- 6 Matelas
- 4 Oreillers
- 5 Traversins
- 3 Lits de sangle

(Euvre des Dames de la Miséricorde.

- 15 Couvertures en coton
- 2 idem petites
- 6 Couvertures en laine
- 20 Draps
  - 6 idem usés
- 5 Chemises d'homme en toile
- 12 idem en coton
- 4 idem usées
- 26 Chemises de femme en toile
- 42 idem en coton
- 10 Taies d'oreiller en coton
  - 1 Mètre coutil
- 2 Camisoles en coton

17 juin 1847.

#### Charité dans les temps anciens

On voit d'après une expédition d'Arêté de Compte relative au bureau de charité (Archiv. de la Fabriq' cotte 6) que le Curé de la Paroisse était le 1er Administrateur du bien des pauvres jusqu'en 1790; à cette époque a lieu une assemblée à l'effet de recevoir le compte que rend Mr J. Bte de Fraissy de sa gestion exercée pendant 40 années.

Une pièce imprimée (cotte 3) porte pour titre :

Précis du compte rendu par Mr J. Bte de Fraissy, Curé de Sceaux-Penthièvre, de l'administration et des revenus des pauvres.

Précis de 1790.

A Messieurs les Administrateurs actuels, nommés par la dite compte par Paroisse, qui ont réglé et arrêté le dit compte par les Délibérations prises au Bureau, les 30 juillet et 25 août 1790.

On lit au commencement:

Le sieur Curé, après un exercice de 40 ans, une continuelle application aux devoirs du Ministère, l'approbation de deux Prélats, et ses soins continuels, sous les yeux d'une grande Princesse et de deux Princes du sang, pour soulager les indigents, ne pouvait pas s'attendre qu'à la fin de sa carrière, il aurait la douleur de voir que quelques odieuses inculpations pourraient jetter des nuages sur son Administration. Mais soutenu par le témoignage de sa conscience, il se doit à lui-même, à son Ministère, à ses respectables Paroissiens, à ses confrères et à ses amis, la justification la plus entière.

Les détails minutieux de ce compte rendu par Mr de Fraissy, l'expédition de l'arêté signé des Membres du bureau, et un compte dressé par Mr Desgranges, adressé à Messieurs de la Municipalité, établissent les recettes et dépenses effectuées par M<sup>r</sup> le Curé, comme il suit :

#### État des Recettes.

Le revenu de la Charité jusqu'en 1775 ne co	nsistait qu'en
plusieurs parties de rentes sur le Roi ou sur plus	ieurs particu-
liers faisant un objet de	377h 9s
Depuis 1775 le revenu a augmenté:	
1° de la fondation de feu M' le Comte d'Eu.	400
2º fondation de Mr de Lovencourt	1674 4
Total annuel	2451h 13s
A ce revenu fixe il faut ajouter:	
du duc de Penthièvre, par an	400
recettes manuelles évaluées à	400

la recette au maximum..... 3251h 13s

D'après le compte de Mi Desgranges, la recette	seran	mon-
tée à	3262h	178 4d
la dépense, d'après les détails donnés, à	3510h	
Il s'anguit que les charités appuelles que le c	lit Sr C	nré a

En sorte, continue le mémoire de Mr Desgranges, que depuis 40 ans qu'il est Curé, ayant préféré les pauvres de sa Paroisse à son existence personnelle, il a vécu dans la gêne; et le tableau sincère de la recette et de la dépense qu'il ne craint pas de soumettre à un examen scrupuleux et recherché, prouve évidemment qu'il a partagé son modique revenu avec ses Pauvres, et que depuis qu'il est Curé ses charités personnelles ayant fait un objet chaque année jusqu'en 1780 de la somme de 2232h 11s et depuis 1780 de celle de 247h 2s 8d, ses charités personnelles se montent, pendant ses 40 ans de Curé à soixante neuf mille quatre cents quarante sept livres, dix-huit sols, six deniers.

Le tout non compris les 180<sup>h</sup> qu'il a fourni pour acheter un contrat de rente de 25<sup>h</sup> au lieu de 11<sup>h</sup> 13<sup>s</sup> dont il est ci-devant question; non compris la moitié des frais du concordat et arêt d'homologation de la fondation de M<sup>r</sup> de Champeron, dont la moitié suivant l'art. 7 est restée à la charge de la communauté; et enfin non compris encore le vin, confiture et autres consommations qu'il envoyait aux pauvres malades chaque année suivant leurs besoins.

Balance de recettes et dépenses du compte rendu par Mr J. Bte de Fraissy. Et il est dit dans l'expédition de l'Arêté :

Vérification par le Bureau, des dépenses. « Le Bureau, désirant s'éclaircir sur tous les objets du dit Compte qui concernent les fournisseurs, les a mandés les uns après les autres pour les entendre, et étant comparus, le Bureau a reçu séparément les déclarations, d'après lesquelles il est demeuré pour certain que le dit s<sup>r</sup> Curé a porté chaque article de sa dépense concernant les fournisseurs à plus bas prix que ce qu'il a payé. »

1 "/ "		
Au boulanger,	par an	2000
viande	id	800
Marchand de sabots,	id	200
Drogues	id	72
vin	id	72
Charités manuelles	id	400
Habits, couvertures, loyers,	id	400
bois, fagots	id	100

Total par an... 4044

Les pièces relatives aux documents que nous venons de donner sont au nombre de 3 (cottes 3 et 6).

1º Une pièce imprimée, intitulée Précis du compte rendu par M<sup>r</sup> J. B<sup>1</sup>e de Fraissy — 1790 cotte 3

2º Compte depuis le 21 octbre 1791

3° Compte rendu par M' de Fraissy et décharge à lui faite par acte dressé par M' Desgranges en faveur de M' J. Bte de Fraissy, *Doyen rural*, Curé de la Paroisse (18 germ. an 2), 1790 vieux style (1).

<sup>(1)</sup> Le 18 germinal an II correspondrait au 8 avril 1794.

# ARCHIVES

1º Les Archives de la Fabrique de Sceaux renferment une grande quantité de pièces, la plupart très anciennes, à l'aide desquelles on peut avoir des notions exactes sur les différentes branches de l'Administration paroissiale, tant ancienne que moderne.

Aperçu des pièces composant les Archives de la Fabrique

- Archives de 1). Grand nombre de titres sur parchemin, pour cause de la Fabrique, rentes et Donations en faveur de la Fabriq'; les plus anciens remontent à 1354. Ils sont divisés par cottes, comme on le verra ci-après.
  - 2). Un registre de comptes-rendus ; il commence en 1711, va sans interruption jusqu'en 1789 reprend en 1795 à 1810.
  - 3). Un registre de délibérations, depuis 1772 jusqu'en l'an 4 de la Liberté (10 avril 1792), et de 1805 à l'époque actuelle.
  - 4). Plusieurs Ordonnances royales relatives à des Donations; des contrats de ventes; copies de testaments...
  - 5). Des inventaires anciens et modernes; Budgets; des Tarifs de différentes époques.
  - o). Tous les titres et actes de ventes de la maison du presbitère donné à la Fabriq' en 1838 et copie du Testam' du Donateur.
    - 7). Des mandements ; la collection depuis 1840 au complet.
    - 8). Des quittances de différentes dates.
  - 9). Des copies de plusieurs pièces administratives, levées aux Archives du Royaume.
  - 10). Une copie du Procès verbal relatif à la relique de S<sup>1</sup> Mammès, faite sur l'authentiq' renfermé dans la châsse, lors de l'ouverture qui en a été faite au secrétariat de l'Archevêché en 1847 copie collationnée et légalisée.

Toutes ces pièces sont classées par ordre, dans une armoire ad hoc, dans le cabinet de M<sup>r</sup> le Curé.

L'on remarquera dans l'exposé qui va suivre que les cottes indiquées ne se suivent pas sans interruption; l'on aura l'explication de l'omission, si l'on se rappelle ce qui est dit Progr. 5°, où l'on rapporte que les titres trouvés dans les coffres de la ci-

devant Fabriq en 1794 ont été mis dans un sac pour être portés au Directoire (18 germ. an 2).

# Titres conservés dans les Archives de la Fabriq' de Sceaux.

Cotte 1º. 7 pièces - années 1628-1726-1833

Archiv' de la Fabriq' Détail des pièces.

1) pièces relatives à l'érection d'une Confrérie du rosaire, 6 pièces dont 3 sur parchemin (1628).

2) Procès verbaux pour la reliq' de S<sup>t</sup> Mammès (1726), copie collationnée sur l'original en 1847, contenant : Procès verbal du Chapitre de Langres qui accorde des reliques de S<sup>t</sup> Mammès à la demande de M<sup>r</sup> le Duc du Maine, qui en veut faire présent à l'Église de Sceaux sa paroisse... 26 juill. 1726;

Autorisation de Mgr le Cardinal de Noailles, Archev' de Paris, de faire la Translation des reliques de S<sup>t</sup> Mammès de la Chapelle du château, où elles sont déposées, à l'Église paroissiale, 22 sept<sup>bre</sup> 1726;

Procès-verbal de cette Translation rédigé par M<sup>r</sup> Baudouin Curé, avec la signature du Duc et de la Duchesse du Maine... Dim. 22 sept<sup>bre</sup> 1726.

Cotte 2º. 4 piêces - 10 avril 1786

relatives à la vente d'une maison sise à Sceaux, par le S<sup>r</sup> et D<sup>ne</sup> Holiande, au profit de l'Œuvre et Fabriq' de l'Église de S<sup>t</sup> J. Bapt<sup>e</sup> de Sceaux p<sup>r</sup> le logement des Vicaires, maison tenant du côté du couchant à la maison du S<sup>r</sup> Bigot, de l'autre côté au S<sup>r</sup> Champin, vendue 8450<sup>h</sup>, ancienne maison Montchaussée ayant pour enseigne S<sup>t</sup> Joseph.

Cotte 3e. 2 pièces — 1790 (réunie à la cotte 6)

- 1). Imprimé. Précis du compte rendu par Mr Jean-Bapte de Fraissy, de l'Administration des revenus des pauvres (1790).
  - 2) Compte depuis le 21 octobre 1791.

Cette cotte est liée avec la 6°, qui a rapport au même sujet.

Cotte 4e. 1 pièce

Adjudications à  $M^{\rm r}$  Lefebvre sur la vente poursuivie par les héritiers de Foissy :

- 1) de 40 perches de terre à Sceaux moyenn<sup>t</sup>...... 1050<sup>h</sup>

Cotte 5°. 1 pièce -- 10 germ, an 2 de la Républ.

Procès verbal des Membres de la Commune de Sceaux portant arrêté d'un compte de Fabriq' rendu par J. Bapte Maufra, Rece-

veur, et contenant note des loyets et arérages de rentes échues ainsi que des dettes passives.

Cotte 6°. 2 pièces (la cotte 3 y est adjointe)

1) Compte rendu de la Charité par M<sup>r</sup> de Fraissy Curé de Sceaux, et décharge à lui faite par acte dressé par M<sup>r</sup> Desgranges en faveur de M<sup>r</sup> J. Bapt<sup>e</sup> De Fraissy, Doyen rural, Curé de la Paroisse de S<sup>t</sup> Jean B<sup>to</sup> de Sceaux-Penthièvre, 18 germ. an 2 de la Républ. une et indivisible (1790 vieux stile) (1).

Lacune pour les cottes 7-8-9-10

Voir ci-après les cottes qui manquent ici et indiquées comme faisant partie des pièces conservées aux Archives du Royaume.

Cotte 11e. 12 pièces

Anciens baux à rentes: années 1354-1450-1467-1485-1492-1501-1519-1542-1622.

Cotte 12º. 164 pièces

Anciens titres constitutifs de rentes perpétuelles en faveur de l'Église et Fabriq' de Sceaux pour cause de fondation pendant les 15°-16°-17° et 18° siècles.

La plus ancienne pièce est de 1475, la plus récente de 1758.

Cotte 13°. 177 pièces

Titres de rentes en faveur de la Fabriq' de Sceaux, depuis 1476 jusqu'en 1570.

Cotte 18e. pièce unique - 2 janve 1740

Vente par M<sup>r</sup> G. L. Baudouin, Curé de Sceaux, à Jean Mouffle, d'un quartier de terre, terrier de Sceaux, lieu dit les Groseillers, moyennant 500h restées ez mains du dit acquéreur, à la charge d'intérêt jusqu'à l'emploi des fonds.

Cotte 19e. 14 pièces

de 1592 à 1723 et 1837, savoir:

Donations et constitutions de rentes perpétuelles à cause de Fondations, 8 pièces sur Parchemin;

Tableau des anciennes fondations (1774);

Donation de 500h de rente, par M<sup>me</sup> la Vic<sup>sse</sup> de Doudeauville pour 2 Messes par semaine à Aulnay (1827);

Copie du Testament de Mr Phpe Mercier (1837), donateur du Presbitère, pièce communiquée par Mr Maufra, Notaire.

Toutes les pièces ci-dessus se trouvent cottées et rangées par ordre, dans une armoire ad hoc au cabinet de M<sup>r</sup> le Curé (2).

(1) Il ne peut s'agir que de 1794, style grégorien.

(2) Variante de l'exemplaire Garnon, p. 77-8, après la cotte 19.

Les pièces ci-dessus désignées ont été remises par ordre de Numéros et de Cottes en 1846; elles paraissaient avoir été négligées et mêlées depuis longtemps; maintenant elles se trouvent classées dans un casier ad hoc et

#### Pièces diverses détachées

Ces pièces sont renfermées dans un carton à part.

1) Un paquet contenant plusieurs Règlements, Bulletins de Lois, Décrets, Ordonnances, sous l'Empire, relatifs à l'Institution des Fabrig' et au Casuel des Paroisses de la Banlieue.

2) Une liasse de papiers imprimés se composant de un paquet de 8 pièces : commissions pour visiter des chapelles domestiques données à Mr de Fraissy, Curé de Sceaux, Promoteur rural, Doyen rural, de 1757 à 1786. Ces pièces m'ont été données par Mr Maufra, Notaire à Sceaux (1847).

3) Un paquet contenant plusieurs pièces imprimées, Ordonnance de Police sous Mr de Penthièvre, Sentence de Nos Seigneurs les Maitres des Requêtes en date du 16 septbre 1773 (relative à la Charité);

Acte de Société des Amis de la constitution républicaine de Sceaux l'Unité, District de l'Égalité;

Affiche de vente du cimetière de la rue du petit chemin (Pièces données par Mr Maufra, Notaire).

4) Sous une enveloppe:

Plusieurs ordonnances royales, pour le legs de Vve Lefebvre, pour la Donation du Presbitère, Mémoire de Tuby pour le groupe de St Jean, lettre du Ministre qui l'accorde à l'Eglise de Sceaux;

Plusieurs lettres de la S. Préfecture;

Bail Tétard, Traité avec l'Administration des Pompes funèbres, id. pour l'accord de l'orgue.

5) Un Paquet contenant plusieurs inventaires, dont le plus

ancien est de 1777.

6) Des fragments registres anciens relatifs à la Charité, comptes rendus des recettes et dépenses par la Sœur J. Feret, Sœur servante des Pauvres de la Charité établie dans la Paroisse de Sceaux en présence de Mssire Joseph Fontaine Curé de la dite Paroisse (1701).

renfermées par liasses dans des cartons qui portent le Numéro de la Cotte et les années des distérents titres.

On a vu plus haut (progr. 5e) que toutes ces pièces contenues dans les coffres de la fabrique durent être portées au Directoire, conformément au décret du 13 Frimaire qui déclare propriété nationale tout l'actif affecté aux ci-devant Fabriques et à l'acquit des fondations; d'après cela on peut être surpris de les retrouver dans les Archives de la Fabrique. Elles n'en sont que plus précieuses et cela seul engage à les conserver avec soin.

D'après le travail et les recherches auxquels je me suis livré, je suis assuré qu'en réunissant tout ce que la fabrique de Sceaux possède (et c'est la plus grande part) avec ce qui existe aux Archives du Royaume, on a au complet tous les titres anciens qui intéressaient et que possédait la Fabrique de Sceaux. L'analyse que j'en fais dans ce Programme confirme ce fait.

Archives du Royaume pièces relatives à Sceaux.

Des Archives du Royaume carton S 3586

Section Do-

maniale administra-

tive.

Titres et Pièces relatives à la Paroisse de Sceaux, que l'on trouve au dépôt des Archives du Royaume (1).

Sur la demande faite par moi (1847) à l'hôtel des Archives du Royaume, un carton rempli de pièces relatives à l'Administration Paroissiale fut mis à ma disposition; j'ai pris connaissance de tout ce qui m'a été présenté, et tiré copie des pièces les plus intéressantes et qui manquaient pour la collection des Archives de la Fabrique.

Les Archives possèdent aussi la Collection des Registres Capit. de Notre-Dame, comme nous l'avons dit progr. 9°.

Les Cottes commencent à la 8°. D'après une note écrite en tête :

Les 7 premières Cottes sont au Département de la Seine, Récépissé N° 1239. Elles sont relatives à la vente de la maison Hollande, devant servir de logement aux Vicaires de la Paroisse... (voir plus haut cotte 2).

Cotte 8. 7 pièces

Anciens titres de propriété de la maison du Vicariat de l'Église de Sceaux, dont les titres d'acquisition par la Fabrique forment la Cotte 2 du présent inventaire (voir aux Arch. de la Fabriq' Cotte 2).

Les papiers dont il s'agit ci-dessus ont été remis au département pour la liquidation des dettes passives après inventaire, attendu que par le contrat il est dit qu'une somme de 660h faisant partie du prix de l'acquisition ne sera payable qu'après l'ouverture du Douaire de Me Louise Robert épouse de J. L. Hollande vendeur.

Cotte 9°. 23 pièces

Anciens titres de propriété d'héritages, donnés à la Fabrique de Sceaux, à cause de Fondations, années 1501 à 1649.

(1) Variante de l'exemplaire Maufra, p. 78.

Titres et pièces relatives à la Paroisse de Sceaux, conservées au dépôt des Archives du Royaume, rue de Paradis à Paris.

Dans le but d'obtenir tous les documents qui pouvaient être de quelque intérêt pour les Curés mes successeurs, je me suis rendu à l'hôtel Soubise et ai pris note ou copie de toutes les pièces mises à ma disposition.

Il y a un carton entier plein de pièces relatives à la paroisse de Sceaux; de plus on peut consulter les registres des délibérations du chapitre de Notre-Dame de Paris, dont relevait la Cure de Sceaux; le plus ancien de ces registres remonte à 1326 et continue jusqu'en 1352; l'Écriture est nette, mais très difficile à déchiffrer pour ceux qui n'ont pas l'habitude de l'Écriture du xive siècle.

Cotte 10e. 19 pièces

Échanges, années 1536, 22 oct. - 1634, 28 mars.

Cotte 14e. 7 pièces

Depuis 1620 à 1688.

Une note sur la couverture porte :

Les cottes 11-12 et 13 sont à la Régie, récépissé Nº 3317.

(On retrouve ces cottes dans les Arch. de la Fabriq').

Cotte 15e. pièce unique

10 novbre 1778 — sous M. le Duc de Penthièvre.

Déclaration devant J. Cicille, Notaire, commis pour la confection du papier terrier de la Baronnie de Sceaux et dépendances, appartenant à très haut, très puiss<sup>t</sup>, très excellent Prince, Mgr Louis, Jean, Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre.

C'est le détail de tous les biens en terre, appartenant à la Fabrique, avec leur étendue, emplacement.

J'ai levé une copie de cette pièce, pour la déposer dans les Archiv. de la Fabrique.

Cotte 16e. 28 pièces

Contenant baux à ferme de la Fabriq' - années 1712 à 1743.

Cotte 17°. 40 pièces

Baux à ferme de la Cure, du 24 janver 1662 au 14 mars 1748.

Cotte 18e et 19e

Sont à la Régie; récépissé Nº 3317.

Ces deux cottes se trouvent dans les Archiv. de la Fabriq'.

Cotte 20°. Elle manque

Cotte 21e. 11 pièces

Testaments et Donations de sommes fixes pour fondations, du 5 x<sup>bre</sup> 1641 au 20 sept<sup>bre</sup> 1691.

Cotte 22º et suivantes manquent

Cotte 39°. 6 pièces

Donations et délivrances de legs faites à la Fabriq'de Sceaux, du 24 févrer 1501 au 9 juin 1547.

Cotte 40°. 6 pièces

Baux à rente, faits par la Fabriq' de Sceaux, du 25 janv<sup>r</sup> 1453 à 1598.

Bail à loyer fait par la Fabriq' 1551.

Cotte 41°. 3 pièces

Titres nouveaux passés à la Fabrique de Sceaux; Ancien état de rentes dues à la Fabrique, années 1499 et 1516.

1.'on trouve aux Archiv. du Royaume j'ai eu à ma disposition aux Archiv' du Royaume beauceup d'autres pièces, extraites des Registres de Délibérations du Chapitre de Notre-Dame.

Entr'autres pièces intéressantes, celle relative à le nomi-

nation des Curés de Sceaux depuis 1349 - on la trouve transcrite textuellement au Progr. 9e.

Une autre feuille contient l'acte de transaction entre le Chapitre et Mr G. L. Baudouin Curé pour son Gros (on la trouve également Progr. 9°) 20 xbre 1717. (Reg. 97 pag. 471).

Une autre est relative à la députation du Chapitre auprès du Duc du Maine et la Transaction faite entr'eux par rapport à la Dixme, à cause des héritages renfermés dans le Parc de Sceaux.

3 sept. 1731. - Reg. 107 pag. 217.

Une autre feuille copiée aussi Progr. 9e contenant trois actes en latin ayant pour titre : Ecclesiae reparationes 1746-1757-1750.

Et une qui porte en titre: Decimae - 12 novbre 1751.

### 20° PROGRAMME

# RELIQUES

St Mammes.

L'Église de Sceaux possède une petite portion des reliques Reliques de de St Mammès, renfermée dans une châsse de bois doré, assez richement sculptée. Cette châsse, par sa forme et ses ornements, paraît remonter à l'époque où la Paroisse reçut les reliques du Saint, 1726.

Les scellés ont été renouvellés dernièrement (1847) à l'Archevêché, lors de l'ouverture de la Châsse pour cause de répa-

ration des coussins à l'intérieur.

Sous la Châsse se trouve une note écrite de la main du secrétaire de l'Archevêché, et fixée par quatre sceaux de Mgr Affre;

elle porte:

On a placé dans l'intérieur, sous le coussin, les Authentiques de la Relique, et le Procès-verbal de la Restauration de la Châsse en 1827, Mr l'abbé Jean Simon Mabire étant Curé de la Ville de Sceaux, et Mr François Louis Ottin Vicaire; cette châsse avait été sauvée des flammes le 30 novbre 1793 par Mr J. Maufra.

Au mois de février 1847, la châsse de St Mammès a été portée Ouverture de au Secrétariat de l'Archevêché de Paris, et ouverte en présence la Châsse de Mr le Secrétaire et de Mr Cauvin Curé de Sceaux; l'authenen 1847.

tique (parchemin) a été trouvé sous le coussin qui supportait la relique, copie a été dressée de ce Procès-verbal par les soins de Mr le Curé et collationnée par Mr le Secrétaire, la signature de Mr le Curé légalisée, et cette copie déposée aux Archiv' de la Fabriq' (Cotte 1º Nº 2).

On y lit:

Procès-verbal de la reliq de

Le vingt sixième jour du mois de juillet mil sept cents vingt six... le Chapitre de l'Église de Langres... sur la demande St Mammes. faite par Mr l'Archidiacre, de la part de Mgr de Pardaillan de Gondrin d'Antin, notre illustre Évesque, à la Compagnie dépositaire des reliques de l'Église de Langres, de quelque portion des Reliques du grand Martyr St Mammès, notre bienheureux Patron, pour satisfaire à la piété et dévotion de S. A. S. Mgr le Duc du Maine, qui en veut faire présent à l'Église de Sceaux sa paroisse, qui est sous l'invocation de St Mammès... on a tiré du trésor de cette Église... un reliquaire de vermeil doré... duquel ouverture a été faite par Mgr l'Évesque qui en a tiré un ossement, le dessus duquel était emboeté dans une autre petite châsse aussi de vermeil doré... laquelle relique en l'état cidessus a été mise au trésor de la dite Église par Regnaud Évesque de Langres l'an 1075, qui l'avait apportée de Constanti-La relique de nople, l'ayant obtenue de l'Empereur Alexis Comnène, qui la St Mammès apportée de gardait très prétieusement dans son oratoire (1)... duquel osse-Constantino- ment on a scié de la partie supérieure cette présente portion...

en 1075.

Suivent les signatures de l'Evesque et des Chanoines présents à la cérémonie.

Sur le même parchemin se trouvent :

1) Permission écrite de la main de Mgr le Cardinal de Noailles Archevêq' de Paris, pour la translation de la relique, de la Chapelle du Château en l'Église paroissiale de Sceaux;

2) Procès-verbal de la dite translation, dressé par Mr G. L. Baudouin Curé de Sceaux, revêtu de la signature du Duc du Maine, de la Duchesse, de la sœur du Duc du Maine, etc.

(Voir aux Arch. de la Fabriq' cotte 1).

<sup>(1)</sup> Nous avons déjà noté qu'Alexis Comnène ne fut empereur qu'à partir de 1081.

# MOBILIER DE L'ÉGLISE

Ce Programme n'est point un simple Inventaire de tous les objets appartenant à la Fabriq'; il contient des articles détaillés sur les objets les plus remarquables et dont on a parlé que très abbréviativement dans les Programmes précédents où il en était fait mention.

On ne trouvera rien ici sur les Vitreaux, parce qu'ils ont été décrits aux Progr. 2º et 9º.

La sacristie avec ses tables et antiques armoires, armoire de sûreté et coffre fort se trouvent décrits au 2º Progr. à la fin.

#### MOBLIER DU CHŒUR

Groupe

Le 1er objet qui frappe la vue, le plus beau et de la plus de St Jean. grande valeur, c'est le groupe en marbre blanc placé dans une niche au dessus du Maitre-autel, représentant le baptême de N. Seigneur par S' Jean (voir la description, les détails qui le concernent au progr. 1er).

Ce groupe, comme nous l'avons dit, exécuté par Tuby, sur les dessins de Lebrun, et placé d'abord dans la chapelle du Duc du Maine, fut porté au Musée des petits Augustins pendant la Révolution et rendu à la Paroisse sur la demande des habitants (voir Progr. 1).

#### MAITRE-AUTEL ET TABERNACLE

Maitre-autel en 1788.

Placé en bas de la niche dans laquelle est placé le beau groupe et tabernacle de St Jean, le maitre-autel paraît en être comme le piédestal et est digne sous tous les rapports d'accompagner l'œuvre de Tuby

> C'est un beau sarcophage de plus de 3 mètres de long en marbre blanc veiné, avec moulure de bleu de turquin, et appuyé sur un fond en écume de mer. Il est surmonté de 2 gradins en marbre blanc; tout le rétable est en marbre bien assorti, quoique d'une autre espèce.

> Le tabernacle, de grande dimension, en marbre blanc à pans coupés; porte de bronze dorée, qui a été donnée, il y a quelques années, par Mr Lafontaine, Propriétaire à Sceaux, ancien fabriquant de bronzes à Paris.

Le maitreautel acheté en 1788.

Ce bel autel fut fait en 1788, comme l'atteste le compte-rendu de la Fabriq' (séance du 21 novbre 1790) Reg. page 403 (ou

encore reg. des délibér. page 17).

D'après ce compte-rendu les ouvrages de marbrerie ont coûté 3106h payé au Sr Vossy; de plus, payé au Sr Jacques de la Manuf. de Bourg la Reine 400h pour les ouvrages de sculpture qu'il a fait au maitre-autel, suivant quittance du 21 avril 1790.

Le Duc de Penthièvre contribua à cette belle acquisition pour

Penthièvre la somme de deux mille francs. contribue

L'autel de marbre a dû remplacer un autel en bois, puisque l'on lit au Reg. des délib. page 14 verso : 8 août 1784.

L'ancien maitre-autel

Le Duc de

pour 2000 h

L'assemblée vote parmi les réparations urgentes celle du Rétaétait en bois. ble, de l'autel du chœur en menuiserie avec les gradins, tabernacle et marches, la peinture de tous les bois en différents marbres, la partie de la niche suivant leurs effets, quelques petites dorures et sculptures sur le tabernacle et sur le rétable de l'autel.

En haut de la niche, au-dessus de la statue, le St Esprit paraît descendre sur Notre Seigneur. De chaque côté, des cherubins accompagnent le St Esprit. Ces figures d'anges sont en plâtre et moulées par M. Mrs Julien et Jacques, alors Directeurs de la Manufact. de fayence et porcelaine à Sceaux.

Le marche pied posé sur une se marche est une belle dalle de marbre Ste Anne, d'un seul morceau, portant environ 10 pieds sur 4 de large.

# Crédence du chœur et sièges du sanctuaire

Crédence du chœur.

A droite de l'autel et appliquée sur la fausse porte faisant parallèle à la porte d'entrée de la sacristie, est un charmant petit meuble, style de Louis XV : c'est une crédence en bois sculpté, peint et doré; elle a été donnée en 1846 par Mlle Chefdhomme.

Fauteuil et sièges des D. et s.-Diacre.

Le fauteuil de célébrant et les deux sièges de Diacre et s-Diacre, bois doré et velours cramoisi, très riches, donnés par Mme la Duchesse de Trévise, il y a peu d'années.

#### STALLES

Les stalles, préservées pendant la révolution, remontent selon toute probabilité à l'année 1756.

On lit en effet : (Reg. des comptes pag. 235)

Aujourd'hui Dim. 5 xbre 1756... se sont assemblés les Srs 1756 venant Curé, Margliers... à l'effet de délibérer sur l'emplacement des stalles et des lambris provenant de la démolition du chœur de St Germ. St Germain l'Auxerrois, achetés par le Sr Curé (Mr de Fraissy) l'Auxerr. du consentement de M. Mrs les...

Ces stalles allaient être ainsi que les lambris enlevés en 93; Les stalles et

boiseries sau- Mr Desgranges s'y opposa, alléguant que tout ce qui est fixé et par Mr Des- cloué suit l'immeuble; on plaida contre le Président du District granges. de Bourg l'Égalité; le jugement sut favorable à Mr Desgranges, et les stalles conservées.

6 stalles sup-1837.

En 1837, 2 avril, d'après un Arêté du Conseil de Fabriq' et venducs en (Reg. des Délib.) six stalles furent supprimées, comme obstruant la vue du Maitre-autel, et remplacées par une grille. Les 6 stalles furent vendues 200h.

#### GRILLE DE L'ENTRÉE DU CHŒUR.

Grille du chœur.

La Grille avec ses dalles, et le prie-Dieu régnant le long des stalles de chaque côté coûtèrent 600h tout compris.

Grille de la chapelle des fonts.

Grille des fonts.

La grille de la chapelle des fonts, faite sur le modèle de celle du chœur, a été posée en 1837. Elle pèse 147k, vendus à raison de 1h 50; tout compris avec les accessoires elle a coûté 240 a (d'après la facture).

Marbre en forme de pyramide du chœur.

Aux pillers du chœur de droite et gauche près la petite grille latérale on voit un ornement en marbre, formant pyramide et aux 2 pillers surmonté d'une urne; ce sont les mausolées des Princes, au milieu desquels étaient une inscription sur une plaque de bronze.

#### BANC D'ŒUVRE ET CHAIRE.

Chaire en Le Banc-d'œuvre existait avant la Révolution; il est d'un bon 1817 Ban-d'œuvre style, mais avance un peu trop dans le milieu de la Nef. La ancien. chaire est moderne, simple mais convenable; elle a été donnée par les Paroissiens (Reg. des Délib. séance 16 xbre 1817).

#### CONFESSIONNAUX.

2 confessionnaux.

Il y a deux confessionnaux placés dans les deux Nefs latérales vis à vis l'un de l'autre; l'un des deux, d'après une quittance conservée aux Archiv' de la Fabriq', a été acheté par Mr Maufra pour l'Église, au prix de 170h en 1826.

#### CHAPELLE DE LA Ste VIERGE.

L'autel de la Ste Vierge et qui le décore.

Un des objets d'art les plus remarquables de l'Eglise, et qui le médaillon peut être placé après le groupe du Maitre-autel, c'est le médaillon qui orne le devant de l'autel de la Chapelle de la Ste Vierge, gratieuse composition en beau marbre de Carare due au ciseau de Corsevox; on l'assure du moins, et il en est digne.

Cet autel de marbre, divisé en trois pannaux, en marbre rougeâtre avec des moulures en marbre blanc, est l'ancien autel de la Chapelle de Laurette, dans le jardin des Sulpitiens à Issy.

Documents

La chapelle dont il s'agit, et l'autel, avaient été exécutés par sur cet autel. l'ordre de Mr Tronson, l'un des premiers Supérieurs généraux du Séminaire de St Sulpice.

Le médaillon placé sur le devant de l'autel fut fait d'après une statue de la Ste Vierge, par Buistel, placée par l'ordre de Mr Ollier, 1er Supérieur de St Sulpice, à la façade du bâtiment du Séminaire de Paris, au fond de la cour vis à vis la porte d'entrée.

L'autel acheté par Mr Martinant de Préneuf.

Dans la pensée de Mr Ollier, l'enfant Jésus, couronnant la de Laurette Ste Vierge, l'institue par là Reine Régente du Séminaire.

La propriété des Sulpitiens, devenue propriété nationale en 93, fut vendue; l'acquéreur revendit à un marchand de Paris l'autel de marbre, que M' Martinant de Préneuf acheta pour l'Église de Sceaux, aux frais de la Confrérie, qui fit faire le marche pied en marbre qui l'accompagne.

En 1811 Mr Emery, Supérieur de St Sulpice, ayant racheté l'ancienne propriété d'Issy, voulut y placer l'autel; il fit des propositions à ce sujet à MMrs les Marguill. de Sceaux, mais les conditions posées par ceux-ci ayant paru excessives, le vénérable Supérieur renonça à son projet et se contenta de faire exécuter une copie pour placer dans la chapelle de Laurette qui subsiste encore.

Dallage du sanctuaire et balustrade en fer. -1844.

Le dallage du sanctuaire et la grille à main courante qui en fait la cloture ont été exécutés aux frais de la Confrérie par les soins de Mr Cauvin Cure, en 1844. Ces divers travaux ont coûté près de 600h.

Les bancs de la chapelle. 1843.

Les 10 bancs en chêne placés dans la Nef de la chapelle avaient été commandés peu de temps avant et furent payés par la Confrérie en 1844.

Les 2 crédences de la chapelle 1845.

Les deux crédences placées dans le sanctuaire de la Chapelle, de chaque côté de l'autel, ont été exécutées aux frais de la Confrérie en 1845; elles ont coûté 200h.

Tout le mobilier de la chapelle, consistant en chandeliers, candélabres, vases de porcelaine, nappes garnies, bannières, etc... est inscrit sur un inventaire à part et sur le registre de la Confrérie.

# CHAPELLE DES FONDS.

Bas-relief

On y remarque un beau morceau de sculpture en bois de remarquatie chêne, joli bas-relief à sujets allégoriques, qui vient, selon toute des Fonds. probabilité, de l'ancien Château; il est placé au-dessus de l'autel. Les fonds sont en marbre, mais la base et le couvercle demanderaient réparation. Pour la grille, voir ci-dessus.

Autel du Sépulchre; Buffet d'Orgues et Tribune. (Extrait du Reg. de compt. de la Fabriq' page 281).

Autel du Sépulchre

Nous soussignés, Marguilliers en charge, et anciens, assem-Buffet d'Or- blés aujourd'hui dim. 25 octbre 1767, après avoir entendu la gues Tribune lecture du marché du 22 de ce mois, fait de l'Orgue et de ses dépendances avec Mr le Prieur de l'Église Ste Catherine (de Paris), moyennant deux mille quatre cents livres, et de l'autel du Sépulchre moyennant deux cents livres payables en quatre termes, de chacun six cents cinquante livres, le premier à Pâques prochain, les trois autres de six mois en six mois, avons approuvé et ratifié le dit marché...

de Fraissy Curé.

L'Église Ste Catherine, dont il est fait mention ci-dessus, était située sur l'emplacement formant aujourd'hui le Marché de Ste Catherine, près la rue St Antoine.

On lisait sur le portail.

« A la prière des sergents d'armes, Monsieur St Loys tonda cette Église, et y mist la 1º pierre. Ce fut pour la joie de la Vittoire qui sust au pont de Bouvines, l'an 1214...

En 1767, le Roi ordonna par lettres patentes que les Religieux de Ste Catherine feraient en son nom l'acquisition de l'Église, terrain et dépendances, formant ci devant la maison professe des Jésuites.

(Dictre des rues de Paris, article Église Sto Catherine. - 1 vol. par F. Lazar, Paris, 1844).

# L'ORGUE SAUVÉ EN 93.

Le buffet d'orgue sau-

Un représentant du peuple passe en tournée, pour s'assurer vé en 93 de l'exécution des decrets de la representation des vé en 93 de l'exécution des decrets de la representation de l'exécution des decrets de l'exécution de l'exécution des decrets de l'exécution de l'exécut de l'exécution des décrets de la République; ce représentant, subsister encore quelques restes du Culte aboli!.. Citoven! dit-il à Desgranges, pourquoi cet Orgue n'est-il pas détruit? — Mot heureux Je m'en serais bien gardé, Citoyen représentant, répond Mr Desgranges, et nos chants patriotiques? Qui les accompagnera? Cet heureux à propos satisfait le Vandal; l'Orgue fut sauvé.

granges.

Réparation

majeure

1840.

Outre quelques réparations à diverses époques depuis le des orgues, rétablissement du Culte, l'Orgue de Sceaux en a subi une majeure et complète en 1840.

(Reg. des Délib. de la Fabriq').

L'an 1841, le dim. 3 octbre le Conseil de Fabrique a tenu sa séance légale...

<sup>(1)</sup> Crassous, Député, envoyé après le 31 mai dans les départements du Loiret, d'Eure et Loir, de l'Eure et de Seine et Oise (Georges Duval, tome 3, page 323).

M<sup>r</sup> le Curé a rendu compte des opérations qui avaient été faites, conformément à la délibération du conseil de Fabrique en date du 9 août 1840 pour la réparation des Orgues. Il est résulté de ces comptes, que les quêtes et souscriptions diverses jusqu'à ce jour ont produit la somme de 1403h, qu'il avait été accordé 1500h, qu'il y a eu de dépenses diverses pour le même objet 31h et qu'en conséquence il reste à payer cent vingt huit sr.

#### LES CLOCHES.

Les 2 cloches.

L'Église de Sceaux possède maintenant deux cloches, l'une, plus petite, placée dans la Campanille au-dessus du Portail (elle sert à sonner l'Angelus tous les jours en semaine, et aussi à la sonnerie de l'heure) (elle a été bénite en 1778 pr Mr De Fraissy Curé, et nommée Antoinette), l'autre est placée dans le clocher, nommée Elisabeth. pesant 1.335k, bénite en 1822.

# Cloches avant la Révolution.

L'Église avait en 1767 4 cloches qui pesaient

9.75	
la 1 <sup>e</sup> 2.77	8"
la 2° 1.45	58
la 3° 1.36	59
la 4 <sup>e</sup>	50

Ces 4 cloches furent fondues en 1778, d'après l'arêté de Fabriq':

(Reg. des Délib. pag. 6).

Les 4 cloches fondues et changées 1778.

Aujourd'hui 4 janvr 1778 Nous, Curé, Marguilliers, sommes unanimement convenus de la nécessité de refondre les 4 cloches de la Paroisse, cassées et discordantes; en consequence avons donné et donnons pouvoir à Mr le Curé et Marguill. en charge, de saire faire la dite resonte pour le prix et argent, clauses et conditions dont ils conviendront, lequel prix ne pourra neanmoins excéder la somme de trois mille cent livres, compris les douze cents livres que S. A. S. Mgr le Duc de Penthièvre veut bien donner.

14 mars (même Reg. page 6).

A été fait compte avec Mr Desprez Mtre Fondeur à Paris de tous les mémoires concernant la fonte des cloches,

4 600h 58
4.090
144 — 10
589 - 4
319 - 19
33
99
142 — 19

(Reg. des comptes, page 348).

An 1778. — Reçu de Monsgr le Duc de Penthièvre pour la Bénédiction 1.200h bénédiction des cloches.....

> Recu de Mr Le Normand de Mezy..... 300h (1)

Cloche cassée et refondue

(Reg. des Délib. pag. 13 verso).

15 mai 1784

La cloche dite Grosse moyenne refondue, 1784.

Le Duc de

Penthièvre contribue

pour 1200 h Mr Lenor-

mand de

Mezy 300.

Arêté par la Fabriq' que la cloche dite : Grosse moyenne, qui est cassée, serait refondue, le tout moyennant 240 livres, que M. le Curé s'est chargé personnellement de payer au Sr Desprez, aussitôt que la dite cloche sera en place.

Et le 26 juin 1784

Recu 74 livres pour 38 aunes de toile qui a servi à la bénédiction de la cloche.

(Assemblée du 8 mars 1807).

Le Conseil vote l'échange de la Cloche félée, pesant 2714 Nouvelle cloche 1807. livres, pour une nouvelle du poids de 2448.

Dépense à ce sujet.

Le prix de la nouvelle Cloche, compris la gravure d'icelle, est monté à 4330h, l'échange de la cloche cassée a été accepté pour la somme de 3958h, la Fabriq' eut ainsi à payer 372h.

Bénédiction 14 juin 1807.

Cette Cloche fut bénite le 14 juin 1807 et nommée Marie Charlotte par Mr Charles Jacques Nicolas Duchatel, Conseiller d'état, Commandant de la Légion d'honneur, Directeur genéral de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines de l'Empire, et par Mme Marie Antoinette Adèle Duchatel, née Papin, son épouse, Dame du palais de Sa Majesté l'Impérairice et Reine.

Cloche cassée, 1822.

Cette Cloche fut cassée en 1822 et remplacée par une plus forte pesant 1335k.

La nouvelle est bénite le 29 septembre 1822.

Elle fut bénite par Mr Hunot Curé de Sceaux le 29 septbre 1822, et nommée Elisabeth par M' Jean Joseph Le Roi, Député, et Dame Catherine Adélaïde Élisabeth de Boisse, Baronne de Vieilcastel, épouse de Mr le sous-Préfet.

(voir au Reg. des Délib.)

(1) N. En 1848 la petite campanille qui couvre la cloche de l'Angelus avant été reconstruite et l'ancienne remplacée par la petite ffèche qui s'y trouve maintenant, la cloche de l'Angelus fut déposée, et on put alors lire et copier l'inscription gravée dessus, et que voici :

L'an 1778 a été bénite par Messire Jean-Baptiste de Fraissy Curé de Sceaux Penthièvre, Promoteur rural, Licencié de la Faculté de Paris, et nommée par Jean-Bapte Antoine Marie Champin Écuyer fourier des logis du Roi, Lieutenant du Baillage de Sceaux, et par Dame Alexandre Jeanne Antoinette Sceileingues son épouse.

Jean Bapte Alaine Marguillier en charge Goguelaire dit Baron Bourgeois Jean Vial.

(Scance du Conseil de Fabriq' 1er janver 1843).

Arrête du

Ces différents accidents, et les dépenses occasionnées par le Fabriq' rela- renouvellement et la fonte des cloches, ont déterminé le Conseil tif à de Fabric' à renouvellement et la fonte des cloches, ont déterminé le Conseil tif à la sonnerie. de Fabriq' à prendre un arrêté en date du 21 janv. 1843, qui règle la sonnerie pour la St Vincent et enjoint aux jeunes gens de se conformer aux ordres du sonneur.

Abus anciens, par rapport à

Ces abus relatifs à la sonnerie ne sont d'ailleurs pas nouveaux; on voit qu'ils demandaient répression dans les temps anciens la sonnerie puisque l'on conserve dans les Archives de la Fabriq' une grande affiche imprimée datée de 1786, portant pour titre :

> De par Son Altesse Sérénissime Mgr le Duc de Penthièvre et Mr le Bailli de la Baronie de Sceaux et dépendances Ordonnance de police

Ordonnance de Police relative à 1786.

homologuée au parlement, par Arrêt rendu sur les conclusions la sonnerie de Mr le Procureur général, le vingt deux février mil sept cent quatre vingt six.

Défense de sonner pen-dant les orages, aux enfants de s'attrouper aux baptêmes.

Qui fait défense à toutes personnes de sonner les Cloches, qu'après en avoir prévenu M. M. les Curés, et leur en avoir déclaré les motifs, et qui en outre fait défenses de sonner les cloches pendant le temps des orages, comme aussi sait défenses aux Enfants de chaque village de s'attrouper aux baptêmes qui se font en chaque Paroisse de cette Baronie et de suivre les parrains et marraines pour les exciter à leur jeter de l'argent, le tout sous les peines y portées.

A tous ceux qui...

Suit l'Arrêt portant peine contre les contrevenants...

Ces pièces et plusieurs autres ont été données à Mr le Curé pour les Archiv' de la Fabriq' par la famille Maufra.

#### CHAPELLE ET CHÂSSE St MAMMÈS.

Chapelle St Mammès.

Nous avons déjà parlé de la Chapelle St Mammès, ancienne chapelle des Princes, au Progr. 2°.

L'ancien autel était hors de service; Madame la Duchesse de Trévise l'a fait réparer tel qu'il est, et s'occupe de plus des ornements, tels que vases, chandeliers, tapis dont la Chapelle se trouve munie.

#### LA CHÂSSE DE S' MAMMÈS.

Châsse St Mammès.

Châsse en bois sculpté et doré, à deux glaces, style de Louis XV. Elle fut sauvée des flammes le 30 novbre 1793 par Mr J. Maufra, comme l'indique une note appliquée en dessous et fixée par les sceaux de Mgr l'Archevêq' de Paris.

Elle a été restaurée et redorée en 1827 par les soins de Mr Lecomte, père de Mue la Duchesse de Trévise.

Nous avons relaté la translation des reliq' de St Mammès de Langres à Sceaux en 1726 (au 20° Progr.).

#### LUSTRES.

4 lustres dans l'Église. L'Église possède 4 lustres :

1 placé à l'entrée du chœur, donné en 1816 par Mme Lenormand.

le lustre de la chapelle St Mammès, beaucoup plus petit, restauré il y a quelques années par les soins de Mme la Denesse de

le lustre de la chapelle de la Ste Vierge, beau lustre antique acheté par Mr Cauvin et cédé à la Confrérie en 1846 au prix de

un petit lustre bien inférieur aux autres, placé maintenant dans la chapelle des Fonts, provenant de la chapelle de la Sts Vierge.

## TABLEAUX.

6 tableaux dans le chœur.

6 tableaux de grandes dimensions sont placés dans le chœur au-dessus des ogives; celui qui représente la mort de la Ste Vierge a été donné par Mr Vanderberg, Propriétaire au Plessis-Piquet, en 1838. Les autres ont été donnés par le Gouvernement à différentes époques.

I tableau de St Mammès.

Le tableau de l'autel S' Mammès a été donné par Mr Lecomte, père de Mme la Duchesse de Trévise.

2 id. au banc-d'œuvre

Deux petits tableaux représentant : l'Ecce homo et Mater dolorosa sont placés à chaque pillier du banc-d'œuvre.

Les deux petits autels tableau.

Deux autres tableaux surmonte les autels placés à l'entrée du a l'entrée du chœur, pillier de droit et gauche; l'un, du côté nord, représente chœuret leur Ste Geneviève; celui du côté du midi, Jésus crucifié, donné par le père de Mr Garnon.

i tableau de St Jean l'Évangéliste.

Un autre tableau, qui paraît être d'une bonne école, est en ce moment déposé au presbitère; il représente S' Jean l'Évangéliste dans l'Ile de Patmos; la tête du Saint est très belle, plusieurs parties ont évidemment été retouchées, et assez peu heureusement; on cherche en vain une place bien convenable pour ce tableau dans l'Église; peut-être celle qui lui conviendrait le mieux serait celle au-dessus de l'autel dans la Chapelle des fonts; il boucherait une croisée complètement inutile et ferait supprimer un transparent détestable; mais le tableau a besoin d'être reverni, et il en vaut la peine, c'est le meilleur de tous ceux qui sont dans l'Église.

Plusieurs pe-Les autres petits tableaux placés çà et là ne méritent pas d'être tits tableaux comptés.

#### VASES SACRÉS.

Vases sacrés.

1 Ostensoir en argent, rayons dorés.

s grand Ciboire en argent, coupe dorée en dedans et en dehors, double coupe, ciselure soignée.

r petit ciboire, pied en cuivre argenté, coupe d'argent dorée à l'intérieur.

I plus petit pour porter la communion aux malades (argent, coupe dorée à l'intérieur).

Boîte pour les baptêmes en plaqué, contenant deux ampoules

Boîtes pour stes huiles.

Une petite boîte aux stes huiles en argent pour l'extrêmeonction.

Petit vase en argent pour verser l'eau dans les baptêmes.

Burettes.

Burettes et plateau en argent, simples et petites, servant tous les jours.

Une boîte dite chapelle, contenant calice en argent, double coupe, avec ciboire, burettes assorties et leur plateau ciselés, servant le dimanche. Croix vernissée contenant un reliquaire d'argent doré pour le bois de la vraie Croix (le tout acheté en 1844).

I petit calice en argent pour tous les jours.

## OBJETS EN CUIVRE ARGENTÉ, VERNI OU DORÉ.

Objets en cuivre argenté

1 plateau d'offrande et goupillon, beau modèle, cuivre doré (acheté en 1845).

goupillons, plateaux

2 goupillons, cuivre argenté. ı plateau, plaqué, vieux.

id. en étain.

encensoirs

3 encensoirs, cuivre argenté.

2 navettes pour l'encens, cuivre argenté.

1 bénitier, cuivre argté.

Croix de process. 1 grande Croix de Process. bâton et croix, cuivre argté. 1 petite Croix, bâton en bois peint, croix en cuivre argté.

#### CHANDELIERS.

Cuivre argenté verni, grands chandeliers.

6 grands pour le Maitre autel - cuivre verni.

4 movens id. -- cuivre verni.

4 petits pour les 2 petits autels -

4 pour l'autel de la Ste Vierge id. 4 pour l'autel St Mammès id.

2 pour l'autel des fonts cuivre argenté.

2 pour l'autel du Crucifix id. 2 pour le banc-d'œuvre id.

14 neufs (1844) pour les convois id.

Petits delie	chan-
candél	abres
les Sa	ur lluts.

2 petits chand. d'Acolythes - cuivre argenté.

4 chandeliers, vieux cuivre, pour convois. 4 petits chand, pour les Saluts, cuivre argté.

4 candélabres p<sup>r</sup> les Saluts à 4 branch. cuivr. verni.
4 id. id. à 4 branch. cuivre arg<sub>1é</sub>.

2 id. à 3 lumières cuivre argté.

### CROIX D'AUTEL.

Croix d'autel 5 croix dites de tabernacle, dont 3 en cuivre verni, 1 à rayons en cuivre argté pour l'exposition, 1 aux fonts c. argté.

1 Croix pour le banc-d'œuvre, cuivre argté.

#### CANONS D'AUTEL.

Canons d'au-

Canons pour les Fêtes, grande dimension, cadres dorés.

id. pour les simples dimanches, plus petits, cadres dorés.

id. pour les convois, cadres noirs.

## PUPITRES POUR LE MISSEL, ET AUTRES.

Pupitres pour l'autel et autres. ı en acajou, servant les jours de Fêtes.

1 en noyer verni, pour les simples dim. 1 en noyer non verni, servant en semaine.

2 pupitres pour chanter l'Épître et l'Évangile.

Lutrin 1 lutrin en bois, avec petit pupitre de fer attenant.

Porte-châpes 2 porte-châpes en bois de chêne.

hallebardes Hallebarde pour le Suisse, lance dorée.

Canne du Suisse avec une chaîne d'argent entrelacée.

corbeilles 2 corbeilles pour le pain bénit.

#### DAIS ET EXPOSITION.

Dais.

1 Dais pour les processions du St Sacrement à 4 pentes, velour de soie, cramoisie,

franges, galons fins, payés par la Confrérie de la S<sup>te</sup> Vierge 120<sup>h</sup>.

4 cordons avec glands, bois peints en rouge.

Expositions.

Exposition pour les Saluts, velours cramoisi, colonne à bases et chapiteaux dorés, dôme id.

id. plus petite, ancienne et en damas.

### TENTURES ROUGES.

Tentures rouges.

4 rideaux damas cramoisi, anciens.

2 grds rideaux calicot rouge, 3 lés, 5 mètres de haut.

2 autres à 5 lés, portant 3 mètres de haut.

2 autres plus petits donnés par M116 Chefd'homme.

Toute cette tenture qui sert particulièrement au tombeau du Jeudi saint est le fruit de dons des fidèles recueillis par Mr Cauvin.

#### TAPIS.

Tapis.

- I grand tapis pour le M<sup>tre</sup> Autel, servant les jours de Fêtes, donné par M<sup>mo</sup> Lainé.
- 3 petits tapis pour l'autel St Mammès, Ste Genevve et St Gilbert.
- 1 petit tapis pour la marche du maitre-autel servant tous les dimanch. donné par M<sup>me</sup> la Duch<sup>se</sup> de Trévise.
  - 1 tapis pour l'estrade du fauteuil du célébrant.

#### LIVRES

Livres de lutrin. Gros livres notés pour le Lutrin : Antiph. 3 vol., Graduel 4 vol., psautier en parchemin 1 fort vol.

Processionnaux Missels

- 4 processionnaux reliés en basanne, 1 doré sur tranche.
- 1 beau Missel relié en maroquin rouge (don en 1845 prix goh).
- 2 Epistoliers reliure de maroquin avec garnitures en cuivre doré (la reliure a coûté 75h don en 1846).
  - 1 Missel ancien relié en veau.
  - 1 id. plus petit, servant en semaine, relié en vau.

Livres de Praône (1), id. pour bapt. Mariages, et Rituel et Cérémonial parisien (achetés en 1844 et 47).

#### ORNEMENTS.

Grands ornements
drap d'or
demi-fin
1845.

1 bel ornement en drap d'or, étoffes et galons demi-fin composé de 4 châpes, 2 tuniques, 1 chasuble.

1 voile pour le pupitre

acheté en 1845, prix 1.500h.

Une quête fut faite dans l'Église par M<sup>ms</sup> la Vicomtesse de l'Escalopier; le produit fut de 370<sup>h</sup>, le reste fut payé par la Fabriq'.

Ornement de soie jaune.

I Ornement un peu ancien, en moire de soie jaune, composé de 3 châpes, I chasuble, 2 tuniques.

Ornement fond blanc.

1 Ornement ancien, soie fond blanc chamaré, composé de 2 châpes, 1 chasuble, 2 tuniques, 1 voile de pupitre.

Ornement incomplet pour les simples dim.

r Ornement soie rouge et bl. pour les simples dim. composé de 3 châpes.

Ornement violet. I

1 Ornement violet : 3 châpes, 1 chasuble.

Ornement de velour noir. 1 Ornement noir, velour de soie, galons argent fin 3 châpes, 2 tuniq', 1 chasuble.

Ornemt noir

1 Ornement noir ancien, Damas galons faux 3 châpes, 1 chasuble.

#### CHASUBLES.

Chasubles.

I rouge en damas, croix or fin, galons faux (neuve, 1846).
I blanche, moire brodée en soie jaune, chiffre de la Ste Vierge donnée par Mme la Duchsse de Trévise.
7 chasubles communes pour chaque couleur.

### ÉTOLES.

Étoles pasto-

1 très riche fond or brodée en argent fin.

i id. assortie à l'ornement de drap d'or (neuve) or fin. 1 en moire de soie blanche, fleurs de velour, galons or fin donnée par M<sup>me</sup> Jutteau.

1 ancienne chamarée or et soie (galons et franges or fin).
2 belles en velour de soie noir brodées et galonnées (argent fin).

1 noire velour galoné de soie.

I violette satin.

1 damas noir, franges et galons soie rouge.

1 en damas, franges et galons soie jaune pour les sacrements.

#### GUIPURES.

Guipures
Les Églises
en ont été
dépouillées,
faute de les
apprécier
convenablement.

L'on sait avec quelle sorte d'avidité et souvent quel peu de bonne foi les brocanteurs se sont mis à la recherche de ces vieilles dentelles appellées guipures, pour en dépouiller nos Églises; ces objets tombés en vétusté n'étaient pas toujours appréciés; et sous l'apparence d'offres avantageuses, des échanges notablement préjudicielles aux Fabriques ont eu lieu; on offrait des garnitures de tulle, neuves, il est vrai, mais d'une valeur très infime, pour des guipures laissées dans le fond des armoires, et dont le commerce pouvait tirer un grand prix. C'est un véritable rasia exercé depuis quelques années sur les objets les plus précieux de nos sacristies.

D'heureuses chances ont fait retrouver à l'Église de Sceaux deux ou trois de ces objets auxquels j'ai cru devoir consacrer ici quelques notes explicatives, dans l'intérêt de leur conservation.

1º Une guipure, jugée très belle et estimée environ deux cent francs par des Experts.

Guipure

Le hasard a rendu l'Église possesseur de ce joli ornement.

l'autel de la Ste Vierge.

réparée pour M' le Curé voit chez les Sœurs, dans la classe des enfants, une statue de la Vierge, dont le piédestal est orné d'une garniture empesée, remplie de trous; mais malgré ce négligé, il remarque que c'est un débris d'une fort belle guipure; il en fait l'observation aux bonnes Sœurs qui s'empressent de le lui offrir pour l'Église, s'il peut être utilisé; on cherche dans les chiffons entassés dans une armoire, on retrouve trois ou quatre morceaux pareils; on les envoie dans une bonne maison de Paris, et ils en reviennent en très bon état, paraissant n'avoir jamais fait qu'un tout bien uni : c'est une charmante guipure ajustée pour l'autel de la Ste Vierge, que l'on doit au désintéressement de la Sœur Angadrème: notre reconnaissance lui est acquise! (1846).

(Cédée à la Confrérie en 1849).

Guipure donnée en 1845.

2º Une autre Guipure, plus haute que la précédente, d'un réseau moins fin, donnée pour l'Église à Mr Cauvin en 1845 par la Vve Drancy; elle a été restaurée par les soins de Mme la Desse de Trévise et sert à la Chapelle St Mammès (elle est estimée environ 100h).

Une nappe antique.

3º Une autre espèce de grosse guipure, ou entoilage, formée de carrés avec points variés à jour; c'est une grande nappe presque carrée qui peut servir pour orner une crédence, ou un brancard pour le pain bénit (c'est encore un objet précieux par son antiquité).

4º Une autre nappe à carrés de filets brodés (1848).

Une guipure donnée en 1848.

Une très belle guipure portant 6 mètres de long sur 28cent de haut pour garniture de nappe du maitre-autel, donnée par Mme la Duchsse de Trévise (1848).

Guipure pour l'exposition.

Une autre guipure pareille à la précédente quant au dessin portant 1m 72 de long sur 18c de haut, destinée à garnir la base de l'exposition pour les saluts, donnée par Mme la Dsse de Tr. 1848.

Guipure pour le St St.

Une autre guipure garnissant le petit soc sur lequel on dépose le St Sacrement au moment de la bénédiction, donnée par Me de Tr. 1848.

Guipure de 4m de long haut.

Guipure antique portant 4<sup>m</sup> de long — 10<sup>c</sup> de hauteur donsur 10 c. de née par Mme la Duchsse. Mme Detaitre Institutrice s'est chargée de la faire augmenter en hauteur; elle sert de garniture de nappe pour le pain bénit.

Guipure bas d'aube.

Un très beau bas d'aube, application de fleurs d'ancienne guipure sur gros tulle; c'est un ancien bas d'aube appartenant à l'Église, qui avait été rejetté comme hors de service ; il m'a été rendu par Mlle Chefd'homme; je l'ai fait réparer pour le prix de 80h compris les poignets; il a 3 mètres de tour, 63c de hauteur.

	Linge	
Nappes.	Nappes: pour le Maitre-abtel (bonne toile)	6
	- de dessous pour le maitre autel	4
	— pour les petits autels et banc-d'œuvre	13
	— de communion, 4 grandes 2 petites	6
C	— pour pain bénit	13
Corporaux Purif.	Corporaux, baptiste fine, 9 grands 4 petits	22
Manuterges	Manuterges	30
Amicts	Amicts	26
Palles	palles	12
Garnitures	garnitures de nappes pr le maitre autel, tulle	3
de nappes.	id. , mousseline	3
	Linge a l'usage de M <sup>e</sup> le Curé	
Aubes.	Aubes garnies en tulle brodé	4
	- baptiste fine garnies en mouss	6
	- toile garnie de mousseline	4 2
Rochets pour	— toile garnitures unies  Rochets à manches baptiste fine	6
Mr le Curé.	_ grosse baptiste	9
Surplis.	Surplis linon-baptiste, fin	2
	Rochets pr le sacrist. et chantres	
	Rocheis à manches	8
	sans manches, toile ou calicot	11
	id. pour les clercs, calicot	4
	id. neufs en 1849	7
	Aubes pour les Enfants de chœur (calicot)	26
	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	
8-	SOUTANES DE LA SACRISTIE	the second
Soutanes des chantres	pour le sacrist., chantres et clercs	10
et sacrist.	pour les enfants, serge rouge	10
	Costume du Suisse	
	COSTOME DO SOUSSE	

Costume du Suisse. Habit à galons de soie, veste, culotte, baudrier, gilet, neud d'épaule, servant les jours de sêtes, achetés 140h (juin 1840).

Chapeau garni de plumes, et galon d'or pour les fêtes.

Épée avec dragonne, Canne à pomme argenté et chaine d'argent.

Hallebarde dorée.

Petit unisorme en mauvais état, surtout le chapeau et baudrier.

## Ancien inventaire, avant 89.

Ancien inventaire en 1777.

L'on possède dans les Archives de la Fabriq' un ancien Inventaire daté du onze Août 1777 en présence de Mr de Fraissy Curé, et de MM<sup>rs</sup> les Marguilliers.

L'Article Sacristie renferme une description assez remarquable des objets de prix que possédait alors l'Église.

Croix d'argent, bâton canelé en fleurs de lys aussi en argent portant sept embarres

deux petites Croix d'argent

2 chandeliers d'Acolytes d'argent

2 plats d'argent, l'un aux armes du Duc du Maine, l'autre à deux blasons

1 instrument de paix en argent, 2 burettes en argent

2 Encensoirs de 9 pouces de haut et leurs chaines de 3 p. 1/2 en argent

I boite en argent servant à mettre les petites hosties, 4 pouces de large

1 petit ciboire en argent, 8 pouces de haut

Un autre ciboire dans le tabernacle, en argent, 8 p. de haut sur 4 p. 1/2 de large, relevé d'ornements

1 boite d'argent pour les grandes hosties, 4 p. 1/2 sur 2 p. 1/2, garnie d'une poignée et de sa robe d'étoffe d'or

Boite aux Stes huiles en argent, carée de 3 p. sur 3

I soleil d'argent, de 22 ps garni de son piédestal, et un diamant rouge dessus

3 calices d'argent de 9 ps de haut, patène de 5 ps 1 calice en vermeil portant 11 ps 1/2, 4 ps de vase Une coquille en argent pour les bapt. de 5 ps sur 2.

L'inventaire contient aussi plusieurs ornements à galons or fin.

Tous ces objets en argent, et les ornements furent portés à la Convention en 93 et perdus pour l'Église.

Inventaire en On trouve dans le Reg. des Délibér. un Inventaire fait sous 1817. Mr Martinant de Préneuf — 16 xbre 1817.

# TABLE DES MATIÈRES

Archives	de la Fabrique	85
	du Royaume	89
Autels	Maitre-Autel	93
	de la Ste Vierge	95
	de St Mammès	100
	des Fonts	96
	du Sépulchre	97
Bas-chœur	Ce qu'il coûtait anciennement	72
	actuellement	71
Catéchisme	Durée, nombre d'enfants	79
Chaises	Revenu anciennement	48
	id. actuellement, mode de perception	48
Châsse	de St Mammès; sauvée des flammes	100
Cimetière	Ancien; moderne	32
	Sépultures dans l'intérieur de l'Église	32
Cloches	de l'Angélus (Antte Champin)	98
	grosse (Élisabeth)	99
Confréries	du St Rosaire, son institution	75
	de la Ste Vierge	75
	Revenus depuis 1820	75
	Inventaire actuel	76
	Principales dépenses depuis 1820	77
	Confr. de St Mammès	78
Curés	Nominations depuis 1399	57
et vicaires	Revenus (anciennement)	53
	id. (actuellement)	55
	ancienne maison des Vicaires	39
Écoles	pour garçons, filles, Salle d'Asile	80
Église	Fondation de la 1ère	19
	Patron	8 et 9
	Reconstruction	20
	Dédicace	- 2 I
	Description et Dimensions	24
	Emploi pendant la Révolution	22
	Inscriptions dans l'intérieur	35
	Sacristie	27
	Chapelles particulières, anciennement	29
État religieux		73
Fabrique	Ses revenus anciennement	41
	id. actuellement	44

	44 TABLE DES MATIÈRES	110
	Conseil de Fabrique	70
	Fondations qu'elle possède	47
	du chœur, du sanctuaire, des Fonts	95
	Baptême de N. S. au Maitre Autel	et 93
	son origine, époque où il fut accordé	14
	Énumération de plusieurs guipures	105
	antérieur à 89	108
	actuellement	93
	d'autel et autres	107
	du lutrin et autres	104
	les quatre	95
Mobilier	Banc des Autorités; banc-d'œuvre	102
	Chandeliers et objets de cuivre	48
	Chaises	95
	Stalles	94
(Euvres	Charité dans les temps anciens	82
de charité	Œuvre de la Miséricorde	81
Ordonnances	relatives à diverses fondations	44
Orgue	acheté en 1767	97
	sauvé en 93	97
Pain bénit		49
Presbytère	vendu en l'an VII	37
	rendu par Testament en 1837	37
Reliques		7 et 91
Sceaux	Official of diversity from the party	5 et 63
	Baillage-Baronnie	9
	Domaine sous Colbert	9
	id. sous la Duchesse du Maine	10
	Le parc ancien; description	13
	Le Chateau ancien	14
	Vente du Domaine	11
	Objets d'arts transférés	1 2
	Les Eaux, société	12
	Chemin de fer, son inauguration	. 74
	Population à diverses époques	17
Tableaux	Énumération	
Tarif	des Convois et Mariages	
Tentures	rouges pour le tombeau.	
Tapis	pour les sanctuaires	104
	s Calices, bureites, ampoules en argent	. 102
	Acquisition et placement	

## RAOUL DE BROGLIE

## LE DUC DU MAINE

SA JEUNESSE, SON ÉDUCATION

Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, était le second des septenfants, nés de Louis XIV et de Blanche-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart — et en resta l'aîné par la mort précoce de celui qui l'avait précédé.

Sa mère lui écrira quelques années plus tard :

« De quelque côté que l'on vous regarde, on vous trouvera la noblesse, du courage et de l'esprit. C'est une singularité bien avantageuse.... » et elle ajoute : « Vous vous êtes heureusement sauvé du mélange du sang qui arrive d'ordinaire aux gens de votre espèce ».

Langage étonnant que tient à son fils une mère qui est cependant bien pour quelque chose dans la propagation de cette « espèce. »

Le Duc du Maine était donc un enfant doublement adultérin — la Reine ne mourra en effet qu'en 1683; et Monsieur de Montespan survécut jusqu'au début du xviiie siècle. Mais, aux yeux de tous ses contemporains, il ne subsistera pour lui qu'une seule

origine = il est le fils du ROI.

Ce fut en tous les cas l'avis de la veuve du poète Scarron — à qui le Duc du Maine fut, — ainsi que ses frères et sœurs — confié dès sa naissance. Par une distinction assez subtile pour libérer sa conscience, Madame de Maintenon entra au service du Roi et non à celui de la maîtresse. Elle s'était convaincue — avec un peu d'efforts — que tous les enfants du souverain appartenaient à la France, et qu'en leur consacrant son activité, elle se dévouait également au pays.

C'est ainsi que le jour même où il vint au monde - 31 mars

nilieu de la nuit, Lauzun le fit disparaître du château de St-Germain, où il était né — avec les plus grandes précautions, — car le Roi dérobait alors soigneusement au public le spectacle de ses amours illégitimes. La peur du scandale était si grande que, raconte la Grande Mademoiselle: « on n'eut pas le temps de l'emmailloter; on l'entortilla dans un lange; Lauzun le prit dans son manteau et le cacha, et l'emporta dans un carrosse. Il mourait de peur qu'il ne criât. »

Madame de Maintenon s'attacha très rapidement au Duc du Maine. Dès les débuts, elle lui voua une affection sans bornes — une affection vraiment maternelle — dont elle prévoyait dès 1674

tous les dangers et qu'elle analysait avec finesse.

« Je sens — écrit-elle à l'abbé Gobelin, son confesseur — avec beaucoup de douleur que je n'aime pas moins cet enfant que je n'aimais l'autre » (la sœur aînée du duc du Maine morte âgée de 3 ans), et cette faiblesse me met en si mauvaise humeur que j'en ai pleuré tant que la messe a duré; rien n'est si sot que d'aimer avec cet excès un enfant qui n'est pas à moi, dont je ne disposerai jamais, et qui ne me donnera dans la suite que des déplaisirs qui me tueront et qui déplairont aux gens à qui il est. »

Quels que soient les mobiles qui la lui aient fait accepter, la situation de Madame de Maintenon, à la fin de l'année 1674, était peu enviable. Après le duc du Maine, naquirent le Comte du Vexin, puis M<sup>110</sup> de Nantes — et la progéniture issue de Louis XIV et de M<sup>me</sup> de Montespan se trouvait dans le plus

lamentable état.

« M. le duc du Maine est un objet de pitié » écrit-elle encore à l'abbé Gobelin; « il a la fièvre quarte, un grand rhume et un abcès au derrière qui lui fait de grandes douleurs et que je

partage en mère très sensible » (1 décembre 1674).

« M. le duc du Maine a la fièvre double quarte; M. le comte du Vexin a un vomissement et un dévoiement et mademoiselle de Nantes vient de retomber malade; je me partage entre eux et les sers comme une femme de chambre, parce que toutes les leurs

sont sur leurs dents » (8 décembre).

Le duc du Maine était né droit et bien fait, et le demeura jusqu'à l'âge de trois ans, époque à laquelle ses grosses dents lui percèrent, en l'agitant de convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre. M<sup>me</sup> de Maintenon le conduisit à Anvers, consulter un empirique renommé, qui ne réussit qu'à lui faire traîner la jambe sans la fortifier. On recourut ensuite à un Médecin Anglais, qui épouvanta l'entourage par la quantité des remèdes que le malade dut avaler.

« Le pauvre enfant », conclut  $M^{me}$  de Maintenon, « est entre les mains des médecins et des chirurgiens; la moitié suffirait pour le faire mourir. »

C'est alors qu'arriva opportunément la rumeur des bienfaits des eaux de Barèges.

Samuel Cottereau du Clos, les ayant analysées, rapporta que : « séparément évaporées, elles se couvraient à la surface d'une pellicule grisâtre, subtile, avec de petits flocons roussâtres qui nageaient au milieu.... » et que « le peu de sel qu'elles contenaient avait du rapport avec le sel commun, considéré selon le mélange de ces deux portions, en sorte que la seconde qui a de l'acidité, surpasse en quantité la première qui n'en a point. »

Bien plus que sur de tels éclaircissements, on pouvait heureusement compter sur les indications de Fagon, qui — alors simple démonstrateur des plantes médicinales au Jardin du Roi — avait suivi son maître Tournefort sur les pics les plus escarpés des Pyrénées, à la recherche de la flore pyrénéenne.

Ce fut Fagon — émerveillé par les guérisons qu'il avait constatées — qui prescrivit au Duc du Maine les eaux de Barèges avec une telle instance, que l'on tenta cependant l'essai d'un remède, que son éloignement devait prohiber.

## VOYAGE DE BARÈGES

Il fallut 52 jours pour franchir les 800 kilomètres qui séparent Versailles de Barèges. Le trajet parut un peu long, même pour l'époque — : « Je fus moins longtemps à aller à l'Amérique » — constate avec épuisement Madame de Maintenon qui, âgée de dix ans, avait suivi son père nommé gouverneur de l'île Marie-Galante.

Deux étapes divisaient la journée : l'une de trois heures, le matin — et une autre aussi longue après le déjeûner.

L'enfant royal se trouvait dans une calèche avec sa gouvernante; derrière était un carrosse avec l'aumônier, 3 femmes et six valets de chambre vêtus de livrée jaune relevée de galons cramoisis. Il y avait en outre deux fourgons et toutes sortes d'officiers à cheval. Le train était de 40 personnes, sans compter les dragons de l'escorte.

Le soir, M<sup>me</sup> de Maintenon faisait monter les deux lits dans la même chambre, car elle voulait toujours avoir le petit prince sous les yeux — : « M. le duc du Maine est d'une très délicieuse compagnie », écrit-elle « il a besoin de soins continuels et la tendresse que j'ai pour lui me les rend agréables. »

L'humeur de l'aumônier, l'abbé Daudin, varie avec l'hôtellerie où les repas sont préparés. M<sup>me</sup> de Maintenon entend la messe le matin avant de partir, afin de lui faciliter le déjeûner; car « il se pique d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant. » « Je ne sais ce que fait son estomac, ajoute-t-elle, mais je sais bien qu'il dévore. Il lui a pris tantôt un saignement de nez pendant son oraison mentale, qui l'a bien effrayé. »

Le voyage ne fut qu'une longue série d'ovations et de manifestations triomphales. Le duc du Maine avait été légitimé en 1673, et il fut reçu partout, dit un contemporain, « comme le Roi ».

A Blaye, les carrosses furent abandonnés pour un bateau à 40 rameurs, magnifiquement orné, qui, au milieu de barques en fêtes, les unes pleines de violons, les autres de trompettes, remonta la Garonne jusqu'à Bordeaux — où une réception magnifique était préparée. Les canons du Château-Trompette tonnent, ainsi que ceux des vaisseaux de guerre. Une infinité de peuple est sur le bord de l'eau et acclame le duc du Maine aux cris de « Vive le Roi ». Le prince fut reçu par le Mal d'Albret, par le duc de S¹-Simon, père du mémorialiste — ce dernier, son plus mortel ennemi par la suite, était né au mois de janvier de la même année. Puis, après avoir été harangué par tous les jurats et capitouls, le duc du Maine monta dans son carrosse, qui était suivi par une centaine d'autres.

Le duc du Maine passa par Tarbes, où, bien qu'il n'habitât qu'à huit lieues de là, quelqu'un ne se dérangea pas pour venir le voir, parce qu'il n'en avait aucune envie : c'était le mari de sa mère, le Mis de Montespan.

Après avoir assemblé les siens et fait à sa femme des sunérailles magnifiques, il manifestait le plus bruyamment possible sa mauvaise humeur — spécialement en insultant le sous-bayle de Perpignan et les gens de sa compagnie.

De Tarbes à Barèges, il n'y avait alors qu'une seule route, qui passait par Bagnères-de-Bigorre et la vallée de Campan.

Barèges était un vallon presque inaccessible à qui l'éloignement avait valu son nom; car Barèges en celtique veut dire « Bar », vallée; et « edge » caché, étroit.

Le seul moyen de pénétration passait par le col du Tourmalet, à plus de 2000 mètres de hauteur : c'était un chemin muletier.

Des chaises attendaient et des montagnards hissèrent sur leurs épaules l'enfant royal et sa gouvernante, « comme les châsses que l'on porte aux processions ». A la fin du xviiie siècle, 30 sous indemnisaient ceux qui, pendant sept lieues de marche, portaient avec des brancards, les impotents et les femmes qui avaient recours à eux.

Dix jeunes gens, choisis parmi les meilleures familles de Bagnères, faisaient escorte au duc du Maine. Un quarteron de poudre permettait à chacun des hommes de saluer de temps en temps par des salves le cortège royal dans ces montagnes éloignées — non sans accroître les terreurs de l'aumônier. Il poussait des cris d'effroi, lorsqu'il côtoyait les précipices, surplombait le torrent, franchissait les ravins — et l'on devine les émotions, dans lesquelles le pauvre abbé Daudin arriva au terme de son pénible voyage.

Le duc du Maine vint pour la 1<sup>re</sup> fois à Barèges, à l'âge de 5 ans, en 1675. Il y retourna en 1677 et en 1681.

M<sup>me</sup> de Maintenon lui fit suivre avec ponctualité le traitement qui lui était ordonné: des bains, des douches et un régime.

Écartant l'infinité de flocons blanchâtres dont les eaux de Barèges sont recouvertes, elle plongeait dans les eaux chaudes à l'odeur d'œufs-couvés, les plaies purulentes et les jambes presque paralysées de l'enfant royal.

A la paralysie insantile, dont avait été frappé le Duc du Maine, était venu s'ajouter une fistule, qu'il tenait sans doute, par hérédité, de Louis XIV.

Pendant le second séjour, en 1677, l'état du Duc du Maine fut extrêmement grave. Il fut pris de tels accès de fièvre, qu'on crut ne pas pouvoir le sauver.

M<sup>mo</sup> de Maintenon se donna à la lutte avec l'acharnement du désespoir — guettant les moindres améliorations, épiant les défaillances de la science pour y suppléer par son ingéniosité, elle opposa aux attaques de la maladie une énergie qui finit par sauver le petit être auquel elle avait dévolu sa tendresse.

 $S^{te}$  Beuve s'est demandé si  $M^{me}$  de Maintenon avait aimé? « Il n'y eut pas, dit-il, un seul moment d'abandon de cœur dans toute sa vie : là est le secret de l'espèce de froideur qu'elle inspire... »

Le duc du Maine a cependant fait connaître à sa gouvernante toutes les nuances de l'amour maternel. Elle a, au dire de la Desse d'Orléans, « aimé ce gamin boîteux, comme si c'était son propre enfant ». Au cours de ses lettres elle proclame ce sentiment. Elle redit sans cesse « son extrême tendresse pour le petit duc », « sa passion qui ne diminue point »; enfin, tout témoigne sans arrêt la constance d'une sollicitude, à la suite de laquelle s'effectua en la personne du duc du Maine une véritable résurrection.

Toute histoire a sa légende et les séjours du Duc de Maine à Barèges ne font pas défaut à cette règle. M<sup>me</sup> de Màintenon, pour distraire les princes légitimés, avait l'habitude de les laisser

jouer avec d'autres enfants. Aussi, les enfants de la vallée de Barèges vinrent-ils jouer avec le Duc du Maine : entr'autres, une fillette du village d'Esterre, Bertrande Delaly, qui venait faire paître ses troupeaux sur les pentes du hameau de Lienz.

Sur ces données, un ecclésiastique de la région, l'abbé Théré, sous le pseudonyme de Louis de Campus a édifié, il y a une quarantaine d'années, un véritable roman. Entre « Mainy » et « Trany » (diminutif en patois de Bertrande-Bertrana) — entre le Fils du Roi et la bergère — se serait ébauchée une longue idylle.

Un dimanche, pendant la messe, la fillette, qui se trouvait auprès du Duc du Maine, aurait jeté des regards émerveillés sur les habits chamarrés du petit prince. Celui-ci laissa sa main par dessus le bras du fauteuil, alla à tâtons cueillir la main amie et la garda sous son mantelet.

« La fille est rayonnante », continue le narrateur; « elle détache ses yeux de l'autel pour les porter vers le petit roi, qui la retient prisonnière, — et leurs regards se dirent de douces choses enfantines, comme doivent s'en dire là-haut les asphodèles, ces lys blancs de nos monts, lorsque le vent rapproche leur corolle. »

Mme de Maintenon serait naturellement venue à l'encontre de ce sentiment. L'abbé Théré a écrit à ce sujet des vers en patois du pays — dont voici la traduction :

...Je me souviens d'une fille.
Au fils d'un grand Roi elle plut.
Malade et faible, il pleurait,
Le petit prince, quand voulut
Sa gouvernante, avec raison,
Les deux enfants qui tant s'aimaient
Séparer. — Mais elle ne put.

Ne pouvant se résoudre à quitter Trany, le Duc du Maine aurait insisté pour qu'elle revînt à Versailles avec lui. Il aurait même voulu l'épouser; mais devant l'opposition formelle du Roi, il la destina à Arnaud de Gontaud: le meilleur de ses amis. Le seul désir que Trany émit pour ce mariage, c'est qu'il fût béni par le curé de Barèges.

Louis de Campus fait un tableau saisissant de l'arrivée de ce pasteur montagnard — impressionnant par son austérité la cour volage de Louis XIV. Comme on l'a vu, l'abbé Théré ne manque pas de poésie et encore moins d'imagination. Avant la cérémonie du mariage, Louis XIV se serait présenté à la sacristie. Là, il félicita le curé de Barèges — et pour que le secret en fût gardé à jamais, il fit bénir séance tenante, par le curé de

Barèges, son mariage avec Mme de Maintenon.

La vérité, c'est cependant que Bertrande Delaly est morte dans sa propriété de Sceaux, le 24 janvier 1743, âgée de 72 ans, veuve d'Arnaud le Gontaud d'Augères, Mal Génal des logis des gardes suisses et commissaire génal des maisons et finances du Prince de Dombes.

Dans l'acte de décès du Duc du Maine, on trouve parmi ceux qui ont suivi son cercueil — dans le registre des sépultures de la paroisse de Sceaux :

« Henri d'Auger, chevalier de l'ordre militaire de St-Michel,

contrôleur général de la Maison du Duc... »

Étant donné ces fonctions, Henri d'Auger est sans doute l'époux de Bertrande de Laly.

Grâce à l'obligeance de M. Lemaître, j'ai pu retrouver également le testament de Bertrande Delaly. On n'y trouve aucun détail sur son enfance.

Aussi, si dans vos recherches, Messieurs, vous trouvez quelque document concernant Bertrande Delaly, je vous serais reconnaissant pour tout éclaircissement qui pourrait percer l'obscurité qui plane sur la destinée de celle, qui, par sa gentillesse et sa grâce, a distrait le Duc du Maine des souffrances qu'il avait à supporter à Barèges.

#### LE DUC DU MAINE

Personnalité. — Quelle était donc la personnalité de cet enfant, qui avait su s'attacher si fort l'affection de M<sup>me</sup> de Maintenon?

Le Duc du Maine n'avait gardé de la beauté Mortemart que les cheveux blonds. Pour le reste il ressemblait beaucoup à son père; il était tout à fait du type Bourbon — dont il possédait le nez busqué, la bouche aux lèvres épaisses. Toutefois, il avait les yeux bruns, au regard franc — qui éclairaient un visage rieur.

Lorsqu'il fut si malade, en 1677, Mme de Maintenon s'était écriée:

« Me voici donc à envisager sa mort! Et pour comble de désespoir, c'est la plus jolie créature du monde, et qui surprend 20 fois le jour par son esprit! »

De l'esprit : tel est le trait dominant de son caractère.

Mme de Maintenon y reviendra souvent : « Il ne parle

jamais, dit-elle, qu'il ne charme et n'étonne ». Racine s'en est également aperçu; il écrit dans un madrigal:

> Il est déjà tout plein de l'esprit de son Père Et le feu des yeux de sa mère A passé jusqu'en ses écrits.

Poésie que Mme de Maintenon traduit d'une façon plus positive : « Il est plein de discernement qu'il tient du Roi, et de dénigrement qu'il tient des Mortemart. »

Cet esprit n'avait évidemment pas échappé à la grand'mère très tendre qu'était Mme de Sévigné, toujours à l'affût de ce

qui pouvait lui rappeler ses petits-enfants.

« M. du Maine — écrit-elle à Mme de Grignan en 1676 — est un prodige d'esprit; aucun ton, aucune finesse ne lui manque. Il était, il y a quelques jours, sur le canal dans une gondole où il soupait fort près de celle du Roi : on ne veut point qu'il l'appelle « mon papa »; il se mit à boire et follement s'écria : « A la santé du Roi, mon Père! » et puis se jeta en mourant de rire sur Mme de Maintenon. »

Une autre fois, il s'en prit au gouverneur du Gd Dauphin, célèbre parmi les enfants royaux pour l'abondance des châtiments corporels qu'il leur administre.

« Il en veut comme les autres à M. de Montausier », continue M<sup>me</sup> de Sévigné; « il le voyait un jour passer sous ses fenêtres avec une petite baguette qu'il tenait en l'air; il lui cria : « Monsieur de Montausier! toujours le bâton haut! » Mettez-y le ton et l'intelligence, vous trouverez qu'à six ans, on n'a guères de ces manières-là : il en dit tous les jours mille. »

Ce fut cette vivacité, qui désigna le duc du Maine à l'affection particulière de son père. Louis XIV n'avait pas, en effet, dit M<sup>me</sup> de Maintenon, « de grand ragout en tout ce qui l'environnait ». Le Dauphin était frappé d'une décourageante apathie : au témoignage de Bossuet, on ne pouvait en tirer trois paroles et les services rendus à la couronne par le Frère du Roi témoignaient de plus d'ambition que de dévouement.

Malheureusement, le fils préféré n'était pas légitime et aucune éventualité ne permettait de l'appeler à gouverner le royaume qu'il semblait devoir diriger mieux qu'un autre. Dès son jeune âge, le duc du Maine sentit la fausseté de sa situation. Mme de Maintenon, le reprenant tout enfant d'être haut et fier, lui dit : « Voyez le Roi! personne à la cour n'est si poli que lui; il n'est point pointilleux comme vous. » - « Ah! dit le jeune prince, « c'est qu'il est sûr de son rang et que je ne le suis pas du mien. »

Dans cette phrase, tient son existence. Incertain de sa destinée de bâtard, il tentera les possibilités qui se présenteront à lui par les deuils imprévus qui accableront la couronne : la mort du Gd Dauphin, celle du Duc de Bourgogne, puis celle du Duc de Berry. Le Roi, aveuglé par son affection, bouleversera pour lui les lois immuables de la monarchie. Après avoir été égalé en tout aux princes légitimes, l'infirme de Barèges sera déclaré habile à succéder au trône, puis destiné à la direction prépondérante du conseil de régence, — jusqu'à ce que vienne la déchéance, jusqu'au lit de justice de 1718, qui le réduira à ses anciens privilèges de pairie.

L'éloignement du trône du duc du Maine n'est d'ailleurs pas à déplorer. Il ne tenait pas de son père l'ascendant sur les hommes, qualité primordiale du commandement. Timide et craintif, il s'inclinait, même s'il avait raison, devant des caractères plus accentués que le sien. « Ne craignez point de vous familiariser avec lui », écrira M<sup>me</sup> de Maintenon à son gouverneur; « il vous craindra assez dès que vous prendrez un visage sérieux.»

La postérité retiendra de lui qu'il était surtout un prince faible, dont la volonté n'était à hauteur de l'intelligence. Il devait toujours subir l'influence d'une personnalité plus forte que la sienne.

Aussi, malgré l'infériorité de sa santé dans le temps de son enfance, sa personnalité trouva un épanouissement qu'elle ne connut jamais plus tard.

C'est l'époque des «œuvres d'un auteur de sept ans », où l'on rencontre le climat des enfances heureuses.

Sous le Titre d' « œuvres diverses d'un auteur de sept ans », furent réunis quelques devoirs, des lettres, des maximes et des études du Duc du Maine. Cet ouvrage fut publié à une dizaine d'exemplaires, d'une très belle impression, et offert seulement à la famille royale, ou à son entourage très proche.

Voici une lettre qui témoigne, en effet, de l'enjouement et de la bonne humeur du petit prince.

On peut en juger par celle adressée à Mme de Montespan :

« J'ai été fort aise, ma belle Madame, quand j'ai vu que vous vous souveniez de votre petit Mignon. Vous savez le goût que j'ai pour avoir des lettres, et je suis ravi d'en avoir une de votre belle main et toute pleine de caresses.

Je m'en vais écrire au petit de Rochefort [fils de la Maréchale] — mais j'ai commencé par vous, parce que mon cœur me dit beaucoup de choses pour vous.

Je vous prie, Madame, d'empêcher que le Roi n'oublie Le Mignon. ÉTUDES. — Les « Œuvres d'un Auteur de 7 ans ne contiennent pas que des lettres, mais aussi des devoirs, qui nous font connaître le niveau des études d'un jeune prince.

Pendant toute la durée du voyage à Barèges, le Duc du Maine avait été astreint à lire la vie de César — et une fois arrivé, celles d'Alexandre et de Pompée.

Ne pouvant se résoudre à se servir des exemples qu'on lui donnait pour apprendre à écrire, le Duc du Maine s'avisa de lui-même de faire des extraits des livres qu'il avait lus — et de faire des discours sur « ce qui lui venait en fantaisie ». Ces courtes histoires lui servaient ensuite de modèles d'écriture.

Le souci de l'éducation perce le plus souvent dans le choix de ces récits. Le temps de la Fronde n'est plus, où il fallait enseigner que « l'hommage est dû aux Rois » et « qu'ils font tout ce qu'il leur plaît ». Le pouvoir était bien établi, et les flatteries des courtisans ne cherchaient que trop à en persuader les privilégiés des grandeurs.

On devine, au contraire, que c'est à la vigilance de Mme de Maintenon, que le Duc du Maine dut de retenir les traits suivants:

« On amena à Pyrrhus deux jeunes hommes qui avaient mal parlé de lui; il les interrogea lui-même, en leur disant : « Estil vrai que vous avez dit des choses outrageuses de moi? » — « Oui, Sire » répondit l'un, « et nous en eussions bien dit davantage si le vin ne nous eût manqué. » — « Le Roi se mit à rire et leur pardonna. »

Et plus loin. — « Les flatteurs d'Antoine se servaient avec lui d'une liberté affectée de le railler, et en même temps entassaient flatteries sur flatteries; — ils se servaient de cette manière, pour qu'il ne se dégoûtât pas; parce que, malgré notre amour-propre, il n'y a personne qui ne se lasse des louanges trop grossières. »

Les histoires retenues par le Duc du Maine sont intelligentes et pleines de pittoresque. Les plus réalistes sont naturellement celles qui ont frappé davantage son imagination.

Je m'excuse d'avance, Messieurs, de la crudité de certains termes. Mais, lorsqu'on songe que ces récits ont été publiés sous les auspices de M<sup>me</sup> de Maintenon, de Racine et de Boileau — pour être offerts au Roi et à la Reine — leur lecture est une étude des mœurs de l'époque, qui n'est pas sans intérêt.

Exemple, l'histoire de Thimocléa — « Alexandre ayant pris Thèbes, il la donna au pillage. Un capitaine entra dans la maison d'une dame nommée Thimocléa. Il lui demanda, si elle n'avait point d'argent caché. Elle lui répondit qu'elle avait jeté ce qu'elle avait de plus précieux dans un puits. Il s'y fit mener,

et comme il se penchait pour regarder au fonds, elle le jeta dedans, et l'y assomma par beaucoup de pierres.

« Peut-être que vous m'en demanderez la raison : c'est qu'il

l'avait violée. »

Tout simplement. Cette histoire n'est pas unique, et le jeune Duc du Maine nous paraît assez bien renseigné pour son âge. Il sait que Galéas, duc de Milan, eut deux filles : une légitime et une naturelle (il est vrai qu'il est assez bien placé pour faire cette distinction). Il sait encore qu'on est malade par des excès de vin ou de débauche, et que, si Marc-Antoine « aimant Cléopâtre d'un amour excessif lui fit mille biens, ce n'était pas, comme vous pourriez le croire, de l'argent, c'étaient des royaumes qu'il lui donnait. »

Toutefois, le récit conserve le plus souvent une expression

ingénue.

« Talestris, reine des Amazones, touchée de la réputation d'Alexandre, alla le trouver pour le prier qu'elle pût avoir un enfant de lui. Il donna 13 jours à cette affaire et elle s'en retourna fort contente. »

De qui Louis-Auguste de Bourbon tenait-il toutes ces jolies choses? Mme de Maintenon n'avait sans doute pas eu besoin de parfaire son éducation sur ce sujet, mais seulement d'éclairer ce que l'ambiance de la cour, et les indiscrétions des domestiques

lui avaient appris.

Au grand mécontentement de sa gouvernante, il aimait le soir en se couchant, à badiner avec le personnel; et il n'y a qu'à lire le Journal d'Héroard, valet de chambre de son grand père Louis XIII, pour être édifié sur les conversations qu'il pouvait avoir.

Précepteurs. - Sous la direction de qui le Duc du Maine avait-il fait les brillantes études que l'on vient de voir?

Le premier précepteur du Duc du Maine sut l'Abbé Le Ragois, qui lui faisait lire la vie d'Alexandre et de Pompée.

Il est l'auteur d'une « Instruction sur l'Histoire de France et

Romaine », ouvrage d'une érudition très ennuyeuse.

Aussi, quel n'a pas été mon étonnement, lorsqu'à la B. N., je n'ai pas compté, dans le catalogue, moins de 128 Éditions différentes de « l'Instruction sur l'Histoire de France et Romaine », et elles n'y sont pas toutes!

L'explication, c'est que, sous la Restauration, tous nos grands pères ont eu comme manuel cet ouvrage, terminé par

MM. Moustalon et Louis de Foris.

L'abbé Le Ragois était tout dévoué à Mme de Maintenon et à son Souverain. Les continuateurs ont été inspirés du même loyalisme que le digne précepteur du Duc du Maine.

En tête du volume, se trouve une liste des Rois qui ont régné sur la France.

Au 67° Roi : Louis XVI succède en 1793 le 68° Roi : Louis XVII.

En 1795 monte sur le trône le 69° Roi Louis XVIII, qui règne 29 ans, jusqu'en 1824.

Napoléon a complètement disparu.

Le livre est disposé par questions et réponses, à l'imitation des catéchismes.

A la demande : « Quelle idée eut-on en France de l'entreprise de Bonaparte ?

M. Moustalon répond : « On était persuadé qu'il ne s'emparait du Gouvernement que pour le remettre à nos princes légitimes; mais on fut bientôt cruellement désabusé. Avec ses talents, cet homme pouvait tout sauver; il pouvait se faire un nom immortel en replaçant les Bourbons sur le trône. »

Avec *Urbain Chevreau*, un tout autre genre. Urbain Chevreau était de l'école de La Bruyère et de Vauban — favorable aux idées nouvelles.

Il est l'ennemi des flatteurs, et s'adresse en vers au Duc du Maine, avec crudité, et lui dit sans ménagement ce qu'il croit être la vérité.

Car ceux de votre qualité
Ne sont pas sujets à l'entendre.

Mais comme vous croyez être tous infaillibles Vous ne cherchez que des admirateurs; Et quoique vos défauts ne soient que trop visibles, Pour vous les déguiser, vous aimez des flatteurs!

Bien plus nouveaux encore sont les sentiments qui ont inspiré cette apostrophe le 26 avril 1684, au Duc du Maine, âgé de 14 ans, allant accompagner le Roi pour terminer le règlement des places de la frontière et s'emparer du Luxembourg.

Ne vous plairez-vous plus que dans les cimetières
Vous qui n'aimiez que les appartements?
O cruelle et maudite rage!
Que vous ont fait l'Ibère et le Germain?
Faut-il pour témoigner que l'on a du courage
Être altéré de sang humain?

Leur humeur n'est pas si revêche
Qu'ils n'aiment comme vous et la chasse et la peche,
Les montres, les bijoux, le jeu, la nouveauté;
Les fruits délicieux, le vin frais en été,
La musique, la bonne chère,
Les dames et l'oisiveté.

Il ne faudrait pas juger Urbain Chevreau d'après ces seuls vers — qui en font l'ancêtre des pacifistes — d'ailleurs totalement ignoré d'eux.

C'était un homme aimable, facile, d'infiniment d'esprit. Il nous donne d'ailleurs avec franchise le secret de son peu d'ar-

deur pour les exploits militaires :

Hé! Quoi donc! pour tenir quelque rang dans l'histoire Irai-je porter mon museau Où l'on casse et tête et mâchoire? Seigneur! j'aime beaucoup la gloire Mais j'aime encore plus ma peau.

Urbain Chevreau vint à Barèges en 1681 et il s'y trouva avec Caton de Court.

Caton de Court était un homme qui planait dans les sphères de l'érudition universelle. Numismate, historien, géographe, mathématicien, artiste, il était, écrit Dangeau, « un des plus savants hommes du monde... » Des 24 heures du jour, il en consacrait 20 à l'étude, ce qui fait « dresser » les cheveux de M<sup>me</sup> de Maintenon. Il savait « l'hébreu, l'arabe, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand, outre le français qu'il possédait dans la dernière perfection. »

L'abbé Le Ragois, Chevreau et Caton de Court représentent dans l'éducation du Duc du Maine l'enseignement littéraire : ce

qu'on appelait autrefois les Humanités.

Restait la philosophie, qui - lorsque le Duc du Maine fut âgé

de 15 ans - lui fut enseignée par l'Abbé Genest.

L'Abbé Genest n'était pas un Adonis, mais sa laideur n'était pas déplaisante. Elle était relevée par un nez immense, un de ces nez prodigieux qu'il faut avoir vu pour y croire. Ce nez était le sujet de plaisanteries intarissables. Le duc de Bourgogne le voyait partout; il ne pouvait prendre un crayon sans qu'il se profilât au bout!

De son côté, le Duc du Maine faisant l'anagramme du nom de son précepteur, trouvait ces mots : Eh! c'est large nés!

Pour comble de malheur, le possesseur de ce nez monumental était sujet à des distractions et à des négligences de toilette renouvelées du Lutrin vivant — qui égayaient la cour et firent même rire une fois Louis XIV à gorge déployée.

Outre ses bizarreries, l'Abbé Genest était un esprit sérieux, de valeur réelle. Il fut initié au cartésianisme par Bossuct, qui lui

témoignait une grande amitié.

Le Duc du Maine garda un excellent souvenir des leçons de son précepteur. Lorsque ce dernier eut terminé l'éducation de M<sup>11e</sup> de Nantes, le Duc du Maine l'appela auprès de lui, à Clagny d'abord, puis à Sceaux, où il fut l'un des animateurs des fêtes de la Duchesse du Maine. Ce fut également le cas de Malézieu.

Nicolas de Malézieu avait d'abord été chargé d'enseigner les Mathématiques au Duc du Maine. Il existe un ouvrage intitulé: Éléments de géométrie de Mgr. le Duc de Bourgogne. C'est le recueil des leçons données au petit-fils de Louis XIV pendant l'espace de quatre ans — et il est presque certain que ces leçons avaient déjà été données au Duc du Maine, et que le Duc de Bourgogne n'en eut que la répétition.

Malézieu possédait à Châtenay une maison entourée du beau parc d'où l'on voyait très bien le château de Sceaux. Bien que le pays n'abondât pas en eaux, il y avait de beaux bois et des

prairies verdoyantes; la végétation y était luxuriante.

Malézieu resta auprès du Duc du Maine après le mariage du Prince. La Duchesse appréciait beaucoup Malézieu pour son esprit et ne pouvait se passer de lui. Elle allait fréquemment à Châtenay; et elle trouva les lieux tellement de son goût qu'en 1699, elle laissa partir la cour pour Fontainebleau et décida qu'elle y attendrait le terme de sa grossesse.

Il faut dire que Malézieu faisait des prodiges pour distraire ses hôtes. Durant les repas, c'étaient des concerts de flûtes, de hautbois, des violons auxquels se mêlaient les clavecins et les trom-

pettes. Tous les soirs il y avait seu d'artifice.

Ce fut à Châtenay que la Desse du Maine fit ses couches. Sceaux était à vendre, et si ce domaine passa des héritiers de Seignelay au Duc du Maine, nous pouvons être certains que Malézieu n'y fut pas étranger.

Par la suite, l'on sait comment Malézieu devint le personnage essentiel de la cour de Sceaux, son oracle en tout genre, et comme le dira Lassay, « le maître absolu de la maison ».

RÉSULTATS. — L'Abbé Le Ragois, Chevreau, Caton de Court, l'Abbé Genest, Malézieu. 5 précepteurs furent employés concurremment à l'éducation du Duc du Maine.

Quels furent les résultats de cette éducation?

Lorsqu'en 1685, il fallut nommer un successeur au grand Corneille, l'Académie Française porta ses suffrages sur le Duc du Maine.

Elle sit même mieux : elle chargea Racine d'assurer le Prince, que, quand il n'y aurait pas de place vacante, « il n'y aurait point d'académicien qui ne sût bien aise de mourir pour lui en faire une ».

Sur quoi d'Alembert fera cette remarque ironique: « Nos prédécesseurs étaient, comme on le voit, autant de Décius, prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. »

Mais le Roi — à cause de la grande jeunesse du Duc du Maine — refusa son agrément à l'élection de son fils et ce fut Thomas Corneille qui succéda à son frère.

Le Duc du Maine a laissé des Maximes et des « Méditations sur le sermon de N. S. sur la Montagne », qui ne sont pas sans

mérite littéraire.

Tout en tenant compte du désir de plaire au Roi — qui animait l'Académie — il faut bien reconnaître que — pour que l'Académie pût songer sans scandale à offrir un de ses fauteuils au Duc du Maine — et — circonstance aggravante : celui du grand Corneille — il fallait bien que le mérite du Duc du Maine fût généralement reconnu par tous.

Mme de Maintenon conserva jusqu'au mariage du Duc du

Maine la haute direction de son éducation.

C'est à elle qu'il dut « ce caractère noble et sérieux, cet amour de l'ordre et de la justice, cette conversation solide et enjouée, ces manières noblement familières et polies » que M<sup>me</sup> de Staal signale comme les traits caractéristiques de sa physionomie morale.

C'est elle qui lui donna cet agrément « qui aurait fait de lui, selon le mot de M<sup>me</sup> de Caylus, les délices des hommes, s'il en

avait été connu. »

C'est grâce à M<sup>me</sup> de Maintenon que le Duc du Maine devint au dire de Bossuet « ce prince si grand et si savant, si pieux et si religieux ».

C'est bien Mme de Maintenon qui a élevé le jeune prince.

Aussi, aux yeux de l'histoire et de la postérité qui jugent avec justesse et négligent les sous-ordres, de même que le vrai maître du grand-Dauphin est Bossuet, comme Fénelon est celui du Duc de Bourgogne, de même le vrai maître du Duc du Maine a été Madame de Maintenon.

De cet enfant terrible qu'était le Duc du Maine, quelle est la

physionomie que la postérité a retenue?

Le Duc du Maine a eu la malchance d'avoir comme adversaire le Duc de S' Simon : historien si éminent qu'on l'a surnommé le Tacite de la France; — en tous les cas, écrivain si prestigieux que ses portraits du Duc du Maine ont prévalu sur tous les autres qui nous sont restés.

Les voici :

« Le Roi avançait en âge, et Monseigneur vers le trône; M. du Maine en tremblait. Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon, auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil

le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices saus nombre, en simulations sans mesure, et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il voulait plaire;

C'était un poltron accompli de cœur et d'esprit, et à force de l'être, le poltron le plus dangereux, et le plus propre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer ce qu'il jugeait avoir à craindre, et se porter aussi à toutes les souplesses et bassesses les plus rampantes auxquelles le diable ne perdait rien.

« Il était de plus poussé par une femme de même trempe, dont l'esprit, — et elle en avait aussi infiniment — avait achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtre... Elle avait du courage à l'excès, entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente et y postposant tout, indignée contre la prudence et les mesures de son mari... qu'elle rendit petit et souple devant elle en le traitant comme un nègre.

« Nul concert avec le Cte de Toulouse; c'était un homme fort court, mais l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même... M. du Maine le voyait aimé et estimé parce qu'il méritait de l'être; il lui en portait envie. Le Cte de Toulouse, sage, silencieux, mesuré, le sentait, mais n'en faisait aucun semblant. Il ne pouvait souffrir les folies de sa bellesœur. Elle le voyait en plein, elle en rageait, elle ne le pouvait souffrir à son tour; elle éloignait encore les deux frères l'un de l'autre.

« Le Roi s'amusait beaucoup plus de M. du Maine, le Benjamin de M<sup>me</sup> de Maintenon, son ancienne gouvernante, à qui il sacrifia M<sup>me</sup> de Montespan, qui toutes deux ne l'oublièrent jamais. Il avait eu l'art de persuader au Roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvait lui méconnaître, il était sans aucunes vues, sans nulle ambition, et un idiot de paresse, de solitude, d'application, et la plus grande dupe du monde en tout genre. Aussi passait-il sa vie dans le fond de son cabinet, mangeait seul, fuyait le monde, allait seul à la chasse, et de cette vie sauvage s'en faisait un vrai mérite auprès du Roi, qu'il voyait tous les jours en toutes ses heures particulières : enfin suprêmement hypocrite, à la g<sup>d</sup> messe, aux vêpres, au salut, toutes les fêtes et dimanches avec apparat. »

Le malheur, c'est que ce jugement n'est pas unique parmi les contemporains. On peut encore citer celui de la Palatine, qui avec sa crudité de langage habituelle écrit du Duc du Maine:

« C'est le plus faux des hypocrites; il a l'air de vouloir man-

ger les images de tous les saints, mais ce n'en est pas moins le plus méchant homme qui soit sur la terre.... Je le crains pour mon fils comme le diable. »

Chez S<sup>1</sup> Simon, on sent, dans tous ses ardents récits, l'amour du vrai, une humeur sévère peut-être, mais sincère : c'est un témoin terrible, ce n'est pas un faux témoin.

Le mal est que cette âme honnête était trop passionnée pour être impartiale. En maint endroit de son œuvre, il y a des colères, des emportements, des ivresses vraiment incroyables et qui suffisent pour nous renseigner sur son tempérament.

C'est la passion qui échauffe sa verve; un S<sup>t</sup> Simon rassis ne se conçoit pas; sa fougue est la sève colorante de son talent; son

génie en est fait.

En revanche, il n'est pas douteux que sa passion n'ait, en mainte occasion, faussé ses jugements et qu'il y ait des points de vue que sa fougue l'a complètement empêché d'apercevoir.

C'est ainsi que S<sup>t</sup> Simon ne s'est jamais rendu compte que le Duc du Maine est resté toute sa vie un malade — ou plutôt un diminué physique — c'est-à-dire un individu à qui les forces physiques — et par conséquent les forces morales — feront perpétuellement défaut pour réaliser la plénitude d'une personnalité, qu'une vigoureuse santé lui aurait permis d'atteindre.

C'est ainsi que du camp de Philipsbourg, le duc du Maine écrivait en 1688 — alors qu'il était âgé de 18 ans :

« J'achèterais bien cher une jambe, pour que les effets puissent suivre ma bonne volonté. »

Et encore cette constatation douloureuse : « Quoique je ne fasse pas gd chose ici, j'y fais toujours plus qu'à la cour, où je ne fais que clopiner devant des gens à qui cela fait de la peine. »

Une autre fois, il signera : « Votre pauvre Gambillart. » Le Duc du Maine fut donc un isolé dans sa génération.

Il n'était pas de taille à lutter avec des hommes ayant des constitutions physiques comme St Simon ou le Régent.

Aussi, heurté par la brutalité de la vie à laquelle il n'aura pas la force de résister, il se repliera de plus en plus sur lui-même et son esprit tentera de s'évader par les belles-lettres.

Pour les contemporains, qui ne comprendront pas le refoulement de son activité, le caractère du Duc du Maine gagnera de plus en plus en demi-teintes et donnera même — ainsi que nous l'avons vu chez S<sup>t</sup> Simon — l'impression de nombreuses inconséquences.

La faiblesse physique avait également accentué — ainsi que je l'ai dit plus haut — la faiblesse de caractère.

De l'autorité de M<sup>me</sup> de Maintenon, le duc du Maine passa sous la tyrannie de la Duchesse — qui était, dit S<sup>te</sup> Beuve, « du grand Condé tout pur. »

Celle-ci — en proie à une ambition insatiable — déclara qu'une fois acquis le droit de succéder au trône « il fallait plutôt que de se le laisser arracher, mettre le feu au milieu et aux quatre coins du Royaume ».

C'est ce qu'elle tenta de faire en appuyant la conspiration de Cellamare, à la suite de laquelle elle fut reléguée à Dijon et son mari emprisonné au château de Doullens.

Après un an de détention, le Duc du Maine put revenir à Clagny d'abord — en janvier 1720 — puis à Sceaux. Il demeure dès lors étranger à la politique et finit par se réconcilier avec le Régent qui lui rendit le rang intermédiaire entre les Pces du sang et les Ducs et Pairs : première faveur qui lui avait été concédée par Louis XIV.

L'infériorité physique poursuivit le Duc du Maine toute sa vie. Il la supporta avec courage et sérénité : jamais il ne fut un aigri, chez qui l'esprit se venge des disgrâces du corps.

Pendant les derniers moments de sa vie, il devait même montrer un courage admirable.

« Au mois d'octobre 1735, le Pce s'étant arraché lui-même une dent, la bouche devint malade et au bout de quelque temps il lui survint un chancre. »

(Nous empruntons ce récit au Journal des Règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Narbonne.)

Les médecins et chirurgiens du Roi l'examinèrent et trouvèrent le mal incurable. Ils le dirent au Roi et le prévinrent du danger du Prince.

Abandonné par la Faculté, le Duc du Maine chercha ailleurs des secours. Malheureusement le remède a été pire que le mal. Un charlatan, nommé Canet, natif de Lyon, composa un onguent avec lequel il entreprit de guérir le Prince.

Il commença à le panser au mois de novembre 1735.

Le Duc du Maine vécut plus longtemps que la Faculté ne l'avait pensé. Mais on ne peut l'attribuer qu'à son tempérament, et non aux remèdes de Canet. Les remèdes ont, en effet, peu à peu abîmé la bouche et le visage du Duc, à tel point que l'on fut obligé de faire une incision sur le côté du col, afin de pouvoir lui administrer quelques bouillons.

Pendant 8 mois, le Duc du Maine endura d'horribles souffrances qu'il supporta avec une résignation admirable.

Sentant sa fin approcher, le Duc du Maine fit par testament un partage équitable de ses biens entre ses enfants, et adressa au Roi la démission de ses charges, dont il lui demanda la survivance pour ses fils.

Quelques jours avant sa mort, il envoya son confesseur à la Duchesse de Bourbon, sa sœur, qui lui avait toujours été hostile, afin de lui demander pardon et de l'assurer qu'il oubliait tous ses torts.

La Duchesse du Maine, rompant avec ses habitudes frivoles, abandonna ses plaisirs pour s'enfermer avec son mari, à qui elle rendit tous les devoirs qu'il pouvait attendre d'elle.

Pour épargner à sa famille l'émotion du spectacle, le Duc du Maine n'admit personne à ses derniers instants, pas même ses enfants.

Il mourut seul — en chrétien comme il avait vécu — et le lundi 14 mai 1736 — à l'âge de 54 ans — survint à Sceaux la mort dont nous commémorons demain le deuxième centenaire.

14 Mai 1736 - 14 Mai 1936.

## J. R. CARRÉ

Professeur de Philosophie à l'Université de Poitiers.

# FONTENELLE

## ET LA PETITE COUR DE SCEAUX

Conférence prononcée chez les « Amis de Sceaux » le 1ep Février 1936

Mesdames, Messieurs,

J'ai plusieurs mauvaises raisons pour parler devant vous, mais j'en ai une aussi qui est excellente. Celles qui ne sont pas bonnes sont que je me suis occupé un peu de la fin du xvIIIº siècle et du début du xVIIIº, et encore que j'ai commis un gros livre, puis un petit, sur Fontenelle, qui fut souvent en relations avec la cour de Sceaux. La raison excellente est que mon excellent collègue M. Tourneur-Aumont, que vous voyez au bout de cette table, habite à Sceaux l'avenue Fontenelle, et tenait absolument à ce qu'on lui parlât de sa rue.

Fontenelle, qui a vécu cent ans, de 1657 à 1757, connaissait très bien Sceaux et tout le personnel de la Cour de Sceaux. Il avait même, très probablement, l'avantage de connaître sur les uns et les autres non seulement le dessus, mais aussi le dessous des cartes. En effet, le duc du Maine a dû acquérir Sceaux vers la fin de l'année 1700 et, à cette date, Fontenelle savait déjà par cœur tout son xvIII<sup>e</sup> siècle, avant d'entamer, de lancer et de mener loin son xvIII<sup>e</sup>. Un peu avant 1686, il faisait une cour très respectueuse, mais peut-être aussi très poussée, à Madame de la Mésangère, au château de la Mésangère, près de Rouen. On gravait des vers sur l'écorce des hêtres; aussi, sans doute, des initiales entrelacées; on se promenait au frais et au clair de la lune, en expliquant la marche des planètes et la nature de l'infini. Trublet, l'abbé Trublet, qui a du tact, dit : « c'était une

très belle femme »; mais ce n'était pas seulement une très belle femme. Madame de la Mésangère était aussi la fille de Madame de la Sablière, qui avait aimé La Fare, et qui connaissait tout Paris. Madame de la Mésangère avait encore un hôtel à Paris, et Fontenelle y descendait lorsqu'il y venait de Rouen. Dès avant de s'établir à Paris, vers 1688 ou 1691, Fontenelle savait donc son Paris, par ses belles amies. Il le savait aussi par ses oncles, Pierre Corneille et Thomas Corneille, surtout par Thomas Corneille, qu'il venait souvent voir rue de Cléry, et qui le mit en relations avec le Mercure Galant, le journal de Donneau de Visé. Au Mercure, on apprenait tous les événements de la vie mondaine : les fêtes, les fiançailes, les mariages, et encore toute la gazette parlée : les liaisons de la cour et de la ville, les histoires des maîtresses du Roi, les amours de Madame de Montespan, leur témoignage subsistant : le duc de Maine.

Puis Fontenelle est devenu très vite un personnage considérable. Dès 1691, il est de l'Académie Française, à la grande amertume de La Bruyère. Dès 1697, de l'Académie des Sciences, dont il sera, jusqu'en 1740, le secrétaire perpétuel. Ses Dialogues des Morts (1683), ses Entretiens sur la Pluralité des Mondes (1686), son Histoire des Oracles (1686), sa Digression sur les Anciens et les Modernes (1688), sa Préface à l'Analyse des Infiniment petits du Marquis de l'Hôpital, l'ont rendu célèbre à la fois chez les gens du monde, chez les savants, et chez les gens en place, que leurs fonctions relient nécessairement aux Académies. Comme Fontenelle est discret, on lui raconte tout; il sait se taire et il permet admirablement à tous d'avoir parlé et, s'ils le veulent, de n'avoir rien dit.

Aussi il est plus que probable, et plus que très probable, que Fontenelle a entendu parler de la taille minuscule de Madame du Maine. Le Grand Condé était de taille normale. Madame la Princesse, sa femme, déjà était petite. Son fils Henri Jules était un vilain petit homme, d'ailleurs capable de tout, au dire de Saint-Simon; et les filles d'Henri Jules, dont Madame du Maine était l'une, étaient si petites qu'on les appelait les « poupées du Sang ». On racontait que Madame la Princesse, femme d'Henri Jules, avait eu à son service un nain, et les bonnes âmes expliquaient que le nanisme s'était transmis dans la famille.

Le fait est que Anne Louise Benedicte de Bourbon Condé, Mademoiselle de Charolais, mariée au Duc de Maine, était singulièrement petite et endiablée. Fontenelle connaissait sa devise, tirée de l'Aminte du Tasse: « Piccola si, fa ma pur gravi le ferite », « je suis petite, il est vrai, mais je fais de pro-

fondes blessures »; et c'étaient des blessures au cœur de tous ceux qui la servaient dans un ordre de chevalerie, par elle institué, l'Ordre de la mouche à miel, dont la grande Ludovise, ou plutôt l'incomparable, la gentille abeille, était la reine. Fontenelle connaissait les cérémonies de fantaisie et les épreuves qu'il fallait subir pour entrer dans l'ordre, aussi les statuts, dont le premier alinéa était le suivant : « Vous jurez et promettez une fidélité inviolable, une aveugle obéissance à la grande Ludovise, dictatrice perpétuelle de l'ordre incomparable de la Mouche à Miel, Jurez...... par le sacré mont Hymette. »

Fontenelle pouvait encore se demander, selon le profil des chevaliers, quels étaient ceux qui pouvaient bien aimer, ou être aimés, le plus ou le moins platoniquement. Il connaissait en particulier très bien Malézieu, qui était l'ordonnateur indispensable de toutes les fêtes de Sceaux. Malézieu était un grand connaisseur des Anciens, et aussi un bon mathématicien; avec cela il était toujours prêt à organiser des promenades, des divertissements, agrémentés de proses et de vers; ordonnateur parfait, n'était-il que cela? Voici le texte de Fontenelle, dans l'Éloge de Malézieu de 1727. (Malézieu avait concouru à l'éducation du Duc du Maine, fils légitimé du Roi et de Madame de Montespan.) Fontenelle dit donc de Malézieu : « Quand le Duc du Maine se maria, Malézieu entra dans une nouvelle carrière. Une jeune princesse, avide de savoir, et propre à savoir tout, trouva d'abord dans sa maison celui qu'il lui fallait pour apprendre tout, et elle ne manqua pas de se l'attacher particulièrement, par ce moyen infaillible que les princes ont toujours en leur disposition, par l'estime qu'elle lui fit sentir. Souvent, pour lui faire connaître les bons auteurs de l'antiquité...... il lui a traduit, sur le champ, en présence de toute sa cour, Virgile, Térence, Sophocle, Euripide.... Malézieu eut encore auprès d'elle une fonction très différente, et qui ne lui réussissait pas moins. La princesse aimait à donner chez elle des fêtes, des divertissements, des spectacles; mais elle voulait qu'il y entrât de l'idée, de l'invention, et que la joie eût de l'esprit. Malézieu occupait ses talents moins sérieux à imaginer ou à ordonner une fête, et lui-même y était souvent acteur.... »

Eh bien! qu'est-ce que vous en pensez? Fontenelle est un homme d'excellente compagnie, incapable d'une allusion équivoque, mais il est aussi un homme qui sait tout dire sans rien dire et qui laisse, autour de ses dires, une liberté entière de réflexion à son lecteur, et à lui-même. Or j'avouerai, à ma honte, que la première fois que j'ai lu ce texte, je me suis dit : tiens, il devait y avoir quelque chose. Puis le relisant, je me

suis dit: non, certainement j'ai rêvé. Enfin, un jour, dans le Recueil de différentes choses du vieux marquis de Lassay, j'ai trouvé un démenti. Lassay fit un jour un mariage d'amour, et sa femme étant morte, il fut inconsolable. Mais, tout de même, il aima avec passion plusieurs autres fois; et puis finit par devenir beau frère de Madame du Maine et n'être plus, lui, plus aimé du tout. Lassay démentait donc et, pour démentir, s'appuyait sur la laideur bien établie de Malézieu, ce qui peut paraître une condition à peine suffisante. La première lecture était peut-être la bonne; on démentait; c'est donc qu'on en parlait; et l'on sait du reste ce que valent les démentis.

Mais Fontenelle a pu surtout connaître Sceaux non point seulement en y venant, en rencontrant les habitués de la maison, mais mieux encore, comme heure par heure, et par l'envers de la toile, en écoutant les confidences de Mademoiselle Delaunay, plus tard baronne de Staal, car c'est Fontenelle qui l'avait fait entrer dans la place. On voit bien par cette histoire le genre de rayonnement qu'avait la philosophie de Fontenelle en ce temps-là, et aussi ce qui était le bon ton, pour une femme intelligente et délurée, et prête à parvenir, si même elle était sans fortune.

Mademoiselle Delaunay, de très bonne heure, s'était trouvée sans appui. Le père était absent : la mère sans ressources. Madame de la Rochefoucauld abrita l'enfant à l'Abbaye du Saint-Sauveur d'Évreux, dont elle était l'abbesse. La petite fut élevée auprès de très grandes dames, et très gâtée. Madame de Grieu l'emmena à Rouen et l'installa au prieuré de Saint-Louis. Ce prieuré fut pour elle un petit état, où quatre religieuses la servaient. Là elle se passionna' pour Descartes et Malebranche. lus à quatorze ans. Il semble qu'elle donna dans l'œil d'un Monsieur Brunel, ami de Fontenelle, de Rouen, qui vint au prieuré pour une formalité de justice. Brunel amena Vertot. l'historien, autre ami de Fontenelle. Par eux Mademoiselle Delaunay fut, de loin, mise en liaison avec l'esprit de Fontenelle, dont on lisait les ouvrages au prieuré, tout particulièrement les volumes de l'Histoire de l'Académie des Sciences qui paraissent à partir de 1702 et retracent tous les travaux de l'Académie de 1699 à 1740, reproduisant les mémoires des Savants, les commentant, y joignant les Éloges des membres de la compagnie décédés dans l'année.

Ces savantes lectures ne devaient pas empêcher Mademoiselle Delaunay d'exercer le pouvoir de ses yeux, car Brunel lui fait des vers et Vertot, lui aussi, est conquis. Quand Madame de Grieu meurt, Delaunay est sans ressources, et, de Paris, Vertot lui adresse une lettre de change, qui lui est d'ailleurs retournée. Mais, ne sachant que devenir, Mademoiselle Delaunay débarque à Paris, avec, pour seul bagage, son intelligence, et décidée à chercher fortune. Brunel, qui vient à Paris, sachant les multiples relations de Fontenelle et connaissant sa bonté. l'amène à l'hôtel garni de la pauvrette. « M. Brunel et M. de Fontenelle (dit-elle dans ses Mémoires, p. 259) étaient intimes amis dès leur jeunesse... M. Brunel allait souvent à Paris et lui avait parlé de moi. Je le connaissais par ses ouvrages et principalement par l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, qu'il envoyait chaque année à son ami, qui ne manquait pas de m'en faire part, et, grâce à la lumière que M. de Fontenelle répand sur tout ce qu'il manie, j'en entendais une grande partie, quoique je dûsse n'en rien entendre du tout. J'avais donc d'avance la haute opinion qu'on doit avoir de lui. Je fus charmée de le connaître, et d'être connue d'un homme si célèbre, qui pouvait, du moins, me rendre dans l'occasion un

témoignage de grand poids, »

Elle lui dut, en effet, beaucoup et, bien que sa vie ait été, au total, assez peu gaie, elle eût été sans lui bien plus triste, comme on va voir; et Fontenelle, en revanche, eut en Mademoiselle Delaunay, et sans l'avoir cherché, une observatrice et une informatrice étonamment lucides, spirituelles, impitoyables, du naturel vrai, et des petitesses des Grands. Elle avait une sœur qu'avait recueillie chez elle la duchesse de la Ferté. Mademoiselle Delaunay alla se présenter à Madame de la Ferté, qui s'engoua d'elle. Madame de la Ferté conduisit Delaunay à Sceaux, la présenta au tout puissant Malézieu; mais sa protégée n'obtint qu'un regard distrait de Madame du Maine. Mais, à Paris, Mademoiselle Delaunay retrouva Fontenelle, qui toujours dîna en ville, et le retrouva à dîner chez Madame de Vauvray. Il y avait là aussi l'abbé de Saint-Pierre, autre Normand. Fontenelle et lui s'occupèrent d'elle, et Fontenelle, comme il savait l'être, fut très aimable. Le terrain préparé, elle retourne à Sceaux, pourvue de recommandations, accompagnée de La Ferté; elle revoit le grand Malézieu, elle explique ses protecteurs. Malézieu est transformé; Mademoiselle Delaunay aidera Madame de Malézieu dans les soins donnes à l'éducation de Mademoiselle du Maine. Mais ce n'était qu'une fausse joie; Delaunay appartenait à La Ferté qui ne voulait plus se séparer d'elle. Il y eut des tiraillements. Delaunay écrivit à Malézieu. La Ferté fut furieuse; Delaunay, pour vivre, dut prendre un parti. Elle entra à Sceaux, mais ce fut comme femme de chambre, au sens le plus strict du terme, et elle manqua en mourir de douleur : « Je passai ce premier jour dans un égarement d'esprit qui ne m'en a laissé aucun souvenir distinct. Je sais seulement que je fus étrangement surprise en voyant la demeure qui m'était destinée. C'était un entre-sol si bas et si sombre que j'y marchais pliée et à tâton; on ne pouvait y respirer, faute d'air, ni s'y chauffer, faute de cheminée. Ce logement me parut si insoutenable que j'en voulus faire quelques représentations à M. de Malézieu. Il ne m'écouta pas. A toutes les prévenances qu'il m'avait faites, à toute l'estime qu'il m'avait témoignée, succédèrent les dédains qu'on a pour la valetaille. Je ne m'y exposai plus. Tous ceux qui m'avaient recherchée dans la maison m'abandonnèrent de même, dès que j'y fus mise à si bas prix. » (Mém. ap. Desnoireterres. Cours Galantes IV 98).

Mais le discret Fontenelle veillait, toujours prêt à rendre service à une femme aimable, toujours prêt à discerner le mérite en dépit des rangs, sans d'ailleurs le surfaire, toujours surtout amoureux de l'intelligence et de l'esprit. Or, en 1713, une histoire de malins esprits faisait à Paris beaucoup de bruit. On courait chez Mademoiselle Testard, qu'un lutin tracassait. Fontenelle, en 1686, avait publié une dangereuse Histoire des Oracles, où il résumait, allégeait, aggravait le Hollandais Van Dale. On avait soupçonné Fontenelle d'attaquer là, sous le nom d'oracles, tous les miracles. Il était, en tout cas, devenu, aux yeux de tous, le spécialiste de toutes les roueries qui peuvent servir à simuler les interventions démoniaques. Philippe d'Orléans, le futur Régent, son ami, très déniaisé, mais non pas peut-être débarrassé comme lui de toute superstition, le pria d'aller voir ce qui se passait chez Mademoiselle Testard, et de lui en faire part; on parlait de coups dans les murs, de bruits dans le sommier du lit; il fallait être fixé.

Fontenelle vint, avec tout Paris, flaira peut-être une histoire d'amourette (la volonté d'évincer un prétendant trop bien d'accord avec le père) et confondit tout le monde en philosophe pince sans rire qui prend la chose très au sérieux. L'anecdote fit le tour de Paris. On en jase à Sceaux et Madame du Maine laisse tomber devant Mademoiselle Delaunay: « vous devriez écrire à M. de Fontenelle ce qu'on dit de lui.... ». Delaunay saisit au vol l'occasion, écrivit à Fontenelle une lettre charmante, et lui, plaisanté chez Lassay, lut la lettre, comme il savait dire. Le succès sut soudroyant. Mademoiselle Delaunay était célèbre; elle y gagna des amitiés charmantes: Lassay, Valincourt, le duc de Brancas et le vieux Chaulieu, l'intendant des Vendôme, qui, malgré ses cheveux blancs, tomba entièrement amoureux



d'elle, et s'occupa de la distraire en la conduisant aux soupers

plus que libres de la société du Temple.

Delaunay devait beaucoup à Fontenelle, et elle a dû lui raconter beaucoup. Voici le portrait de Madame du Maine qu'avant de le noter par écrit elle a pu lui commenter sans indulgence : « Curieuse et crédule, elle a voulu s'instruire de toutes les différentes connaissances; mais elle s'est contentée de leur superficie.... Sa provision d'idées est faite; elle rejetterait les vérités les mieux démontrées et résisterait aux meilleurs raisonnements, s'ils contrariaient les premières impressions qu'elle a reçues. Tout examen est impossible à sa légèreté et le doute est un état que ne peut supporter sa faiblesse.... Elle croit en elle de la même manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes, sans examen et sans discussion. Son commerce est un esclavage, sa tyrannie est à découvert. Elle dit ingénument qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point... On la voit apprendre avec indifférence la mort de ceux qui lui faisaient verser des larmes, lorsqu'ils se trouvaient un quart d'heure trop tard à une partie de jeu ou de promenade » (Mémoires ap. Carré, Fontenelle, p. 523).

Fontenelle, universellement indulgent et perspicace, faisait certainement le départ dans ces dires entre ce qui est noircissement du trait, accentuation liée aux rancunes, et ce qu'on ne saurait inventer, qui constitue un document. Et, en effet, Hénault, qui n'a pas souffert comme Delaunay, raconte (Mémoires ap. Desnoireierres. Cours Gal. p. 246) de la Duchesse du Maine: « Madame d'Estaing avait manqué de venir. Elle (Madame du Maine) s'en désespérait, elle pleurait, elle était hors d'elle..... » « Mais, mon Dieu, lui dit Madame de Charost, je ne croyais pas que V. A. se souciât tant de Madame d'Estaing. - Moi? point du tout; mais je serais bien heureuse si je pouvais me passer des choses dont je ne me soucie pas ». « Nous nous mîmes tous à rire (ajoute Hénault), et elle aussi, car elle aimait qu'on la plaisantât. » Pour qu'on eût envie de rire il fallait bien que Madame du Maine eût aussi ses qualités, qu'elle sût être amusante et séduisante, et le crayon de Delaunay était donc un peu noir.

Mais les caprices de la duchesse, et son autocratie sans frein subsistaient, et ses cruautés de délicieuse toquée, et Delaunay voyait clair, si l'on songe à cette histoire, que Hénault contait encore d'une certaine Madame Dreuillet. Elle était femme d'un président à mortier du Parlement de Toulouse et se dédommageait du sérieux du Parlement et de Toulouse en ouvrant sa maison à tous les littérateurs et à tous les artistes. Le président

ayant eu l'esprit de mourir, elle était venue à Paris où on l'avait vue belle et galante et tournant à ravir le vers, léger ou enflammé. Madame du Maine, dès le premier regard très éprise d'elle, la voulait à tous ses divertissements, où elle chantait fort bien. « Un soir (raconte Hénault) que nous soupions à l'Arsenal, dans le joli pavillon que Madame la Duchesse du Maine y avait bâti sur le bord de la rivière, elle proposa à Madame Dreuillet de chanter, ce qui était l'ordinaire; mais, ce soir-là qu'elle se portait moins bien, elle la fit chanter dès le potage. Je représentai à la princesse que, devant rester quatre ou cinq heures à table, elle ne pourrait pas rester jusqu'au bout « Vous avez raison, président; mais ne voyez-vous pas qu'il n'y a pas de temps à perdre et que cette femme peut mourir au roti »? « Je me rendis (ajoute Hénault), et admirai l'intérêt que les princesses prennent aux personnes qui leur sont attachées » (Hén. Mém.

ap. Desnoir, Cours Gal. p. 242).

Fontenelle savait donc par cœur Sceaux et la Duchesse du Maine, et il pouvait peser les témoignages, en psychologue acéré qui déchiffre les masques, retranchant de Delaunay l'amertume, gardant d'Hénault le document, mais comparant encore, pour son instruction personnelle, les comportements de Madame du Maine chez elle, où elle était elle, et hors de chez elle où elle était toute amabilité et séduction. Car Madame du Maine n'allait pas seulement souper à l'Arsenal, collationner à Châtenay et passer des jours à Anet; elle brûlait de tout avoir et même le bon ton, le sérieux, l'esprit d'une femme qui pense, tels qu'ils se pratiquaient et distribuaient au salon Lambert, rue de Richelieu. Or c'était là que régnait, avec tact et discrétion, Fontenelle. Madame de Lambert avait deux jours. Le mardi voyait défiler la noblesse, tous les grands noms de France. Le mercredi les poètes, les littérateurs, les artistes. Mais Fontenelle était si grand par sa réputation en tous les genres, par sa conversation incomparable, qu'il était toujours des deux jours, avec infiniment de savoir, d'esprit, tout rempli d'anecdotes, qui livraient les secrets de la vie littéraire, et mondaine, et politique, et religieuse.

On prétendait même que, si Fontenelle se trouvait si bien là, au point d'y être toujours, c'est qu'il y goûtait la paix de s'être évadé de Sceaux et des « galères du bel esprit ». Mais cela ne l'empêchait point de revenir à Sceaux, si cela lui donnait occasion de n'y être pas prisonnier. Nombre de beaux esprits d'ailleurs étaient à la sois du personnel de Sceaux et du personnel Lambert. Ainsi Saint-Aulaire, ainsi La Motte-Hondart. Mais Saint-Aulaire, lui, ramait bel et bien sur les galères de Sceaux.

Et pourtant il était la plus forte liaison qui pût être entre les deux cours, celle de Lambert et celle de Maine, puisqu'il maria son fils à la fille de Madame de Lambert, puisque lui-même était en si bons termes avec le cœur de Madame de Lambert qu'on les dit un jour secrètement mariés, pour l'édification du cœur très libre de Fontenelle. A coup sûr et dans tous les cas, il était de Sceaux et de toutes les réceptions, et condamné à avoir de l'esprit, éclatant en madrigaux et impromptus à toute heure, et condamné encore à brûler sans arrêt pour Ludovise, afin de lui permettre d'être cruelle. La difficulté de ces déclarations n'était pas seulement qu'il en fallait toujours avoir de toutes prêtes, mais qu'il fallait qu'elles fussent à la fois terriblement brûlantes pour la femme, et terriblement respectueuses pour la princesse, qui croyait en son rang. Très entraîné, Saint-Aulaire a laissé le modèle de ce tact embrasé qui madrigalise. Qui aimez vous, disait Ludovise? Et, puisque le soleil, Apollon, tous les soirs se plonge, enflammé, dans les bras et le sein de la mer, Thétis l'immortelle, Saint-Aulaire put répondre :

> « La divinité qui s'amuse A me demander mon secret Si j'étais Apollon ne serait pas ma muse; Elle serait Thétis, et le jour finirait. »

La Motte Hondard, autre grand ami de Fontenelle, partisan comme lui des modernes et des progrès de l'esprit humain, ramait aussi sur les galères de Sceaux, comme Saint-Aulaire, mais de plus loin. Il était en correspondance suivie avec Ludovise; chargé par elle de lui raconter, au jour le jour, le salon Lambert, de l'initier au bon ton de la maison, afin qu'elle s'y pût brusquement transporter sans y détoner, de lui faire le portrait des familiers les plus importants, en se souvenant que la lettre serait lue et que tout le monde en rirait. C'était, vous le savez, le plus beau moment de l'esprit de sociabilité et de la conversation. Les gens, très fins, se connaissaient, se devinaient assez pour que l'on pût railler en restant assuré de ne point blesser, critiquer pour louer, chaque défaut signalé l'étant par antiphrase, faire des portraits du comique le plus aigu et de la sympaihie la plus cordiale, parce qu'ils élèvent jusqu'à la caricature les défauts dont se plaint lui-même un modèle, dont les qualités opposées éclatent à tous les yeux.

Ainsi Fontenelle est, par excellence, l'homme universel, et il vise à être aussi peu remarqué qu'il se puisse; il est aussi la tête la plus solide qui soit, en mathématiques comme ailleurs; et voici par La Motte son portrait, très ressemblant et très faux, et très vrai, si seulement on l'interprète comme il vient d'être dit:

« A l'égard de M. de Fontenelle, vous ne serez point étonnée de l'entendre traiter d'extraordinaire. C'est un homme qui a mis le goût en principes, et qui, en conséquence, demeure froid où les Athéniens étouffaient de rire et où les Romains se récriaient d'admiration; vous savez d'ailleurs, Madame, qu'il a prétendu effacer ces grands maîtres dans tous les genres; car pourquoi ne lui supposerions-nous pas les intentions les plus mauvaises? C'est la bonne façon de deviner les hommes. Badinage, galanterie, sentiments, philosophie, géométrie même; il a voulu briller, en tout, et prouver, par son exemple, qu'il n'y a point de talents inalliables. Mais, à propos de géométrie, il faut tout vous dire; il vient de faire un livre si subtil et si rêvé (les Éléments de la Géométrie de l'Infini, 1727) que, s'il perd son manuscrit de vue un mois seulement, il ne s'entend plus luimême. Pauvre tête qui ne tient rien! »

Madame du Maine, ainsi renseignée, prenait courage et venait, de loin en loin, rue de Richelieu. Elle amenait avec elle toute sa ménagerie : Malézieu, l'abbé Genest, Saint-Aulaire, Delaunay; mais Delaunay, moins soucieuse de respectabilité, s'évadait parfois plus loin, et Fontenelle connaissait aussi tous les gens du Temple, où elle fréquentait. Là on parlait, on chantait, on discutait prose, vers, monde, littérature, et aussi on soupait, on buvait, on aimait, en toute liberté. En l'absence du Grand Prieur de Vendôme, momentanément exilé, l'amoureux de Delaunay, Chaulieu, était l'âme de cette petite société toute spirituelle et libre. Il enlevait en son carrosse Mademoiselle Delaunay, et le lendemain à soixante et quatorze ans lui écrivait : « Que vous me plûtes hier! Que je vous trouvais jolie! Un air de nymphe, une jolie taille, une certaine légèreté, surtout ce son de voix qui enchante tout ce qui a assez de goût et assez de délicatesse pour le sentir » (Rec. de Lettres de Mlle Del. ap. Desnoir, Cours Gal. LV, 116. 117).

Et Delaunay, qui avait trente ans, se laissait aimer délicieusement, et promener, et puis peut-être aimait ailleurs. On lui demanda plus tard : direz-vous tout dans vos mémoires? et elle répondit? « je ne me peindrai qu'en buste ». Mais les dames de ce temps savaient, avec esprit et crânerie, en les oubliant n'oublier pas les au-delà du buste, et cette Madame Dreuillet, qui chantait tout à l'heure, avant de mourir et avant le rôti, avait un jour ouvert le feu d'un sonnet, adressé peut-être à Louis XIV, par ce vers d'incendie : « Je vous adorerais, n'eussiez-vous que le buste »

Et chez Madame de Lambert, la respeciable, Sceaux et Delaunay rencontraient encore, à partir de 1712, Madame de Tencin

qui faisait, et très vite, son apprentissage de Paris, toute fraîche échappée d'un couvent très mal clos. Un col flexible, des yeux charmants, très légèrement troubles, et sur ce visage changeant flottant, mais point à la dérive, l'âme la plus agile qui fut jamais, et, on le sait aussi, la plus totalement déprise qu'on ait connue de toute espèce de préjugé. Une très bonne amie encore de Fontenelle, qui pourrait bien, en passant, avoir été son amant.

Mais ici je crois vous surprendre à penser que Fontenelle, le philosophe, n'était pas très sérieux. Si vous le croyiez vraiment, vous vous tromperiez complètement. Il avait au contraire, en souriant, appris, à ses contemporains des choses tout à fait

graves, dont voici les principales.

D'abord, et ceci dès 1683, dans les Dialogues des Morts en apparence assez légers, mais par ailleurs souvent profonds, que les hommes, et aussi les femmes, sont beaucoup plus généralement conduits par le cœur et les passions que par la raison, même et surtout quand ils raisonnent; que la vanité et la folie humaines sont partout : dans toutes les conditions, chez les rois, les grands et le peuple, ce qui entraîne un reclassement des conditions, la coupure vraie n'étant plus entre les grands et le peuple, mais entre ceux qui savent la folie humaine et ceux qui ne la savent pas, le peuple étant partout où sont ceux qui pensent bassement et communément, dont la cour est remplie. Vanité et folie aussi de toutes les situations de la vie, qui forment les vices, et aussi les vertus, car elles sont les ressorts de toute action; ce qui entraîne que la vie sociale soit un alliage de diverses folies que l'art des politiques, en agissant sur les imaginations, peut bien essayer de rendre convergentes, mais sans jamais prétendre à les supprimer. Qu'il est heureux d'ailleurs qu'il en soit ainsi, car la plupart des gens ne sont point faits pour penser avec précision et rigueur. S'ils essayaient de le faire ils y perdraient toutes leurs illusions consolatrices, ils verraient le néant de toutes les passions, qui font la chaleur de la vie; ils deviendraient incapables d'action et singulièrement d'action sociale Pour voir le néant de tout et retrouver cependant tout son goût à la vie, pour demeurer capable de rendre justice à tous et ne pas jeter le plus petit ridicule sur la plus petite vertu, pour savoir encore malgré ces réflexions collaborer utilement à toutes les tâches sociales, il faudrait réunir un savoir illimité, qui rendît modeste, et une sagesse qui, sans en être dupe, sût se prêter aux passions comme aux créatures d'un jeu; union fragile et fruit délicieux, qui ne murira jamais qu'en très peu de gens, quel que soit par ailleurs le progrès des lumières. Aussi Fontenelle, ce champion, comme on dit, des Modernes et du Progrès, avait-il en ces matières des opinions bien à lui. Il a, en effet, avec sa Digression sur les Anciens et les Modernes de 1688, écrit sur la question les choses les plus décisives. Il estimait que le cœur de l'homme ne change pas, et que d'ailleurs le cœur est tout l'homme; que ce qui change ce sont la raison et les mœurs : la raison, parce qu'elle n'est rien, si elle n'est pas le système des connaissances effectives de l'humanité, et que ces connaissances vont s'accumulant; les mœurs parce que là aussi on peut concevoir une addition des acquisitions des générations, dans certains cas, tandis que, dans d'autres, elles prennent le contre-pied les unes des autres. Mais aussi il jugeait que toujours le problème délicat sera de mettre le progrès intellectuel et matériel au service d'un cœur qui, lui, n'a pas changé, et qui ne subira jamais l'incantation de l'esprit que chez très peu de

gens. Le risque est, et demeurera toujours, très grave.

Fontenelle a encore appris à ses contemporains que le monde était réellement infini et notre connaissance du monde toute approximative et symbolique, bien qu'en voie d'approfondissement perpétuel. Il a fait cela surtout dans ses charmants Entretiens sur la Pluralité des Mondes (1686) et dans les 42 volumes in-4° de son Histoire de l'Académie Royale des Sciences de 1699 à 1740. On savait bien, depuis Descartes, que la matière, identifiée à l'étendue, pouvait être sans limites; mais de cette infinitude on n'avait pas le sentiment. La conception théorique du monde infini était logée dans un coin de la tête, mais le soleil continuait de tourner autour de la terre et la voûte céleste d'arrêter, avec ses constellations, l'imagination pratique avec le regard à une distance finie. Il n'y avait aussi que quelques gens qui songeaient à ces choses; l'infini n'était pas devenu l'ambiance naturelle de la pensée de tous. Or c'est ce sentiment du monde réel infini qui met le feu à la cervelle de la marquise des Mondes. On lui a enseigné, en éclaircissant et illustrant Descartes, que chaque monde est un tourbillon, ayant un soleil en son centre; qu'il y a autant de tourbillons, qui sont des mondes, qu'il y a d'étoiles, qui sont autant de soleils. Par les soins de Fontenelle, son imagination, maintenant, au lieu de paralyser sa raison, en suit, puis en soutient l'impulsion, et la prolonge. Aussi quand son maître à penser, au 5° Soir des Entretiens, lui a dit : « Enfin que voudriez-vous? En voilà bien assez pour un homme qui n'est iamais sorti de son tourbillon. Ce n'est guère, réponditelle, pour la quantité des mondes. Ce que vous dites ne suffit que pour cinq ou six, et j'en vois d'ici des milliers ». Mais alors le public de Fontenelle commence de trouver bien petite la Nature de Racine, de Boileau, des Anciens, et il lui est rendu sensible qu'une très grande littérature, si même elle s'attache surtout à l'étude de l'homme, le doit voir dans la perspective du monde que seule la science physique, jointe à la science de

l'homme, lui peut procurer.

Cette science physique du monde Fontenelle va la distribuer inlassablement pendant plus de cinquante ans. Il le fera en bon Cartésien, soucieux d'une science intelligible, mais sachant d'ailleurs les difficultés de la tâche, n'omettant jamais de signaler, à propos des travaux de tous les savants, combien un fait est difficile à établir, combien nos lois scientifiques sont inexactes, et seulement de première approximation, car, si la matière est l'étendue et le plein, dans le plein tous les mouvements se propagent à l'infini, mais rien aussi ne se passe selon des mouvements aussi simples que ceux que décrètent nos formules; il dit encore, sans fatigue, comment nos théories sont pourtant comme une enchère de simplicité, appliquée à nos connaissances, et nous acheminent, d'erreurs en erreurs, vers une moindre erreur, qui nous tient lieu de vérité; comment ce travail d'approfondissement et d'organisation du donné, que nous poursuivons, sans nous faire d'illusions sur son achèvement, n'en gagne pas moins sans cesse du terrain, et, ce faisant, n'approfondit pas et n'élargit pas seulement le monde à nos yeux qui connaissent plus de faits et qui les connaissent mieux, mais encore, peu à peu, parvient à nous convaincre que le réel vrai est beauconp plus vaste que l'imaginaire, et que là encore, par nos soins, un nouveau sentiment va naître : le vrai merveilleux c'est le réel.

Enfin, et peut-être était-ce là la chose la plus grave, Fontenelle n'apprenait pas seulement beaucoup à ses contemporains, beaucoup de connaissances, mais il leur apprenait encore à regarder leur façon même de regarder. Un tout petit livre, paru en 1724, mais peut-être rédigé dès 1680, De l'origine des Fables, a tendu à montrer que ce que nous appelons raison n'a pas toujours existé, mais s'est formé par voie de tâtonnements, qui se sont étendus sur des milliers et des milliers d'années, et encore ne s'est formé ainsi, au fond, que chez très peu de gens, et avec toujours des dangers de régression; que les conduites rationnelles émergent d'une prodigieuse ignorance et d'une étonnante barbarie, dont les Cafres, les Lapons, les Iroquois, nous peuvent donner quelque idée, témoins attardés d'états, par nous traversés autrefois, et dont les survivances sont encore présentes, pour qui sait voir, dans nos histoires de bonne femme; que le moyen d'écrire l'histoire de la raison serait d'instaurer ce que nous appelons, nous : l'ethnographie des populations a rriérées l'étude du folklore, la mythologie comparée, le comparatisme en matière d'histoire des religions. Fontenelle n'emploie pas cette terminologie moderne, mais il désigne très nettement les

choses, et, ce faisant, il est très neuf, une fois de plus.

Cette nouveauté ne va pas sans dangers. Car Fontenelle, le prudent, qui l'a toujours été, pour demeurer libre, n'est timide qu'en apparence; il est une âme intellectuellement impavide et ne saurait se dispenser, s'il était libre de le faire, de traiter la religion dominante en son pays comme tout autre objet de science. Le faire, purement et simplement, était impossible en son temps. En 1686, nous l'avons dit, il avait publié une Histoire des Oracles, où, sous couleur d'expliquer par des raisons naturelles la production et la cessation des Oracles de l'Antiquité, il passait pour avoir voulu discréditer toute croyance au miracle. En 1707 on avait cherché à évoquer la chose, et à faire au philosophe une mauvaise affaire. En 1724, à la fin de De l'Origine des Fables, où il avait soigneusement excepté de ses comparaisons le peuple élu, et la religion chrétienne et catholique, il énonçait seulement, en manière de conclusion, cette maxime de précaution, qui en dit long, et qui, pour qui sait lire, réintroduit froidement la religion chrétienne et catholique dans le débat : « Tous les hommes se ressemblent si fort qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne doivent nous faire trembler. »

Fontenelle avait donc transformé l'atmosphère intellectuelle de son temps en rendant familière à ses contemporains, et à ses contemporaines, l'idée que la raison est un organe d'orientation très lentement élaboré et fragile, et qui est aux prises avec un univers infini et merveilleux, et encore avec des passions immortelles, que seule peut apprivoiser une raison qui se juge dans ses jeux et se survole. Aussi le sent-on, à de certains moments, comme tout près de Schopenhauer ou de Nietzsche, mais tou-

jours en souriant.

Il était donc très sérieux, mais il n'avait pu changer le climat intellectuel de son temps qu'en amenant à se voir, à se supporter, à se rechercher, les gens du monde et les savants, et les savants et les femmes. Ses Eloges y contribuaient, mais, plus que tout, sa personne et ses manèges. Les femmes et leur puissance étaient, en l'occasion, tout à fait importantes. Lui étaientelles, au moins, reconnaissantes d'avoir agrandi leur tête? Infiniment, oui, et de là une bonne part de son influence. Mais elles lui en voulaient un peu tout de même.

Tout au long de sa vie, il a eu des succès multiples auprès d'elles. Ceux d'un causeur merveilleux qui amuse, ceux d'un homme qui s'intéresse à elles; ceux d'un ami qui les aide à se

prouver leur intelligence. Mais les plus malignes lui reprochaient facilement d'être insensible. Madame de Tencin, lui mettant la main sur le cœur, disait : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, c'est de la cervelle, comme dans la tête » (Bontenelliana) et Madame de Lambert à Madame de Tencin : « Fontenelle ne nous aime point; il n'aime pas même ma fille de Saint-Aulaire; il n'aime que la petite de Beuvron. Il ne demande aux femmes que la beauté et la jeunesse; dès que vous plaisez à ses yeux, cela lui suffit » (ibid.).

Mais Madame de Lambert a donné, peut-être, et sans le vouloir, la raison de ce reproche d'insensibilité. Le philosophe était charmant, mais on ne pouvait lui faire tourner la tête facilement. Il était d'une politesse exquise et invariable; mais, quand il avait dit ses raisons, ou fait ses réserves, il n'était plus capable que de se taire; il était incapable de céder sur ce qu'il estimait le vrai. On pouvait encore lui tirer une maxime générale comme : « tout est possible et tout le monde a raison », mais les plus intelligentes savaient bien que, tout en les aimant, il continuait à voir les défauts ou les faiblesses des discours et des personnes qu'il aimait. « Il connaît parfaitement les caractères (dit Madame de Lambert), vous donne le degré d'estime que vous méritez; il ne vous élève pas plus haut qu'il ne faut; il vous met à votre place; mais aussi il ne vous en fait pas descendre » (Portrait de Font. ap. Bastien, I, 47).

Et j'admire, mesdames et messieurs, que dans ces conditions, il ait été fêté jusqu'à sa mort. Je crois; mais je ne le confierais, mesdames, qu'aux hommes qui sont ici; je crois que des femmes, qui l'ont tant aidé, il n'a pu se faire supporter qu'en pratiquant, invariablement, ces deux préceptes avec toutes ses belles amies : le premier était de ne leur demander jamais rien de plus grave que leur caprice, et le second était, en bon philosophe de ce temps, de ne s'étonner de rien, et d'être prêt à tout.

## A. PANTHIER

## LE BOUVIER-DESMORTIERS

UN VIEUX POËTE A SCEAUX ET CHEZ CHATEAUBRIAND

Le Dr. Le Savoureux conviait jadis les Amis de Sceaux à rechercher un vieux bonhomme, qui rimait à Sceaux au temps de Chateaubriand. C'est notre regretté confrère Paul Leclerc qui le trouva, comme tant d'autres choses, et qui me le sortit un jour de sa bibliothèque :

BABIOLES

d'un

VIEILLARD

par M. L... B... D...

(Ludibrio ventis)

Se vend à Paris chez Dentu, libraire, au Palais Royal 1818

On avait complété à l'encre le nom de l'auteur : Le Bouvier-Desmortiers. Il ne restait plus que le facile travail de rassembler des faits autour de cet ancien Ami de Sceaux.

I

#### LE BOUVIER-DESMORTIERS

Urbain René Thomas Le Bouvier-Desmortiers était né à Nantes, le 1er Mars 1739. Il avait passé son enfance à Nantes.

Peut-être était-il ensuite venu poursuivre quelques études juridiques à Paris; sûrement il avait exploré Sceaux plusieurs soirs d'été, au bras d'une maîtresse; il avait admiré les bosquets, les statues, les jets d'eau dans le parc historique que la bienfaisance du Duc de Penthièvre laissait ouvert à tous. Mais vite il était retourné à Nantes; il avait acheté une charge de maître des requêtes à la Chambre des Comptes de Nantes; il avait exercé sa fonction avec la conscience d'un fonctionnaire et l'entêtement d'un Breton.

Mais la Révolution allait déraciner le Breton. — 1789: au début Le Bouvier-Desmortiers se laissa, comme tant d'autres, aguicher par les espérances de la grande expérience; mais bien vite, comme tant d'autres, il sentit que cette expérience ne réussirait pas complètement. — 1793: restez donc au-dessus de la mêlée à Nantes, au plus fort de la guerre de Vendée! Notre homme dut accepter quelque reconnaissance envers M. de Charette, général de l'armée catholique et royale. Puis il dut examiner la Loire, le torrent révolutionnaire, la baignoire nationale... Nous ne le retrouvons qu'à Londres, parmi les émigrés.

Ce n'était pas par épicuréisme. Brouillard, froid, froissements, misère, désœuvrement, relâchement, découragement, suspicions, tel était le menu quotidien. Notre émigré se serra contre ceux qui arrivaient tard, qui étaient Bretons, qui se sentaient incapables de penser bien. Et puis, dès que la France devint

possible, il lâcha le Purgatoire pour échouer à Paris.

A Paris... C'est que Le Bouvier-Desmortiers était contaminé par la première maladie du siècle. Il n'était pas seul à penser que si la Révolution n'avait pas réussi à reconstruire un nouveau régime, c'est qu'elle s'était appuyée sur des philosophies puériles. Le monde attendait un penseur, qui débrouillât les vérités éternelles. Donc notre apprenti-penseur tâta des sciences, qui le menèrent des sourds-muets au bleu de Prusse. Ces ouvrages utiles méritèrent les éloges de quelques journalistes, mais ils ne furent pas lus. Alors il s'aventura dans l'histoire et composa une Vie du général Charette, en deux volumes. C'était méconnaître que les temps n'étaient pas révolus pour l'apothéose des historiens. Le Corse Buonaparte pétrissait le monde et découplait sa police contre les idéologues. Déjà la coquine de Staël avait été exportée à Coypet; Chateaubriand avait risqué d'être sabré sur les marches de l'Académie. La foudre descendit jusque sur notre roseau. Laissons-lui du moins le plaisir de raconter sa mésaventure.

« Au commencement de décembre 1809, je remis un exemplaire imprimé à M. Lacretelle, l'un des censeurs ; j'en déposai

à la bibliothèque alors impériale, à la préfecture de police et dans les bureaux du ministre, où l'on me dit que je pouvois le mettre en vente. A peine y étoit-il que quatre hommes, dont un porteur d'une écharpe tricolore qu'il tira de sa poche, et d'un ordre signé Saulnier, secrétaire général du ministère, vinrent saisir mon ouvrage, mes papiers, ma personne, et me conduisirent à la préfecture, où je fus incarcéré et mis au secret comme un malfaiteur, ou un criminel d'état. Je supprime tous les détails des recherches rigoureuses et des procédés inouis qu'on employa dans cette expédition, depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 du soir.

Le soir même, je subis un interrogatoire d'une heure et demie devant M. Veyrat, inspecteur général de la police du troisième arrondissement, qui eut pour moi des égards et me fit donner une chambre à feu. L'interrogatoire fini, je priai M. Veyrat de hâter l'instruction et mon jugement le plus qu'il seroit possible. Quelque rigoureux qu'il puisse être, ajoutai-je, je l'entendrai avec le même sang-froid que vous me voyez en ce moment. Monsieur, me répondit-il, vous n'êtes pas un criminel. Je le sais, répliquai-je, l'homme de bien ne peut pas l'être, et cependant on me traite comme si je l'étais.

Le lendemain dimanche, à huit heures du soir, M. Veyrat me fit appeler. Malgré les vacances des bureaux, me dit-il, je suis venu vous interroger pour mettre plus d'expédition dans votre affaire, et il en usa encore avec moi d'une façon obligeante. Lorsque, fatigué par l'insomnie et par la longueur de l'interrogatoire qui dura trois heures, je ne répondois pas sur le champ à ses questions, il me disoit : je vais faire la réponse, et il en

faisoit une insignifiante.

Le lundi, sur les onze heures du matin, il me fit appeler et me dit qu'il avoit rendu compte à M. le préfet de mes interrogatoires, qu'il avoit cru pouvoir l'assurer que j'étois un parfait honnête homme et incapable de rien entreprendre contre le gouvernement, mais qu'il y avoit dans mes papiers des choses qui faisoient voir que je ne l'aimois pas, et qu'on n'y avoit rien trouvé en sa faveur. Pour vous tranquilliser, ajouta-t-il, je peux vous dire que demain ou après-demain vous serez libre. En effet, le mardi matin, on permit à ma domestique d'entrer dans ma chambre, et le soir je fus mis en liberté. Lorsque l'inspecteur général me l'annonça, il me dit, en me serrant la main, qu'il étoit bien aise de m'avoir témoigné, dans cette circonstance, l'intérêt qu'il prenoit en moi, ainsi que son respect. Cette dernière expression me surprit beaucoup de la part d'un homme qui n'a que des fonctions rigoureuses à remplir.

Je lui représentai que, parmi mes papiers saisis, il y en avoit d'absolument étrangers à l'histoire de la Vendée, et auxquels j'attachois quelque prix comme objets de littérature, que je désirois les ravoir, ainsi qu'un exemplaire de mon ouvrage, dont il ne me restoit pas un seul. Attendez huit jours, me répondit-il; vous ferez une petite pétition à M. le préfet, et je la lui présenterai.

Tous ceux à qui je racontai la manière dont M. Veyrat en avoit usé avec moi ne revenoient pas de leur étonnement. Comme je ne l'avois vu que sous des traits favorables, je m'applaudissois de ma bonne fortune; mais lorsqu'après la huitaine j'entrai dans son bureau pour lui remettre la pétition qu'il m'avoit offert si obligeamment de faire valoir auprès du préfet, je commençai à craindre les effets du génie malfaisant qui a fondé sa réputation. Au lieu de cet air honnête et affable que je lui avois toujours vu, il affecta une morgue, un air menaçant et un ton fort dur en me disant de m'asseoir.

A peine eut-il jeté les yeux sur ma pétition qu'il me dit avec colère: Quoi! vous osez défendre un ouvrage que le gouvernement condanne? Vous lui faites une nouvelle offense? C'est une grâce que M. le préfet vous a faite de vous rendre la liberté. Il y a de quoi vous faire renfermer pour le reste de vos jours. Mais, monsieur, ne puis-je espérer avoir mes papiers? Non; et en jetant sur une chaise la pétition qu'il ne daigna pas lire, faites vous-mêmes vos demandes, me dit-il. Monsieur, lui répondis-je, d'après ce que vous venez de me dire, je n'ai rien à demander. Et je sortis.

Le lendemain de ma triste aventure, deux des hommes de la police qui m'avoient arrêté vinrent chez moi. J'étois sorti. Ma domestique effrayée courut me chercher dans toutes les maisons où je vais habituellement, elle me rencontra chez mon ami M. Sage à la Monnoie. D'après ce qui s'étoit passé la veille, je ne doutai pas qu'on eût le projet de m'arrêter une seconde fois, et, comme la première m'avoit dégouté de la préfecture, je crus qu'il étoit prudent de sortir de Paris. Le maire de la commune où je me réfugiai, et qui me connaissoit, voulut bien aller le lendemain chez Veyrat pour savoir ce qui avoit donné lieu à de nouvelles rigueurs contre moi. Veyrat lui dit qu'on n'en avoit point donné l'ordre; que j'étois parfaitement libre, mais que j'eusse à ne parler ni de mon ouvrage, ni de mon arrestation; que M. le préfet étoit furieux de ce qu'on m'avoit mis en liberté, et qu'il y avoit matière à me livrer à une commission militaire.

Comment, après avoir examiné mes papiers pendant quatre jours, après cinq heures d'interrogatoires, après avoir dit que j'étois un parsait honnête homme, incapable de rien entreprendre contre le gouvernement, enfin après m'avoir rendu la liberté avec des témoignages d'intérêt et des assurances de respect, le même homme pouvait-il tenir un pareil langage? C'étoit pour

moi une énigme plus obscure que celle du Sphinx.

J'appris bientôt par différentes voies que ces messieurs de la police étoient dans l'utile habitude de saisir les ouvrages pour les vendre à leur profit. Ils ont volé le manuscrit du comte de.... sur la Vendée, lorsqu'il étoit détenu au Temple; ils l'ont fait imprimer et ont donné poliment un exemplaire à l'auteur en lui ouvrant les portes de la prison. Ils ont saisi un dictionnaire biographique imprimé à Leipsick, dans lequel tous les grands acteurs de la révolution sont peints sous leurs couleurs naturelles. Vous croyez qu'ils cherchoient à supprimer les preuves de leurs mauvaises actions; point du tout, ils ne vouloient que de l'argent; et cet ouvrage en quatre volumes, qui se vendoit un louis, ils le vendoient quatre. Ils m'ont volé deux mille trois cents exemplaires de mon ouvrage et ils l'ont vendu le double de ce que je le vendois. Je connois des personnes qui en ont acheté plusieurs exemplaires. Le préfet d'Angers, où l'ouvrage a été imprimé, eut ordre de le faire emballer sous toile et de l'envoyer à Paris. L'imprimeur fut chargé de faire l'emballage dont on lui paya les frais, et le préfet y apposa son cachet. Quand on veut supprimer un ouvrage, on ne fait pas des frais pour sa conservation.

Ces messieurs m'ont encore volé le cuivre du portrait de Charette, qui ne m'a été rendu que brisé. Les ministres, les généraux, les chefs et principaux employés de la police, le sieur Happe, architecte de la préfecture et propriétaire de la maison où je loge, en ont eu des exemplaires, et moi je n'ai pas pu en obtenir. Voilà ce qu'on appelle les petits profits du métier, dans lesquels j'ai éprouvé une perte de 20.000 livres. M. Julienne, avocat de la préfecture, voulut bien présenter pour moi, à M. Dubois, alors préfet, un placet où je réclamois la restitution de mes papiers, étrangers à mon ouvrage; Son Excellence ne daigna pas répondre. Quelle Excellence! Ceci donne, sur un point capital, la mesure du régime de Buonaparte que beaucoup de gens regrettent encore, et de la probité de ses agens.

Il étoit resté dans les dépôts de la préfecture environ trois cents exemplaires qui m'ont été rendus sur ma simple réclama-

tion verbale. »

(Supplément à la Vie du général Charette, p. vi-xtv).

11

#### SCEAUX

Nous voici en 1810. Il y avait un vieillard qui n'osait même plus rentrer chez lui, 6, rue de Seine St-Germain. Un portrait nous confie son désarroi : certes il tenait encore à la correction archaïque de ses vêtements et de ses cadenettes; mais les traits étaient tirés par les 71 ans, par la goutte et plus encore par les désillusions.

Le 10 juin 1810, une épistule partit de Sceaux. Comme il faut toujours quelques voiles à l'histoire, je n'ai pu découvrir ni le nom ni l'adresse de l'expéditeur. Sachons seulement qu'il était jeune et cultivé, qu'il était doublé par la plus enchanteresse des compagnes, qu'il était père de la plus friponne des diablotins, et qu'il était l'ami enthousiaste du plus charmant des goutteux. Après avoir fait l'homme de loi à Paris pendant l'hiver, il villégiaturait à Sceaux pendant l'été; et il offrait son refuge. Le vieux fugitif se rappela de jeunes souvenirs; et il se blottit à Sceaux.

Hélas! la Révolution n'avait pas épargné Sceaux. La Princesse de Lamballe avait été suppliciée, le Duc de Penthièvre était mort de détachement, le coquet chevalier de Florian était mort de terreur, la Duchesse d'Orléans avait été émigrée de force; le Domaine royal avait été nationalisé, puis livré pour quelques poignées d'assignats à un Vandale, à un Arabe, venu de St Malo.

Pourtant Lecomte n'avait pas pu tout brocanter. Il restait l'air, la campagne, l'histoire, la famille, la jeunesse. Il restait surtout à Sceaux une dixième Muse, une petite Muse à tout faire, qui se contentait du présent, sans viser à l'avenir. Elle avait importuné Colbert de ses rimes; elle avait ensorcelé la Duchesse du Maine; elle avait inspiré Florian; elle se chargea de bercer le vieillard, qui avait déjà commis quelques vers, et qui trouva consolation à radoter en vers. Il mit en vers la lettre qui l'avait attiré à Sceaux; il mit en vers une réponse; il continua. De là les Babioles d'un vieillard, dont voici deux échantillons.

#### ÉPÎTRE À L'AUTEUR

Sceaux, le 10 juin 1810.

Pourquoi près de nous en ces lieux Tardez-vous si fort à vous rendre? Ah! le plus charmant des goutteux, Par grâce cèdez à nos vœux, Et cessez de vous faire attendre. Venez: ici l'on n'entend pas Ce bruit des chars de l'opulence, Dont les tumultueux éclats Assiègent, même entre deux draps, La timide convalescence Du cruel ami dont l'absence Nous fait sécher d'impatience, Et qui peut-être en rit tout bas.

Sceaux est l'asyle du silence. Ici, plus de magnificence, De luxe, de royal fracas; Plus de château, plus d'avenues, De jets d'eau montant jusqu'aux nues, De jardins tracés par le goût. Sur ces campagnes demi-nues Rouie de l'un à l'autre bout La lourde masse des charrues. Les Vandales ont détruit tout. A peine, hélas! quelques statues, Que le lierre retient debout, Sur leurs piédestaux suspendues, Tristes débris de la splendeur, Semblent n'être ainsi retenues Que pour accuser l'acquéreur, Dont la main avide et barbare A sappé d'une hache avare Ces monuments de la grandeur. Cependant le spéculateur N'a pu rien enlever aux charmes D'un site toujours enchanteur, Et le tems, vieux sècheur de larmes, Le tems, qui conduit sur ses pas Cet heureux oubli qui console De tous les malheurs d'ici-bas, Ici comme ailleurs fait son rôle. Déjà l'on ne s'occupe plus Des trésors que l'on a perdus. On jouit de ceux qu'on possède : Lorsque le mal est sans remède, Les cris, les pleurs sont superflus.

A Sceaux, les jours de bonnes fêtes, Dans un petit jardin conquis Sur les Arabes du pays, De jeunes et gentes fillettes, Terpsychores en blancs corsets En courts jupons, en blancs bonnets, Au son des fifres, des musettes, Dansent d'un air vif et joyeux, Et du pays les cordons bleus, Unis à ceux du voisinage, Loin de rester, selon l'usage, Dans un salon froid et pompeux, A bailler dignement entre eux, Des bons habitans du village Partagent en riant les jeux, Et s'en amusent davantage.

Tout cela me semble assez doux Pour vous déterminer sans peine A fuir les rives de la Seine. Sceaux est un séjour fait pour vous, Il est, même en sa décadence, Digne de charmer vos loisirs: Il rappelle à l'homme qui pense De grands noms, de doux souvenirs. Tous les échos de ces retraites Ont retenti, dans tous les sens, Du gai refrain des chansonnettes Que les troubadours, les amans, Composaient pour leurs bergerettes. C'est ici que brilla la cour De cette duchesse polie Qui de beaux esprits, chaque jour, Voyait sa retraite embellie, Et n'y laissait entrer l'amour Qu'armé du flambeau du génie. Ici de son modeste époux S'aiguisa la vive saillie. Du Maine, prince aimable et doux, Dont le seul tort fut, entre nous, De viser à l'Académie; Qui, pendant que les Parlemens Accablaient Monsieur d'Orléans Du lourd fardeau de la régence, Qu'ils lui donnaient à ses dépens, Dans sa modeste insouciance S'endormait loin des factieux. Entre les bras de la molesse; Sage sans parler de sagesse, Plaignait fort les ambitieux, Quoique prince vivait heureux, Et traduisait gaîment Lucrèce.

Le vif, l'ingénieux vieillard, Qui parla si bien, mais si tard, La langue des doctes Pucelles, Errant sous l'ombre de ces bois, lci, pour la première fois, Fut, dit-on, inspiré par elles.

Ce Penthièvre si généreux, Royal ami de l'indigence, Qui semblait être aux malheureux Une seconde Providence, Ici, sous de simples dehors, Voilant l'éclat de sa naissance, Dispensait ses pieux trésors Aux objets de sa bienfaisance. Ici, le tendre Florian, Inspiré par ce vert feuillage, Dessina le tableau touchant Des bergères de Beau-Rivage. Chacun ici vous aimera; L'amitié vous y soignera. De la goutte qui vous talonne Le régime vous guérira; Un air bien pur rafraîchira Votre sang, qui par trop bouillonne. La lyre du fils de Latone Dessous vos doigts retentira Et Flore, qui vous entendra, Flore pour vous retressera La fraiche et brillante couronne Dont autrefois elle para Ce vieux grec qui tant célébra L'amour et le dieu de la tonne; Et quand elle la placera Sur votre tête qu'Érigone Par ses caresses troublera, Je suis certain qu'elle croira Que c'est à lui qu'elle la donne. Vertumne aussi vous cueillera Des fruits bien mûrs, qu'il jettera Dans la corbeille que Pomone En souriant vous offrira. Notre Io vous prodiguera Son doux nectar, et votre automne Vers votre été retournera. Sur vos genoux, en amazone, Ma gente Ines voyagera. Son regard vous caressera. Peut-être aussi sa main friponne Par ci, par là vous tapera: Pourtant elle vous chérira,

Car on prétend que la mignonne En tous points me ressemblera. L'esprit satisfait et tranquille, Quittez donc, sans perdre de tems, Paris et son fracas stérile. Venez retrouver le printems Qui déjà parfume nos champs, Et laissez l'hiver à la ville. L'asyle où règnaient la bonté, Les talens et l'honnêteté, Doit être à coup sûr votre asyle.

(Babioles d'un vieillard, p. 25-31).

#### RÉPONSE A M\*\*\*\*

Aimable favori des Muses et des belles, Je me rends à vos vœux qu'ont devancés les miens. Si la douce amitié qui forma nos liens

Avait pu me donner des ailes, J'eusse volé vers vous, et dans nos entretiens, Que Laurence embellit de grâces naturelles, Et qu'assaisonne encore le sel de vos bons mots, J'aurais trouvé l'oubli de tous ces vilains maux,

Goutte, catarrhe, apoplexie, Qui de nos derniers ans assiègent le repos; Ce sont les chardons de la vie.

Laurence a dans ses yeux, pour charmer les barbons,

Le pouvoir des métamorphoses; On ne pense point aux chardons Quand on est à côté des roses. Vous avez raison, je le sens:

Le bonheur de la voir, de respirer près d'elle, Calmera de mon sang les bouillons trop ardens,

Et d'une existence nouvelle Je verrai rajeunir mes soixante-douze ans.

Adieu, Paris : j'entends *Laurence* qui m'appelle. Je pars, je vais à Sceaux, j'arrive, m'y voilà. Salut à l'amitié, c'est elle que j'embrasse :

Le doux baiser que celui-là! Déjà de mon cœur il efface L'affreuse impression de ce qui m'arriva, Quand Cartouche et Mandrin volèrent mon ouvrage.

Dieu pardonne à ces coquins-là: Je n'y veux songer davantage. Oui, c'est à Sceaux que désormais Mes jours seront des jours de paix Entre la paresse et l'étude. De tout autre soin dégagé, Avec Laurence emménagé, Je vais vivre sans trouble et sans inquiétude.

Mais comme ici tout est changé!
Qu'ètes-vous devenus, vieux enfans de la terre,
Qui vous élanciez vers les cieux?
Et vous, berceaux délicieux,
Qui prêtiez votre ombre au mystère?
Je vous demande en vain aux nymphes de Cythère;

Écho même est sourde à ma voix.

De leurs chants printanniers, si bruyans autrefois,

Les oiseaux ne font plus retentir les bocages.

Je rencontre des marécages

Où règna si long-tems la majesté des bois. La grenouille croasse où chantait Philomèle.

Eh! qui ne gémit avec elle

De ses anciens malheurs et des malheurs nouveaux?

Parc, superbe ornement de Sceaux!

La main du vandalisme a brisé tes statues; On ne voit plus jaillir tes eaux,

Et leurs naïades éperdues Dans un limon fangeux gissent sous les roseaux. Lieu jadis enchanteur, qui charmais ma jeunesse, Ton sol est toujours là, mais inutilement Je cherche le gazon que foulait ma maîtresse, Et dont l'aimable aspect, avec ravissement, Par d'heureux souvenirs charmerait ma vieillesse.

Ce château, qu'habitaient du Maine et son époux, Dont Penthièvre fit ses délices, Est tombé dans les sacrifices

Dont voulut nous punir le céleste courroux. Du Maine, Penthièvre, avec nous Que n'êtes-vous encor! Quels hommes vous remplacent! Vous versiez des trésors, et ceux-ci les entassent.

Qu'ils jouissent en paix de vos biens mal acquis, Et détournons nos yeux de ce spectacle immonde;

Allons à ce jardin conquis Sur les Arabes du pays,

Ensevelir l'excès de ma douleur profonde.

On y voit, avec le beau monde, Les grisettes en court jupon, Au fin corsage, à l'œil fripon, Qui dansent bien sous la rotonde, Et mieux encor sur le gazon, Si j'en crois le dire à la ronde.

Vous qui courtisez brune et blonde, Beau chevalier d'amour, suivez Anacréon : Aimez, buvez, chantez, refaites son histoire, Mais ne me parlez point de ce vieux céladon.

Je ne sais plus aimer et boire :

Il faut quitter Vénus, Érigone et leur gloire, Quand on a passé la saison.

Du vieillard de Téos je blâme la manie :

Il chantait les amours, qui ne l'écoutaient pas,

Et ses voluptueux ébats

N'étaient que dans les vers enfans de son génie.

Tout Anacréon qu'il était, Quand il voulait cacher son âge, La jeune fille s'en moquait,

En comptant les sillons marqués sur son visage (1).

I.e tems, qui chaque jour argente mes cheveux,

Me commande enfin d'être sage. Je ne veux point braver l'outrage

Dont la beauté flétrit un vieillard amoureux;

Avec Inès j'aime bien mieux Retourner un peu vers l'enfance, Badiner avec l'innocence,

Et regarder ses beaux grands yeux, Que je puis voir sans conséquence.

Voici ce qu'il arrivera:

Maman Laurence gâtera Cette Inès qui par trop raisonne,

Qui finement la trompera, Et n'en sera que plus friponne,

Des amours quand le tems viendra.

Mais en récompense elle aura Force agrémens dans sa personne,

Cœur excellent, et caetera;

Car c'est papa qui les lui donne, Et les donne comme il les a.

Inès sur la scène du monde

Fait son entrée, et moi j'en sors. Puisse-t-elle des sombres bords

Ne passer de long-tems la rivière profonde! Qu'un ciel toujours pur et serein

Prolonge au soir de ses journées La fraicheur, l'éclat du matin,

Qui feront l'ornement de ses jeunes années!

Quand elle jouira de ce destin brillant,

Mes vœux pour le bonheur qu'elle a droit d'en attendre

Ne pourront plus se faire entendre,

Et je dormirai doucement

Dans la nuit où bientôt je suis près de descendre.

(Babioles d'un vieillard, p. 31-35.)

<sup>(1)</sup> Voyez les Odes 11, 34, 38, 47, 55.

#### III

#### CHATEAUBRIAND

Or, en ce temps-là, pour des raisons impérieuses et probablement impériales, M. et Mme de Chateaubriand avaient jugé bon de se retirer du monde et de se cacher au milieu de dunes boisées, au fond de la Vallée aux Loups. Le Chat y jouait à l'enchanteur, qui crée des architectures, des paysages et des chefs-d'œuvre. La Chatte, enfin devenue propriétaire de son mari, après 12 ans de mariage blanc, montait la garde. Le grand homme admirait la petite femme et aspirait à des visites.

Il était impossible que Le Bouvier-Desmortiers ne fût pas un jour parmi les visiteurs de Chateaubriand. Ils étaient Bretons. Ils avaient émigré à Londres à la même date et avec la même lassitude. Ils avaient cru au miracle de l'idéologie. Ils étaient

tous deux victimes de la police impériale.

Mais visiter la Vallée aux Loups n'était pas commode. Il fallait braver la police et M<sup>me</sup> la Vicomtesse Céleste de Chateaubriand. Elle ne se contentait pas de renifier les Madames qui rôdaient encore autour de la tour de Velléda; elle fonçait à coups de griffes même sur les Messieurs, même sur l'ami Joubert, qu'une amitié puissante venait de déguiser subitement en inspecteur général de l'Université.

« L'ennui naquit un jour de l'Université! »

lui déclamait-elle. Bref, en 1810, Le Bouvier-Desmortiers et Chateaubriand ne purent se joindre. D'ailleurs le vieillard se ressentait encore de la prison, et le sang d'Armand de Chateaubriand tachait peut-être encore le Champ de Mars. En 1811, il n'y eut rien. En 1812, il y eut quelque chose.

M. Le Savoureux nous a signalé le S. O. S. que M<sup>mo</sup> de Chateaubriand lançait à Joubert. Dirai-je que ce billet manque dans toutes les éditions de M<sup>mo</sup> de Chateaubriand? Il faut l'aller chercher dans un article d'André Beaunier sur M<sup>mo</sup> de Chateau-

briand et ses bons amis les Joubert.

« Comment vous portez-vous? Pour moi je suis malade de fureur, d'être obligée d'aller samedi à Paris pour le jury. Tâchez au moins de savoir avec qui le pauvre Chat jurera; et si vous le savez déjà, mandez-le moi. Nous avons, jeudi un vieux bonhomme de Sceaux, qui viendra lire des vers, à M. de Chateaubriand. Il dînera, de sorte que moi je mourrai d'ennui; si vous voyez le grand Valery, envoyez-le nous; au moins je cau-

serai pendant que le bonhomme radotera. Voilà une chaleur insupportable et qui menace tonne, tonne. Vous devriez venir dîner jeudi à la Vallée... »

(Revue Universelle, 1er septembre 1921, p. 527-8).

Ce n'est pas tout à fait satisfaisant pour l'histoire. Il y manque la date, car on n'a que le temps orageux et le jury proche pour conjecturer Août 1812. De même on ne peut que conjecturer le retour du plus charmant des goutteux chez ses amis de Sceaux en 1812. Mais à défaut des chiffres, nous avons les Babioles, pour reconstituer la soirée vers par vers.

La Chatte débute en attaquant l'intrus, qu'elle accuse explicitement de *radoter*. Le vieux bonhomme accepte et amplifie l'accusation.

#### PRÉFACE.

«... La manie de se faire imprimer est devenue si générale que je n'ai pu m'en défendre,

Et j'avais soixante ans quand cela m'arriva.

J'ai publié des ouvrages utiles qui, malgré les éloges de quelques journalistes, ne sont point lus. Voici des riens qu'on lira peut-être, précisément parce que ce sont des riens. Ne lit-on pas tous les romans, dont les trois quarts ne valent pas mieux que ces opuscules? Du moins j'espère qu'on excusera mon radotage, car je suis dans l'âge où on radote.

Ma Muse presqu'octogénaire,
Belles, vous offre ce recueil.
Ah! si d'un favorable accueil
Il peut obtenir le salaire,
Je trouverai peut-être encor de quoi vous plaire.
Quel triomphe pour mon orgueil,
Si la beauté vive et légère,
En les lisant, disait un jour,
Dans une extase solitaire:

Quand il dictait ces vers, inspirés par l'amour, Il ne le faisait plus, mais il le faisait faire! »

Alors le vieux radoteur radote la liste de ses poèmes. Il y a trop de Madames, et l'hôtesse affecte de somnoler, tandis que les deux hommes ruminent ensemble leurs éternelles désillusions: l'Empereur, l'émigration, la Révolution, l'Ancien régime. Écoutez par exemple:

#### SÉJOUR A LONDRES.

Si vous voulez être enrhumé, Venez aux bords de la Tamise; Le froid, le brouillard et la bise Vous auront bientôt costumé...

(Babioles d'un vieillard, p. 88).

Ou encore:

L'ANCIEN RÉGIME.

Dans l'ancien régime, on avait De voyager pleine licence. Et sans passeport on pouvait Faire vingt fois son tour de France. Lorsque chez soi l'on demeurait, Personne n'avait souciance Combien de tems on y restait, Et de vous point on n'exigeait Certificat de résidence. Son petit bien on cultivait Avec une entière assurance, Qu'aucun citoyen ne viendrait S'en emparer de violence, Ou le brûler par ordonnance De celui qui nous gouvernait. Sans garnisaire on acquittait Sa quote-part de l'assistance Que chacun à l'État devait. La guillotine encore était Chez Lucifer, dont la vengeance Ce maudit présent nous a fait, Et jamais d'elle on n'entendait Parler, ainsi que de l'urgence. Qui fit rendre plus d'un décret Pour assassiner l'innocence. De tems en tems à la potence Quelque vaurien on condamnait; Mais alors le juge prononçait Avec justice la sentence, Et jamais on ne mitraillait, Ne fusillait, ni ne novait, Homme, femme, vieillesse, enfance, Enfin le genre humain complet. Le terrorisme point n'avait Imaginé sa diligence Pour l'autre monde; et l'on partait, A petits pas, quand Dieu voulait, Faisant en chemin pénitence. Aux gens d'église on reprochait, Je le sais, trop peu d'abstinence. Le moine hors du couvent trouvait Fille de joyeuse accointance, Et plus d'une nonnain faisait Quelque brèche à la continence; Mais en cela rien n'empêchait Le commerce, ni la finance D'aller leur train; Mr \*\*\*

N'était pas Ministre de France, Et la farine se vendait Le juste prix en conscience. Au demeurant chacun vivait De son état avec aisance, Et le rentier que l'on payait N'avait pas besoin d'assistance. Oh! le bon temps que celui-là! Mes chers amis, il reviendra, Croyez-en mon heureux présage. Un beau matin, pliant bagage, Des mitrailleurs la troupe ira Faire à Toulon le cabotage. Le bonheur seul nous restera Et la liberté nous rendra Tous les bienfaits de l'esclavage.

(Babioles d'un vieillard, p. 127-9.)

Ou encore:

#### LES SOUVENIRS.

Il te souvient, Jenny, des jours de notre enfance.

Sous le toit paternel nous habitions tous deux;

Nous croissions dans l'insouciance,

Excepté des ris et des jeux,

Qui de ces premiers tems embrassent l'existence...

(Babioles d'un vieillard, p. 49.)

Écoutez bien ces derniers vers, car on ne conçoit pas que Chateaubriand ne les ait pas répétés. Oh! ce n'est pas fort, et la suite s'aplatit de plus en plus Mais cela suffit pour nous retenir dans le salon de la Vallée aux Loups, au début du siècle dernier. Tandis que la nuit s'assombrit sur les jeunes arbres du futur parc, que le nez pointu de M<sup>me</sup> de Chateaubriand affecte de s'enfoncer dans le coin d'un fauteuil, que le vieux bonhomme radote, que Chateaubriand s'efforce poliment d'écouter, nous entendons l'écho d'autres vers, qui resteront comme l'œuvre la plus populaire du grand écrivain:

Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance! Ma sœur, qu'ils était beaux, les jours De France!

Et voilà comment les Babioles ouvrent la porte aux cadences des Mémoires d'outre-tombe et au génie de l'Enchanteur...

Après quoi, il est sans grand intérêt de savoir que Le Bouvier-Desmortiers finit par retourner à Nantes, qu'il y mit la dernière main à ses publications historiques, et qu'il y mourut, le 11 mars 1827.

## ANNALES DE SCEAUX

#### 1936

Mars. 8. - Recensement. Sceaux: population municipale,

8.418; population totale, 8.538.

Avril. 26. — Élections à la Chambre des Députés. MM. Prade 7.748 (dont 843 à Sceaux); Petit 7.057 (dont 358); Longuet 4.834 (dont 494); Bianquis 3.979 (dont 240). Ballottage.

Mai. 3. — Scrutin de ballottage. MM. Petit 13.136 (dont 898) élu; Prade 10.266 (dont 1.026).

Mai. 4. — Nouvelle délimitation des communes. En exécution d'un arrêté préfectoral, la rectification de limites entre les territoires de Sceaux et de Châtenay-Malabry prendra effet du 1er Janvier 1937.

La limite de la commune pour les territoires intéressés par cet arrêté est désormais :

1°) L'axe de l'Avenue du Plessis dans sa partie Sud et l'axe de la rue des Mouille-Bœufs dans sa partie Nord;

2º) L'axe de l'Avenue des Quatre Chemins:

- 3°) L'axe des rues Jacqueline (partie comprise entre la rue Marguerite et l'Avenue des Quatre Chemins), Marguerite et Guynemer;
- 4°) L'Axe des Avenues de la Duchesse du Maine, Arouet (partie Sud) et Coysevox dans le Parc de Sceaux.

Les modifications les plus importantes sont les suivantes :

Passent sur Sceaux:

la totalité des numéros pairs de l'Avenue Arouet, la totalité des numéros pairs de la rue Jacqueline, une partie des numéros pairs de l'Avenue du Plessis.

Passent sur Châtenay-Malabry:

les numéros pairs de l'Avenue des Quatre Chemins, les numéros impairs de la rue Jacqueline (entre le n° 9 et le n° 21),

les numéros impairs de la rue Marguerite, la rue Sainte-Geneviève.

Mai. 10. — Inauguration de l'Église St Stanislas des Blagis par le cardinal archevêque de Paris. M. A. Callon, curé et constructeur.

Juin. 1er. — Ouverture du doublement de la Grande Rue, à Bourg-la-Reine

Juin. 3. — Décret instituant le Lycée de jeunes filles de Sceaux.

Juin. 21. — Fête félibréenne, avec les quatre majoraux.

Juillet. 4. — Dernière fête au Cours Florian, qui doit faire place au Lycée de jeunes filles.

Juillet. 5. — Remise d'un souvenir par le Front populaire de Sceaux à M<sup>me</sup> Joliot-Curie, pour célébrer sa nomination au ministère des recherches scientifiques.

Juillet. 12. — Ouverture d'un marché aux Blagis.

Octobre. — Mise en place de 2 sirènes, aux gares de Bourgla-Reine et de Sceaux-Robinson, pour les alertes contre les attaques aériennes.

Octobre. 9. — Ouverture du Lycée de jeunes filles de Sceaux. Le Cours Florian devient un Jardin d'enfants, annexé au Lycée Lakanal.

Octobre. 24. — Démission de M. Ch. Le Blanc, maire de Sceaux, suivie par les démissions de M. M. Choquet et Salze, maires-adjoints.

Novembre. 15. — Élections pour compléter le Conseil municipal. Inscrits 2154, votants 1557. M. M. Lallier 514, Bée 509, Ill 230, Hulot 189, Jarry 104. Ballottage.

Novembre. 22. — Scrutin de ballottage. MM. Bée 857, élu; Lallier 779.

Décembre. — Les dernières rues reçoivent l'éclairage électrique.

**Décembre. 30.** — Le Conseil général approuve l'acquisition, par le Département de la Seine, de l'ensemble du Domaine de la Roseraie de l'Haÿ-les-Roses, d'une superficie de 12 hectares environ, ... acquisition poursuivie en vue de la conservation de ce domaine comme espace libre.

# LES AMIS DE SCEAUX

# STATUTS

ARTICLE 1. — Une Société est créée à Sceaux (Seine) sous le nom « Les Amis de Sceaux ». Son siège est établi à la Mairie.

ARTICLE 2. — La Société « Les Amis de Sceaux » a pour objet:

- a) de rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.
- b) de fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.
  - c) d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.
- d) d'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence, tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

ARTICLE 3. — La Société ne s'occupera de politique ou de religion qu'au point de vue documentaire, sans discussion.

ARTICLE 4. — Font partie de la Société toutes personnes, admises par le Comité, après ratification à la plus prochaine réunion générale, qui adhèrent aux statuts et versent annuellement une cotisation d'au moins 10 francs.

La cotisation est rachetable moyennant un versement d'au moins 200 frs qui donne le titre de membre perpétuel.

Tout membre exclu ou démissionnaire n'a aucun droit à l'actif social.

ARTICLE 5. — La Société est administrée par un comité composé de 18 membres élus pour 3 ans par les sociétaires réunis à cet effet, renouvelables par tiers (par tirage au sort la première année et la deuxième année) et rééligibles.

Le Comité élit dans son sein, un bureau composé de :

Un Président,

Deux vice-Présidents,

Un Secrétaire Général,

Un Secrétaire Archiviste,

Un Secrétaire Administratif.

Un Trésorier.

ARTICLE 6. — Le Comité est chargé de l'organisation des Conférences, promenades ou expositions, de la surveillance des publications, il convoque les sociétaires une fois par trimestre et plus si c'est nécessaire ; il met à exécution les décisions de la Société, il la représente.

ARTICLE 8. La moitié du capital provenant des fonds de rachat de cotisation sera placée en fonds ou valeurs garantis par l'Etat français et ne pourra jamais être aliénée, sauf en cas de dissolution.

ARTICLE 7. — Les réunions de la Société sont présidées par le Président ou à défaut par un membre du bureau ou un membre du comité.

A chaque réunion les membres présents communiquent à leurs collègues le résultat de leurs recherches et la Société statue sur la suite à donner.

ARTICLE 9. — En cas de dissolution de la Société et après paiement des dettes dans le délai d'un an, le reliquat éventuel serait versé, les documents ou objets remis à la commune ou, en cas de refus, à une institution désignée au cours de la dernière réunion.

ARTICLE 10. — La Société est représentée dans tous les actes de la vie civile par son Président ou à défaut par un des viceprésidents.

ARTICLE 11. — Les statuts ne pourront être modifiés ou la Société dissoute que par l'Assemblée générale réunie spécialement pour cet objet et à la majorité des votants. Le vote par correspondance sera admis dans ces deux cas.